



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budget 2014

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
RESULTATS	2
APERÇU GENERAL	3
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil	7
POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat.....	11
Préfectures.....	12
POUVOIR JUDICIAIRE	13
Tribunaux.....	14
Ministère public.....	15
PRESIDENCE	16
Chancellerie d'Etat.....	17
Inspection des finances.....	21
FINANCES ET INSTITUTIONS	24
Administration cantonale des finances.....	25
Service cantonal des contributions.....	30
Service des ressources humaines	33
Service juridique des finances et du personnel.....	36
Service des affaires intérieures et communales.....	39
Secrétariat à l'égalité et à la famille.....	42
Service cantonal de l'informatique	45
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	49
Service de la santé publique	50
Service de la consommation et affaires vétérinaires .	56
Service de l'action sociale.....	60
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	65
Offices des poursuites et faillites.....	68
Service de la culture.....	71
Subventionnement des assurances sociales	75

FORMATION ET SECURITE	76
Service administratif et juridique de la formation et du sport	77
Service de l'enseignement	81
Service de la formation professionnelle	85
Service de la formation tertiaire	92
Service cantonal de la jeunesse	97
Service juridique de la sécurité et de la justice	101
Police cantonale.....	105
Service de la sécurité civile et militaire.....	110
Service de la circulation routière et de la navigation .	114
Service de l'application des peines et des mesures..	118
Service de la population et de la migration	122
 ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE	 127
Service administratif et juridique	128
Service du développement économique	131
Service de l'industrie, du commerce et du travail	138
Service de l'agriculture	143
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	150
Service du développement territorial.....	156
Service des registres fonciers et de la géomatique...	159
 TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT	 162
Service administratif et juridique	163
Service des routes, transports et cours d'eau	167
Service des bâtiments, monuments et archéologie...	175
Service des forêts et du paysage	183
Service de la protection de l'environnement.....	192
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	198
Office de construction des routes nationales	202
 CHARGES ET REVENUS COMPTABLES.....	 205
 RECAPITULATION GENERALE	 206
Charges de fonctionnement	206
Revenus de fonctionnement	208
Dépenses d'investissement	210
Recettes d'investissement	211



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Budget 2014 Fr.	Ecart 13/14 Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
<u>MOUVEMENT FINANCIER</u>				
Total dépenses	2'938'059'070.37	2'966'431'400	2'965'029'800	-1'401'600
Total recettes	3'120'079'122.82	3'144'073'500	3'153'587'700	9'514'200
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	182'020'052.45	177'642'100	188'557'900	10'915'800
<u>MOUVEMENT COMPTABLE</u>				
Report excédent de recettes	182'020'052.45	177'642'100	188'557'900	10'915'800
Total des charges	180'875'470.92	171'564'700	183'186'000	11'621'300
Excédent de revenus	1'144'581.53	6'077'400	5'371'900	-705'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Total dépenses	503'189'350.35	497'393'400	480'029'500	-17'363'900
Total recettes	322'089'502.45	319'857'900	293'485'200	-26'372'700
Excédent de dépenses	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
<u>FINANCEMENT</u>				
Excédent de recettes de fonctionnement	182'020'052.45	177'642'100	188'557'900	10'915'800
Excédent de dépenses d'investissement	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
Excédent de financement	920'204.55	106'600	2'013'600	1'907'000
<u>VARIATION DE LA FORTUNE</u>				
Excédent de financement	920'204.55	106'600	2'013'600	1'907'000
Report au bilan	224'376.98	5'970'800	3'358'300	-2'612'500
Augmentation de la fortune nette	1'144'581.53	6'077'400	5'371'900	-705'500

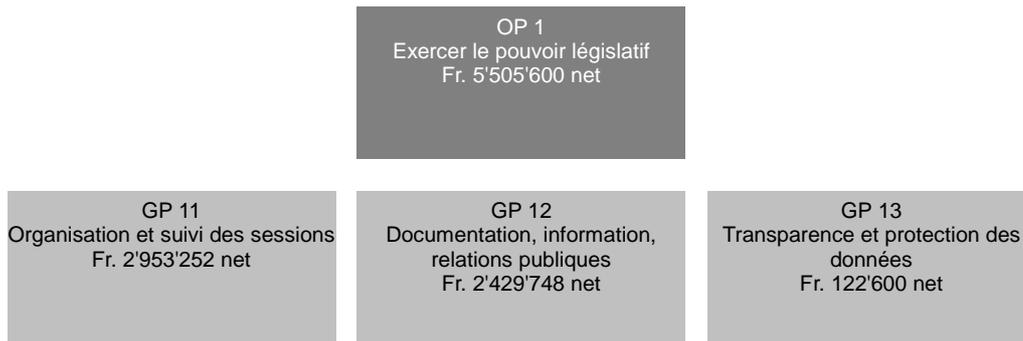
Aperçu général		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		3'622'123'891.64	3'635'389'500	3'628'245'300	-7'144'200
Recettes		3'623'268'473.17	3'641'466'900	3'633'617'200	-7'849'700
Excédent de recettes		1'144'581.53	6'077'400	5'371'900	-705'500
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Pouvoir législatif		5'743'201.94	5'620'900	5'505'600	-115'300
Pouvoir exécutif		2'361'209.36	2'291'800	2'209'100	-82'700
Pouvoir judiciaire		29'896'305.78	31'025'500	31'500'700	475'200
Présidence		10'759'785.23	11'454'900	11'433'100	-21'800
Finances et institutions		-1'507'483'727.25	-1'555'446'800	-1'522'441'400	33'005'400
Santé, affaires sociales et culture		676'884'384.74	700'805'500	682'730'500	-18'075'000
Formation et sécurité		614'250'165.07	642'338'200	640'875'300	-1'462'900
Economie, énergie et territoire		-65'202'578.89	-56'618'200	-52'935'400	3'682'800
Transports, équipement et environnement		231'871'049.47	218'421'600	199'108'900	-19'312'700
Charges et revenus comptables		-224'376.98	-5'970'800	-3'358'300	2'612'500
Excédent de recettes		1'144'581.53	6'077'400	5'371'900	-705'500
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	950'093'498.36	983'903'800	989'672'600	5'768'800
31	Biens, services et marchandises	231'874'412.81	227'106'600	223'781'300	-3'325'300
32	Intérêts passifs	36'418'539.62	35'584'500	35'099'800	-484'700
33	Amortissements	205'575'812.84	187'965'700	202'262'100	14'296'400
34	Parts et contributions sans affectation	101'232'511.15	100'675'000	101'891'000	1'216'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	92'715'074.10	96'783'100	96'859'600	76'500
36	Subventions accordées	1'164'018'418.32	1'204'340'200	1'198'794'800	-5'545'400
37	Subventions redistribuées	123'488'027.68	121'076'000	127'386'000	6'310'000
38	Attributions aux financements spéciaux	72'209'059.97	45'223'300	39'771'800	-5'451'500
39	Imputations internes	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100
40	Impôts	1'210'715'729.22	1'259'177'900	1'221'603'400	-37'574'500
41	Patentes et concessions	69'861'725.04	68'268'000	69'638'000	1'370'000
42	Revenus des biens	58'514'112.82	53'093'700	54'823'100	1'729'400
43	Contributions	199'843'116.87	200'163'900	205'386'700	5'222'800
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	680'537'189.34	692'051'000	683'856'200	-8'194'800
45	Dédommagements de collectivités publiques	127'692'277.38	111'999'800	119'960'400	7'960'600
46	Subventions acquises	450'206'302.85	461'281'900	477'655'400	16'373'500
47	Subventions à redistribuer	123'488'027.68	121'076'000	127'386'000	6'310'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	57'911'455.18	41'623'400	60'581'700	18'958'300
49	Imputations internes	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100
	Total charges	3'118'934'541.29	3'137'996'100	3'148'215'800	10'219'700
	Total revenus	3'120'079'122.82	3'144'073'500	3'153'587'700	9'514'200
	Excédent de revenus	1'144'581.53	6'077'400	5'371'900	-705'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	314'035'778.58	316'970'000	282'768'700	-34'201'300
52	Prêts et participations permanentes	44'751'352.90	43'007'000	55'367'300	12'360'300
56	Subventions accordées	120'215'082.32	115'407'900	118'326'000	2'918'100
57	Subventions redistribuées	24'187'136.55	22'008'500	23'567'500	1'559'000
60	Transferts au patrimoine financier	630'036.09			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	41'470'157.91	41'889'400	41'389'400	-500'000
63	Facturation à des tiers			1'950'000	1'950'000
64	Remboursement de subventions accordées	623'040.50	150'000	150'000	0
66	Subventions acquises	255'179'131.40	255'810'000	226'428'300	-29'381'700
67	Subventions à redistribuer	24'187'136.55	22'008'500	23'567'500	1'559'000
69	Report au bilan des dépenses	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
	Total dépenses	503'189'350.35	497'393'400	480'029'500	-17'363'900
	Total recettes	503'189'350.35	497'393'400	480'029'500	-17'363'900



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'761'355.34	5'630'400	5'515'600	-114'800
	Recettes	18'153.40	9'500	10'000	500
	Excédent de dépenses	5'743'201.94	5'620'900	5'505'600	-115'300
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'743'201.94	5'620'900	5'505'600	-115'300
	Excédent de dépenses	5'743'201.94	5'620'900	5'505'600	-115'300
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	3'238'962.65	3'632'200	3'571'800	-60'400
31	Biens, services et marchandises	1'049'880.60	997'800	1'002'900	5'100
36	Subventions accordées	450'498.90	732'000	724'000	-8'000
38	Attributions aux financements spéciaux	715'200.00			
39	Imputations internes	22'015.53	18'400	16'900	-1'500
43	Contributions	10'260.10	9'500	10'000	500
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	7'893.30			
	Total charges	5'476'557.68	5'380'400	5'315'600	-64'800
	Total revenus	18'153.40	9'500	10'000	500
	Excédent de charges	5'458'404.28	5'370'900	5'305'600	-65'300
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	284'797.66	250'000	200'000	-50'000
	Total dépenses	284'797.66	250'000	200'000	-50'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	284'797.66	250'000	200'000	-50'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	5'476'557.68	5'380'400	5'315'600	-64'800
30 Charges de personnel	3'238'962.65	3'632'200	3'571'800	-60'400
31 Biens, services et marchandises	1'049'880.60	997'800	1'002'900	5'100
36 Subventions accordées	450'498.90	732'000	724'000	-8'000
38 Attributions aux financements spéciaux	715'200.00	0	0	0
39 Imputations internes	22'015.53	18'400	16'900	-1'500
4 Revenus de fonctionnement	18'153.40	9'500	10'000	500
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	10'260.10	9'500	10'000	500
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'893.30	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	5'458'404.28	5'370'900	5'305'600	-65'300
5 Dépenses d'investissement	284'797.66	250'000	200'000	-50'000
50 Investissements propres	284'797.66	250'000	200'000	-50'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	284'797.66	250'000	200'000	-50'000
Insuffisance de financement	5'743'201.94	5'620'900	5'505'600	-115'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	8.10	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le chiffre planifié 2014 provenant du Service des ressources humaines est erroné car il prend en compte 0.5 EPT pour le poste de préposé à la protection des données, à la transparence et à l'archivage alors que cette fonction a été attribuée, sous la forme d'un mandat externe, à une personne indépendante des Services de l'administration cantonale ou du Service parlementaire.

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OBJECTIF POLITIQUE					
Exercer le pouvoir législatif					
Sous-objectifs politiques					
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif				
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil				
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public				
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi				
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées			31.12.2017	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées			31.12.2017	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions			01.03.2017	
<i>ad2</i>	4 Suivi de la motion concernant la révision du statut et de la rémunération du préposé à la protection des données			31.12.2014	
<i>ad3</i>	5 Mise en place du concept de sécurité du Grand Conseil			31.12.2014	
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	15.5	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	73	105	105	0
	3 Nombre de séances de commissions	233	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	321	330	350	20
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	298	220	250	30
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	98%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	70.%	95.%	95.%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'963'252	10'000	2'953'252
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	297'013		297'013
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	226'900		226'900
Solde dépenses/recettes du produit	70'113		70'113
P1102 Appui aux commissions	1'366'354	10'000	1'356'354
300 Indemnités pour séances de commissions	764'000		764'000
317 Indemnités repas et logement commissions	50'000		50'000
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	8'500		8'500
Solde dépenses/recettes du produit	543'854	10'000	533'854
P1103 Préparation administrative des sessions	100'161		100'161
P1104 Déroulement des sessions	1'139'628		1'139'628
318 Traduction simultanée	160'000		160'000
318 Traductions externes	40'000		40'000
365 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Solde dépenses/recettes du produit	241'628		241'628
P1105 Suivi des sessions	60'096		60'096
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'429'748		2'429'748
P1201 Prestations aux députés	1'662'496		1'662'496
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'227'000		1'227'000
310 Abonnements au bulletin officiel	15'000		15'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	180'600		180'600
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Solde dépenses/recettes du produit	83'896		83'896
P1202 Gestion des documents	424'417		424'417
310 Impression du mémorial	55'000		55'000
509 Projet "Parlement sans papier"	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	269'417		269'417
P1203 Travaux pour des tiers	70'111		70'111
P1204 Communication et médias	135'096		135'096
P1205 Représentation - réception - associations	137'628		137'628
GP13 Transparence et protection des données	122'600		122'600
P1301 Transparence et protection des données	122'600		122'600
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	3'000		3'000
318 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	94'600		94'600
318 Traductions protection des données	25'000		25'000
Total	5'515'600	10'000	5'505'600

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	3'426'817.66	3'022'100	2'939'400	-82'700
	Recettes	1'065'608.30	730'300	730'300	0
	Excédent de dépenses	2'361'209.36	2'291'800	2'209'100	-82'700
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	1'992'345.26	1'933'300	1'842'800	-90'500
	Préfectures	368'864.10	358'500	366'300	7'800
	Excédent de dépenses	2'361'209.36	2'291'800	2'209'100	-82'700
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	1'986'982.40	1'969'900	1'972'200	2'300
31	Biens, services et marchandises	308'232.46	432'200	442'200	10'000
36	Subventions accordées	486'999.50	500'000	500'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00			
39	Imputations internes	41'603.30		25'000	25'000
43	Contributions	78'608.80	230'300	230'300	0
46	Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	486'999.50			
	Total charges	3'323'817.66	2'902'100	2'939'400	37'300
	Total revenus	1'065'608.30	730'300	730'300	0
	Excédent de charges	2'258'209.36	2'171'800	2'209'100	37'300
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	103'000.00	120'000		-120'000
	Total dépenses	103'000.00	120'000		-120'000
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-103'000.00	-120'000		120'000

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	2'954'953.56	2'543'600	2'573'100	29'500
30 Charges de personnel	1'618'454.30	1'611'400	1'605'900	-5'500
31 Biens, services et marchandises	308'232.46	432'200	442'200	10'000
36 Subventions accordées	486'999.50	500'000	500'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	41'267.30	0	25'000	25'000
4 Revenus de fonctionnement	1'065'608.30	730'300	730'300	0
43 Contributions	78'608.80	230'300	230'300	0
46 Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	486'999.50	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	1'889'345.26	1'813'300	1'842'800	29'500
5 Dépenses d'investissement	103'000.00	120'000	0	-120'000
50 Investissements propres	103'000.00	120'000	0	-120'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	103'000.00	120'000	0	-120'000
Insuffisance de financement	1'992'345.26	1'933'300	1'842'800	-90'500

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	368'864.10	358'500	366'300	7'800
30 Charges de personnel	368'528.10	358'500	366'300	7'800
31 Biens, services et marchandises	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	336.00	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	368'864.10	358'500	366'300	7'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	368'864.10	358'500	366'300	7'800

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	39'657'120.26	39'670'300	41'014'000	1'343'700
	Recettes	9'760'814.48	8'644'800	9'513'300	868'500
	Excédent de dépenses	29'896'305.78	31'025'500	31'500'700	475'200
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Tribunaux	21'238'038.50	20'526'100	20'908'700	382'600
	Ministère public	8'658'267.28	10'499'400	10'592'000	92'600
	Excédent de dépenses	29'896'305.78	31'025'500	31'500'700	475'200
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	29'242'426.21	30'071'400	30'870'400	799'000
31	Biens, services et marchandises	5'237'604.72	4'495'600	5'187'100	691'500
33	Amortissements	1'448'241.28	1'468'000	1'468'000	0
36	Subventions accordées	1'712'950.20	1'524'000	1'497'000	-27'000
39	Imputations internes	2'015'897.85	2'111'300	1'991'500	-119'800
42	Revenus des biens	15'101.84	1'700	8'800	7'100
43	Contributions	7'814'772.89	6'874'800	7'533'000	658'200
45	Dédommagements de collectivités publiques	1'840'221.70	1'768'300	1'971'500	203'200
49	Imputations internes	90'718.05			
	Total charges	39'657'120.26	39'670'300	41'014'000	1'343'700
	Total revenus	9'760'814.48	8'644'800	9'513'300	868'500
	Excédent de charges	29'896'305.78	31'025'500	31'500'700	475'200

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	27'137'389.41	26'815'000	27'435'000	620'000
30 Charges de personnel	21'563'945.71	21'644'000	22'607'800	963'800
31 Biens, services et marchandises	3'243'676.26	2'843'200	2'974'300	131'100
33 Amortissements	416'665.97	548'000	438'000	-110'000
36 Subventions accordées	1'221'880.65	850'000	850'000	0
39 Imputations internes	691'220.82	929'800	564'900	-364'900
4 Revenus de fonctionnement	5'899'350.91	6'288'900	6'526'300	237'400
42 Revenus des biens	5'515.30	100	0	-100
43 Contributions	4'446'212.71	5'016'000	5'081'300	65'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'374'561.55	1'272'800	1'445'000	172'200
49 Imputations internes	73'061.35	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	21'238'038.50	20'526'100	20'908'700	382'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	21'238'038.50	20'526'100	20'908'700	382'600

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	12'519'730.85	12'855'300	13'579'000	723'700
30 Charges de personnel	7'678'480.50	8'427'400	8'262'600	-164'800
31 Biens, services et marchandises	1'993'928.46	1'652'400	2'212'800	560'400
33 Amortissements	1'031'575.31	920'000	1'030'000	110'000
36 Subventions accordées	491'069.55	674'000	647'000	-27'000
39 Imputations internes	1'324'677.03	1'181'500	1'426'600	245'100
4 Revenus de fonctionnement	3'861'463.57	2'355'900	2'987'000	631'100
42 Revenus des biens	9'586.54	1'600	8'800	7'200
43 Contributions	3'368'560.18	1'858'800	2'451'700	592'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	465'660.15	495'500	526'500	31'000
49 Imputations internes	17'656.70	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	8'658'267.28	10'499'400	10'592'000	92'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'658'267.28	10'499'400	10'592'000	92'600

Présidence (PRES)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	12'041'071.93	11'929'900	11'908'600	-21'300
	Recettes	1'281'286.70	475'000	475'500	500
	Excédent de dépenses	10'759'785.23	11'454'900	11'433'100	-21'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	8'240'229.20	8'436'000	8'378'800	-57'200
	Inspection des finances	2'877'341.08	3'018'900	3'054'300	35'400
	Groupe interdépartemental "Intempéries"	-357'785.05			
	Excédent de dépenses	10'759'785.23	11'454'900	11'433'100	-21'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	6'816'256.80	6'896'400	6'965'100	68'700
31	Biens, services et marchandises	4'005'436.18	4'351'000	4'183'800	-167'200
33	Amortissements	4'916.20			
36	Subventions accordées	782'496.70	399'000	449'000	50'000
38	Attributions aux financements spéciaux	226.30			
39	Imputations internes	396'990.75	283'500	310'700	27'200
40	Impôts	21'188.20	20'000	20'000	0
42	Revenus des biens	10'847.43			
43	Contributions	352'539.80	325'000	325'500	500
46	Subventions acquises	796'308.27			
49	Imputations internes	100'403.00	130'000	130'000	0
	Total charges	12'006'322.93	11'929'900	11'908'600	-21'300
	Total revenus	1'281'286.70	475'000	475'500	500
	Excédent de charges	10'725'036.23	11'454'900	11'433'100	-21'800
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	34'749.00			
	Total dépenses	34'749.00			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-34'749.00			

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'378'800 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 2'006'559 net	GP 12 Communication et information Fr. 1'610'544 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 747'190 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 4'014'507 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	8'491'015.08	8'653'900	8'596'700	-57'200
30 Charges de personnel	4'071'461.50	4'053'900	4'078'800	24'900
31 Biens, services et marchandises	3'902'861.40	4'055'000	3'901'800	-153'200
33 Amortissements	4'890.25	0	0	0
36 Subventions accordées	343'973.48	399'000	449'000	50'000
39 Imputations internes	167'828.45	146'000	167'100	21'100
4 Revenus de fonctionnement	285'534.88	217'900	217'900	0
40 Impôts	21'188.20	20'000	20'000	0
42 Revenus des biens	10'609.88	0	0	0
43 Contributions	248'974.80	197'900	197'900	0
46 Subventions acquises	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	4'762.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	8'205'480.20	8'436'000	8'378'800	-57'200
5 Dépenses d'investissement	34'749.00	0	0	0
50 Investissements propres	34'749.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	34'749.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'240'229.20	8'436'000	8'378'800	-57'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	27.50	27.50	27.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication		
Sous-objectifs politiques		
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)	
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)	
3	Assurer la transparence des activités étatiques afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)	
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)	
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Renforcement des dimensions stratégiques des objets fédéraux dans la gestion des priorités politiques et des priorités d'action du Conseil d'Etat	31.12.2015
2	Appui à la présidence valaisanne de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) (2014 – 2015) et à la présence valaisanne au comité de la CdC	31.12.2015
3	Appui à la présidence valaisanne du Conseil du Léman (2014-2015)	31.12.2015
4	Conduite ou participation à différents projets sur mandat du Conseil d'Etat ou de son Président, notamment en 2014: Campus EPFL Valais Wallis - ECM (gestion informatique des documents) - Valais/Wallis 2015	31.12.2014
<i>ad4</i> 5	Amélioration du traitement des recours dans les délais	31.12.2014

CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans (2012 = 4)	4	4	4	0
ad2 2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)			500	
3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat			6'000	
ad3 4 Nombre de nouvelles prestations en ligne (environ) (2011= 3)	3		5	
5 Baromètre médias (clients médias) : satisfaction globale	5.5	5	5	0
6 Baromètre médias : agenda / calendrier	5.5	4.9	4.9	0
7 Baromètre médias : conseil et appui / disponibilité	5.5	4.5	4.8	0.3
8 Communiqués de presse publiés	205	150	180	30
9 Conférences de presse organisées	50	40	45	5
10 Baromètre médias : portail cantonal www.vs.ch	5.5	4.5	4.5	0
11 Baromètre internet : sondage interne (chef de service) sur le portail www.vs.ch - satisfaction générale	4.4	4.5	4.5	0
ad4 12 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	87.3%	85%	85%	0%
13 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois (2012 = 40%)	40%	50%	50%	0%
14 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	0%	0%
ad5 15 Nombre de pages traduites (env.) (2012 = 1146 pages)	1'146	950	1'100	150
16 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.) (2012 = 4'759'395)	3'259'395	5'500'000	5'500'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'015'433	8'874	2'006'559
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	289'454	2'071	287'383
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	675'183	3'803	671'380
P1103 Affaires extérieures	656'071	1'958	654'113
P1104 Controlling gouvernemental	394'725	1'042	393'683
GP12 Communication et information	1'618'203	7'659	1'610'544
P1201 Communication externe	701'065	1'786	699'279
P1202 Information interne	96'485	689	95'796
P1203 Conseil et appui	80'405	575	79'830
P1204 Technologie web	740'248	4'609	735'639
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	853'295	106'105	747'190
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	80'406	575	79'831
P1302 Instruction et décisions sur recours	772'889	105'530	667'359
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'109'769	95'262	4'014'507
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	385'217	66'726	318'491
P1402 Courrier et accueil	3'513'748	27'384	3'486'364
P1403 Traduction	210'804	1'152	209'652
Total	8'596'700	217'900	8'378'800

OP 1
 Contrôler la gestion financière de
 l'Etat et la réalisation des
 mandats de prestations
 Fr. 3'054'300 net

GP 11
 Contrôle gestion financière et
 réalisation MP
 Fr. 3'054'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	3'076'547.08	3'276'000	3'311'900	35'900
30 Charges de personnel	2'744'795.30	2'842'500	2'886'300	43'800
31 Biens, services et marchandises	102'563.53	296'000	282'000	-14'000
33 Amortissements	25.95	0	0	0
39 Imputations internes	229'162.30	137'500	143'600	6'100
4 Revenus de fonctionnement	199'206.00	257'100	257'600	500
43 Contributions	103'565.00	127'100	127'600	500
49 Imputations internes	95'641.00	130'000	130'000	0
Charges nettes de fonctionnement	2'877'341.08	3'018'900	3'054'300	35'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'877'341.08	3'018'900	3'054'300	35'400

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)	
Sous-objectifs politiques	
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 et 45 LGCAF)
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion
	31.12.2014
	31.12.2014

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (139 pour 2007)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	15%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'311'900	257'600	3'054'300
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'649'520	206'080	2'443'440
P1102 Mandats spéciaux	662'380	51'520	610'860
Total	3'311'900	257'600	3'054'300

Département des finances et des institutions (DFI)

Compte 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Budget 2014 Fr.	Ecart 13/14 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	295'102'301.55	303'624'900	292'083'700	-11'541'200
Recettes	1'802'586'028.80	1'859'071'700	1'814'525'100	-44'546'600
Excédent de recettes	1'507'483'727.25	1'555'446'800	1'522'441'400	-33'005'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-538'920'214.45	-519'976'800	-514'265'200	5'711'600
Service cantonal des contributions	-1'000'874'952.58	-1'071'066'100	-1'043'573'100	27'493'000
Service des ressources humaines	4'384'022.76	5'202'700	5'495'900	293'200
Service juridique des finances et du personnel	954'396.93	926'500	901'400	-25'100
Service des affaires intérieures et communales	4'874'345.79	5'196'100	4'964'900	-231'200
Secrétariat à l'égalité et à la famille	632'874.26	667'800	689'100	21'300
Service cantonal de l'informatique	21'465'800.04	23'603'000	23'345'600	-257'400
Excédent de recettes	1'507'483'727.25	1'555'446'800	1'522'441'400	-33'005'400

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	52'404'636.69	57'877'900	55'480'900	-2'397'000
31	Biens, services et marchandises	26'604'157.58	30'371'500	29'742'800	-628'700
32	Intérêts passifs	36'401'402.37	35'564'500	35'079'800	-484'700
33	Amortissements	20'201'329.05	13'377'000	16'160'000	2'783'000
34	Parts et contributions sans affectation	100'136'591.30	99'613'000	100'829'000	1'216'000
36	Subventions accordées	2'895'283.15	17'130'800	4'201'500	-12'929'300
38	Attributions aux financements spéciaux	14'298'523.14	6'873'300	7'274'200	400'900
39	Imputations internes	39'047'716.01	38'596'900	39'757'400	1'160'500
40	Impôts	988'010'159.68	1'042'821'500	1'013'443'200	-29'378'300
41	Patentes et concessions	26'287'423.50	26'278'000	26'638'000	360'000
42	Revenus des biens	30'921'810.36	29'888'300	30'805'700	917'400
43	Contributions	16'709'312.07	14'698'300	15'383'900	685'600
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	642'129'950.25	651'564'200	643'947'000	-7'617'200
45	Dédommagements de collectivités publiques	4'150'487.80	4'400'000	4'300'000	-100'000
46	Subventions acquises	21'650'039.45	21'800'000	23'300'000	1'500'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	24'410'424.14	21'085'600	8'100'000	-12'985'600
49	Imputations internes	48'316'421.55	46'535'800	48'607'300	2'071'500
	Total charges	291'989'639.29	299'404'900	288'525'600	-10'879'300
	Total revenus	1'802'586'028.80	1'859'071'700	1'814'525'100	-44'546'600
	Excédent de revenus	1'510'596'389.51	1'559'666'800	1'525'999'500	-33'667'300

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	3'112'662.26	4'220'000	3'558'100	-661'900
	Total dépenses	3'112'662.26	4'220'000	3'558'100	-661'900
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	3'112'662.26	4'220'000	3'558'100	-661'900

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -514'265'200 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'502'906 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 30'741'051 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 2'447'843 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -549'957'000 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	162'710'827.25	161'625'600	161'071'100	-554'500
30 Charges de personnel	14'580'278.60	18'973'900	16'103'700	-2'870'200
31 Biens, services et marchandises	8'206'271.49	10'547'500	9'030'700	-1'516'800
32 Intérêts passifs	32'235'238.27	32'064'000	30'879'300	-1'184'700
33 Amortissements	3'949'802.63	337'000	320'000	-17'000
34 Parts et contributions sans affectation	58'266'395.10	59'613'000	62'829'000	3'216'000
36 Subventions accordées	1'052'966.65	1'061'000	1'092'000	31'000
38 Attributions aux financements spéciaux	9'689'148.50	4'873'300	5'274'200	400'900
39 Imputations internes	34'730'726.01	34'155'900	35'542'200	1'386'300
4 Revenus de fonctionnement	701'631'041.70	681'821'400	675'434'400	-6'387'000
40 Impôts	80.13	0	0	0
41 Patentes et concessions	26'287'423.50	26'278'000	26'638'000	360'000
42 Revenus des biens	19'728'247.14	18'781'300	19'328'700	547'400
43 Contributions	1'500'000.70	816'100	829'400	13'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	564'001'454.43	563'222'200	552'385'000	-10'837'200
46 Subventions acquises	21'619'806.65	21'800'000	23'270'000	1'470'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	22'832'854.85	6'700'000	6'700'000	0
49 Imputations internes	45'661'174.30	44'223'800	46'283'300	2'059'500
Revenus nets de fonctionnement	538'920'214.45	520'195'800	514'363'300	-5'832'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	219'000	98'100	-120'900
50 Investissements propres	0.00	219'000	98'100	-120'900
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	219'000	98'100	-120'900
Excédent de financement	538'920'214.45	519'976'800	514'265'200	-5'711'600

Remarques

30 : Charges de personnel : le pont AVS pour les enseignants est comptabilisé au Service de l'enseignement.
 34 : Parts et contributions sans affectation : répartition du fonds de péréquation aux communes bénéficiaires de la péréquation des ressources et de la compensation des charges, du fonds des cas de rigueur aux communes bénéficiaires selon la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale, ainsi que des aides financières pour les fusions de communes (+3,2 mios).
 44 : Parts à des recettes et à des contributions sans affectation : par rapport au budget 2013, augmentation de la part au produit des impôts sur les huiles minérales (+0,3 mio) ainsi que diminution de la péréquation fédérale (-11,1 mios).
 46 : Subventions acquises : part communale à l'alimentation du fonds de péréquation financière intercommunale conformément à la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale (+1,5 mio).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	52.75	52.75	52.75

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière		
Sous-objectifs politiques		
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :	
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi	
1.2	Tenir et présenter les comptes	
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling	
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :	
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements	
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché	
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires	
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions	
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)	
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :	
3.1	Elaborer des préavis financiers	
3.2	Assurer le controlling financier départemental	
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques	
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques	
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale	
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Etablissement du projet de budget 2015	02.09.2014
	2 Etablissement de la planification financière intégrée pour les années 2016 à 2018	07.10.2014
	3 Clôture et présentation du compte 2013	01.04.2014
<i>ad2</i>	4 Réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons (MCH2)	31.12.2016
	5 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2014
<i>ad3</i>	6 Mise sur pied du nouveau programme informatique de calcul et de gestion du fonds de péréquation financière intercommunale	31.12.2014

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	1.1	6.1	5.4	-0.7
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	100.5%	100.1%	101.1%	1%
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	1'121.3	1'121.3	1'119.3	-2
	4 Endettement brut en milliards de francs	2.79	2.78	2.75	-0.03
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	2.6%	2.7%	3%	0.3%
<i>ad2</i>	6 Taux d'intérêt moyen annuel de la dette consolidée	3.45%	3.47%	3.47%	0%
	7 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée		91%	91%	0%
<i>ad4</i>	8 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	67.1	68.7	70.4	1.7

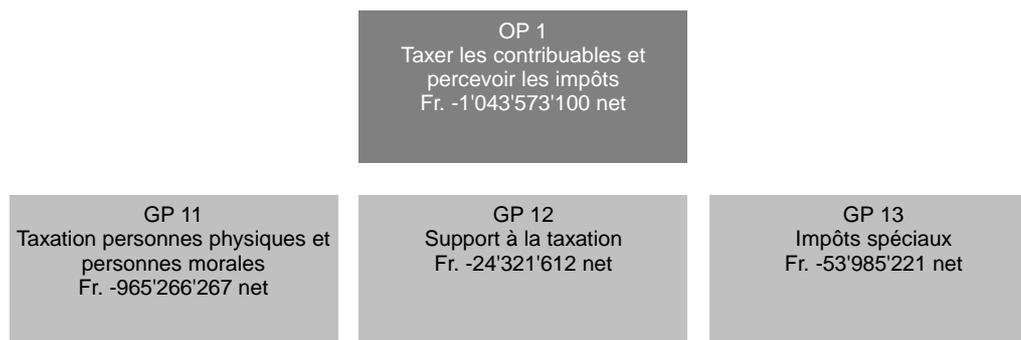
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Planification, budget et compte	2'661'197	158'291	2'502'906
P1101 Etablissement du budget	447'059	5'354	441'705
P1102 Tenue et présentation du compte	1'746'051	149'135	1'596'916
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	364'554	2'957	361'597
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	103'533	845	102'688
GP12 Services financiers et logistiques	45'239'379	14'498'328	30'741'051
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	534'722	145'179	389'543
P1202 Instruments de controlling et financiers	236'641	1'932	234'709
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	125'001	2'245	122'756
P1204 Gestion des données de base	154'992	1'240	153'752
P1205 Gestion de la trésorerie	34'073'301	8'150'619	25'922'682
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'200'000		1'200'000
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	375'000		375'000
322 Intérêts des prêts CPVAL	29'666'800		29'666'800
322 Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	787'500		787'500
422 Intérêts sur placements		380'000	-380'000
425 Intérêts des prêts du patrimoine administratif (créance I BCVs)		1'300'000	-1'300'000
490 Intérêts imputés		6'030'000	-6'030'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'044'001	440'619	1'603'382
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	836'957	6'697	830'260
P1207 Paiement des salaires	392'249	7'043	385'206
P1208 Gestion des allocations familiales	81'034	1'455	79'579
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	190'793	135	190'658
P1210 Gestion des assurances	3'682'367	3'045'823	636'544
318 Primes d'assurances	3'150'000		3'150'000
490 Imputations internes		2'924'000	-2'924'000
Solde dépenses/recettes du produit	532'367	121'823	410'544
P1211 Economat	3'924'071	2'401'072	1'522'999
310 Fourniture et matériel de bureau	1'600'000		1'600'000
310 Imprimés, reliures et publications	875'000		875'000
311 Mobilier, instruments et machines	850'000		850'000
490 Imputations internes		2'397'000	-2'397'000
Solde dépenses/recettes du produit	599'071	4'072	594'999
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	1'007'251	734'888	272'363
GP13 Analyses et mandats	2'491'424	43'581	2'447'843
P1301 Préavis financiers	427'311	21'700	405'611
P1302 Mandats spéciaux	107'828	5'425	102'403
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	577'438	6'192	571'246
P1304 Péréquation financière	140'002	135	139'867
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'238'845	10'129	1'228'716

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP14 Affaires financières générales	110'777'200	660'734'200	-549'957'000
P1401 Affaires financières générales	110'777'200	660'734'200	-549'957'000
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	3'207'000		3'207'000
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'100'000		5'100'000
341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'529'000		4'529'000
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	58'300'000		58'300'000
380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation cas de rigueur	3'800'000		3'800'000
390 Coûts indirects imputés à la RPLP	782'000		782'000
390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	32'500'000		32'500'000
410 Répartition du bénéfice net de la BNS		26'528'000	-26'528'000
426 Dividende BCVs		16'500'000	-16'500'000
426 Dividende Salines Suisses du Rhin SA		160'000	-160'000
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		782'000	-782'000
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		32'666'000	-32'666'000
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		74'232'000	-74'232'000
440 Péréquation des ressources		443'655'000	-443'655'000
440 Dîme de l'alcool		1'050'000	-1'050'000
462 Part des communes au fonds de péréquation		22'900'000	-22'900'000
480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		6'700'000	-6'700'000
490 Financement des coûts indirects par la RPLP		782'000	-782'000
490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		32'500'000	-32'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'559'200	2'279'200	280'000
Total	161'169'200	675'434'400	-514'265'200

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	94'928'796.54	86'635'800	89'354'900	2'719'100
30 Charges de personnel	21'666'592.60	21'882'500	21'919'200	36'700
31 Biens, services et marchandises	6'522'709.79	5'862'400	6'997'900	1'135'500
32 Intérêts passifs	4'165'946.00	3'500'000	4'200'000	700'000
33 Amortissements	16'193'172.97	13'000'000	15'800'000	2'800'000
34 Parts et contributions sans affectation	41'870'196.20	40'000'000	38'000'000	-2'000'000
36 Subventions accordées	1'115'262.30	1'110'000	1'115'000	5'000
38 Attributions aux financements spéciaux	2'048'074.64	0	0	0
39 Imputations internes	1'346'842.04	1'280'900	1'322'800	41'900
4 Revenus de fonctionnement	1'097'553'243.77	1'159'701'900	1'134'658'000	-25'043'900
40 Impôts	988'008'169.05	1'042'820'000	1'013'441'700	-29'378'300
42 Revenus des biens	11'163'807.02	11'107'000	11'407'000	300'000
43 Contributions	14'569'896.44	12'892'900	13'807'300	914'400
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	78'128'495.82	88'342'000	91'562'000	3'220'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'150'487.80	4'400'000	4'300'000	-100'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'397'569.29	0	0	0
49 Imputations internes	134'818.35	140'000	140'000	0
Revenus nets de fonctionnement	1'002'624'447.23	1'073'066'100	1'045'303'100	-27'763'000
5 Dépenses d'investissement	1'749'494.65	2'000'000	1'730'000	-270'000
50 Investissements propres	1'749'494.65	2'000'000	1'730'000	-270'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'749'494.65	2'000'000	1'730'000	-270'000
Excédent de financement	1'000'874'952.58	1'071'066'100	1'043'573'100	-27'493'000

Remarques

Rubrique 31 - Biens, services, marchandises: Augmentation des frais d'encaissement suite à l'augmentation constante du nombre de poursuites. En contrepartie, les récupérations des frais d'encaissement augmentent également (Rubrique 43).

Rubrique 33 - Amortissements: pertes sur créances.

Rubrique 40 - Impôts: La diminution, à hauteur de CHF 9 mio, auprès des personnes physiques s'explique avec l'introduction de la deuxième étape de la révision fiscale concernant les déductions des primes d'assurances et une diminution des taux de croissance. La diminution, à hauteur de CHF 20 mio, auprès des personnes morales s'explique par une baisse des rentrées fiscales due à la situation économique difficile pour certaines sociétés, notamment pour les sociétés exportatrices.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	168.30

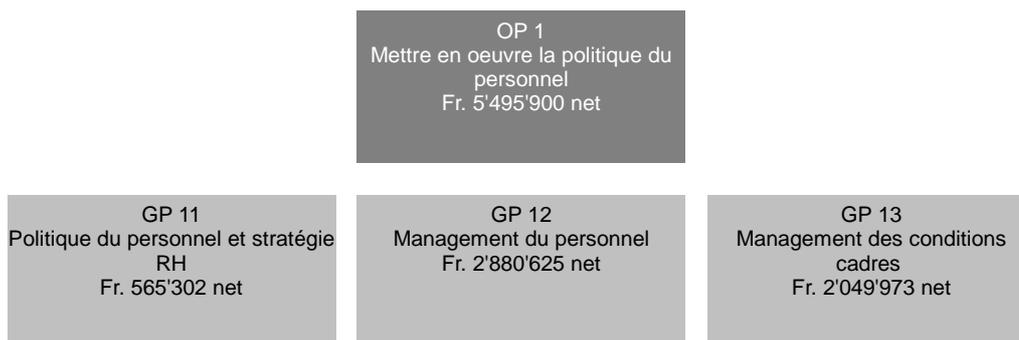
Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôts à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1	Projet SCC-2015 - mise à disposition de la possibilité pour le contribuable de consulter son extrait de compte à travers un portail Internet sécurisé		31.12.2014	
	2	Projet SCC-2015 - reprise des données du BS2000 sur SAP		31.12.2014	
	3	Projet SCC-2015 - migration des programmes pour la perception des impôts sur SAP		31.12.2014	
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14	
ad1	1	47	25	25	0
	2	274'196	277'300	281'900	4'600
	3	84.33%	80%	81%	1%
	4	41.86%	40%	42%	2%
	5	72%	57.0%	72%	15%
	6	68	100	75	-25
	7	10.29%	14%	13%	-1%
	8	19'084	18'500	19'000	500
	9		0	0	0
ad2	10	18'376	18'400	19'100	700
	11	35.4%	31%	33%	2%
ad3	12	34'385	32'000	32'000	0
ad4	13		29'000	30'000	1'000
	14		7'000	9'000	2'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	34'589'428	999'855'695	-965'266'267
P1101 Taxation des personnes physiques	29'781'437	839'670'612	-809'889'175
330 Pertes sur créances	13'611'300		13'611'300
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	860'000		860'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		772'591'700	-772'591'700
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		62'560'300	-62'560'300
Solde dépenses/recettes du produit	15'310'137	4'518'612	10'791'525
P1102 Taxation des personnes morales	4'807'991	160'185'083	-155'377'092
330 Pertes sur créances	2'188'700		2'188'700
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		129'700'000	-129'700'000
402 Impôts fonciers		19'650'000	-19'650'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		10'059'700	-10'059'700
Solde dépenses/recettes du produit	2'619'291	775'383	1'843'908
GP12 Support à la taxation	14'244'884	38'566'496	-24'321'612
P1201 Contentieux	10'844'211	18'688'698	-7'844'487
318 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	4'501'000		4'501'000
329 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	4'200'000		4'200'000
421 Intérêts compensatoires et moratoires		8'900'000	-8'900'000
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		2'502'000	-2'502'000
436 Récupérations des frais d'encaissement		6'500'000	-6'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'143'211	786'698	1'356'513
P1202 Taxes cadastrales	367'564	106'946	260'618
P1203 Impôts anticipés	1'548'250	19'343'059	-17'794'809
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		18'942'000	-18'942'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'548'250	401'059	1'147'191
P1204 Inspectorat fiscal	1'484'859	427'793	1'057'066
GP13 Impôts spéciaux	42'250'588	96'235'809	-53'985'221
P1301 Gains immobiliers	30'736'081	46'763'801	-16'027'720
340 Part communale aux gains immobiliers	29'333'300		29'333'300
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		44'000'000	-44'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'402'781	2'763'801	-1'361'020
P1302 Successions et donations	8'996'805	13'792'228	-4'795'423
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	8'666'700		8'666'700
405 Recettes fiscales des successions et donations		13'000'000	-13'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	330'105	792'228	-462'123
P1303 Impôts à la source	2'517'702	35'679'780	-33'162'078
Total	91'084'900	1'134'658'000	-1'043'573'100

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	4'691'463.36	5'538'700	5'780'300	241'600
30 Charges de personnel	3'960'662.65	4'728'800	5'057'800	329'000
31 Biens, services et marchandises	626'385.42	699'000	623'000	-76'000
33 Amortissements	25.20	0	0	0
36 Subventions accordées	2'500.00	0	0	0
39 Imputations internes	101'890.09	110'900	99'500	-11'400
4 Revenus de fonctionnement	307'440.60	336'000	284'400	-51'600
43 Contributions	96'747.85	164'000	112'400	-51'600
46 Subventions acquises	30'232.80	0	0	0
49 Imputations internes	180'459.95	172'000	172'000	0
Charges nettes de fonctionnement	4'384'022.76	5'202'700	5'495'900	293'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'384'022.76	5'202'700	5'495'900	293'200

Remarques

30 Charges de personnel : l'écart s'explique principalement par l'augmentation du montant pour l'engagement de personnel GETAC, par l'augmentation des besoins pour les mises au concours des postes, par les frais de formation interne, par l'augmentation du nombre de collaborateurs devant passer des examens médicaux pour les travailleurs de nuit.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail

Sous-objectifs politiques

- 1 Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail
- 2 Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais
- 3 Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mesures prioritaires		Décal
<i>ad1</i>	1 Poursuivre le développement des mesures conciliant vie professionnelle et non professionnelle	31.12.2014
<i>ad2</i>	2 Soutien du Conseil d'Etat et des départements dans l'audit du personnel et dans l'analyse des prestations	31.12.2015
	3 Introduction du dossier électronique du personnel (introduction par étapes)	31.12.2014
<i>ad3</i>	4 Mise en place et suivi du plan d'action suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale en 2013	31.12.2014
	5 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réalisation des axes prioritaires 2014	31.12.2014
	6 Poursuivre la mise en place d'un concept pour le développement des compétences de conduite des cadres	31.12.2014

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre des postulations par mise au concours	21	20	21	1
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	50%	45%	50%	5%
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées		2%	2%	0%
<i>ad2</i>	4 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	133	140	133	-7
	5 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (suite à des mises aux concours)	20	12	30	18
<i>ad3</i>	6 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (résultats du sondage seront connus fin 2013)	0%	90%	0%	-90%
	7 Taux de démission des employés (CDI) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.7%	3%	3%	0%
	8 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (CDI et CDD-sans les enseignants)	2.9%	2.9%	2.9%	0%
	9 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (CDI) (sans les enseignants)	2.2	2.5	2.5	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	569'345	4'043	565'302
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	345'856	2'673	343'183
P1102 Controlling du personnel	127'834	1'009	126'825
P1103 Information du personnel	95'655	361	95'294
GP12 Management du personnel	3'152'839	272'214	2'880'625
P1201 Marketing du personnel	391'100	1'153	389'947
309 Mise au concours+film	245'000		245'000
Solde dépenses/recettes du produit	146'100	1'153	144'947
P1202 Recrutement du personnel	155'228	1'225	154'003
P1203 Instruments de conduite	36'518	289	36'229
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	289'170	2'018	287'152
309 Fidélités	20'000		20'000
Solde dépenses/recettes du produit	269'170	2'018	267'152
P1205 Développement et formation du personnel	1'893'149	235'513	1'657'636
301 Stagiaires et stagiaires été	760'000		760'000
301 Stagiaires MPC	300'000		300'000
308 Stagiaires GETAC	75'000		75'000
309 Hon animateurs+formation cadres+red. temps rbt	360'000		360'000
318 Formation pour cadres	60'000		60'000
436 Inscriptions reçues des communes		60'000	-60'000
490 Prest. Routes nationales et autres		172'000	-172'000
Solde dépenses/recettes du produit	338'149	3'513	334'636
P1206 Départ du personnel	97'397	216	97'181
309 Départs à la retraite	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	27'397	216	27'181
P1207 Apprentis	262'883	31'584	231'299
P1208 Mobilité professionnelle	27'394	216	27'178
GP13 Management des conditions cadres	2'058'116	8'143	2'049'973
P1301 Gestion du droit du travail	780'045	4'972	775'073
309 Intégration des personnes handicapées et visite médicales	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	630'045	4'972	625'073
P1302 Egalité des chances	459'522	288	459'234
306 Participation financière aux frais de garde	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	59'522	288	59'234
P1303 Santé et sécurité au travail	222'207	937	221'270
309 Examens médicaux (travail nuit + vaccination grippe)	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	162'207	937	161'270
P1304 Management de l'organisation	127'835	1'009	126'826
P1305 Technologies RH	468'507	937	467'570
311 Lecteurs Alltronic (achat+remplacement)	100'000		100'000
318 Consulting (gestion temps, e-dossier), rapport IF, SAP BO/BI	232'800		232'800
Solde dépenses/recettes du produit	135'707	937	134'770
Total	5'780'300	284'400	5'495'900

SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
Fr. 901'400 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
Fr. 588'845 net

GP 12
Fiscalité
Fr. 312'555 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	1'047'241.38	1'042'900	1'058'900	16'000
30 Charges de personnel	711'938.05	738'800	740'600	1'800
31 Biens, services et marchandises	262'108.04	244'000	243'000	-1'000
33 Amortissements	58'026.05	40'000	40'000	0
36 Subventions accordées	5'165.20	9'000	25'000	16'000
39 Imputations internes	10'004.04	11'100	10'300	-800
4 Revenus de fonctionnement	92'844.45	116'400	157'500	41'100
42 Revenus des biens	29'756.20	0	70'000	70'000
43 Contributions	51'468.55	116'400	75'500	-40'900
49 Imputations internes	11'619.70	0	12'000	12'000
Charges nettes de fonctionnement	954'396.93	926'500	901'400	-25'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	954'396.93	926'500	901'400	-25'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	4.00	4.00	4.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité	
Sous-objectifs politiques	
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFI, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile
2	Assumer le secrétariat de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR)

SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Mesures prioritaires					Délag
<i>ad1</i>	1 Appui juridique à la réalisation du projet de Campus universitaire à Sion				31.12.2017
	2 Suivi de l'entrée en vigueur de la révision de la législation concernant le régime de pensions des magistrats				31.12.2014
	3 Appui juridique à l'application de la loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités				31.12.2015
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0	0
	2 Pour cent des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	95.%	90%	90%	0%
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	12.5%	15%	15%	0%
<i>ad2</i>	4 Rapport recours traités / recours déposés (base de référence: 90)	123%	110%	110%	0%
	5 Pourcentage maximum de décisions de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) invalidées par le Tribunal fédéral (base de référence: 15)	26%	15%	15%	0%
	6 Pourcentage des recours en matière fiscale traités dans le délai maximal d'une année	60%	60%	60%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	666'980	78'135	588'845
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	159'698	3'492	156'206
P1102 Législation et consultations	93'480	2'044	91'436
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	13'634	299	13'335
P1104 Encaissement et paiement	400'168	72'300	327'868
319 Indemnités LAVI	230'000		230'000
330 Amortissement des factures de frais de justice	40'000		40'000
366 Assistance judiciaire	25'000		25'000
429 Récupération de l'assistance judiciaire		70'000	-70'000
Solde dépenses/recettes du produit	105'168	2'300	102'868
GP12 Fiscalité	391'920	79'365	312'555
P1201 Conseils juridiques, instruction et rédaction	282'388	6'173	276'215
P1202 Secrétariat administratif	109'532	73'192	36'340
300 Indemnités aux membres de la CCR en matière fiscale	55'000		55'000
431 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		60'000	-60'000
490 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		12'000	-12'000
Solde dépenses/recettes du produit	54'532	1'192	53'340
Total	1'058'900	157'500	901'400

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 4'964'900 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
Fr. 792'966 net

GP 12
Relation Canton-communes
Fr. 4'171'934 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	7'147'280.04	21'675'000	8'458'400	-13'216'600
30 Charges de personnel	2'173'469.70	2'120'200	2'098'600	-21'600
31 Biens, services et marchandises	72'350.40	239'700	231'500	-8'200
33 Amortissements	283.75	0	0	0
36 Subventions accordées	670'000.00	14'895'600	1'910'000	-12'985'600
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
39 Imputations internes	2'231'176.19	2'419'500	2'218'300	-201'200
4 Revenus de fonctionnement	2'272'934.25	16'478'900	3'493'500	-12'985'400
40 Impôts	1'910.50	1'500	1'500	0
43 Contributions	91'023.75	91'800	92'000	200
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	180'000.00	14'385'600	1'400'000	-12'985'600
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Charges nettes de fonctionnement	4'874'345.79	5'196'100	4'964'900	-231'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'874'345.79	5'196'100	4'964'900	-231'200

Remarques

36 : Le montant correspond à la participation du canton aux églises ainsi qu'à l'aide à la fusion de la nouvelle commune de Bettmeralp.
39-49 : attribution au fonds de fusion d'un montant de 2 mios.
48 : voir remarque sous 36.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	12.50	13.00	13.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien des travaux relatifs à la révision constitutionnelle et législative touchant à l'organisation territoriale et institutionnelle du canton			30.06.2016
	2 Suivi des travaux législatifs relatifs à la révision de la Constitution dans la mesure où elle touche les libertés individuelles et les droits fondamentaux			30.09.2016
	3 Modification de la loi sur les incompatibilités			30.06.2015
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2012 = 2237 dossiers déposés)	-946	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	90%	85%	85%
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	136	100	100

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Constitution, législation et contentieux	860'167	67'201	792'966
P1101 Constitution et législation cantonales	91'345	635	90'710
P1102 Recours, plaintes	768'822	66'566	702'256
GP12 Relation Canton-communes	7'598'233	3'426'299	4'171'934
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	61'613	222	61'391
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	181'001	16'564	164'437
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	6'621'032	3'408'845	3'212'187
362 Aide à la fusion des communes	1'400'000		1'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'221'032	3'408'845	1'812'187
P1204 Organisation des élections et votations	176'378	331	176'047
P1205 Relations avec les autorités	558'209	337	557'872
365 Subventions aux églises	510'000		510'000
Solde dépenses/recettes du produit	48'209	337	47'872
Total	8'458'400	3'493'500	4'964'900

OP 1
Promouvoir l'égalité
femmes-hommes. Soutenir la
famille. Lutter contre les violences
domestiques.
Fr. 689'100 net

GP 11
Egalité / Famille / Violence
domestique
Fr. 689'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	648'197.26	676'700	738'300	61'600
30 Charges de personnel	473'649.30	479'300	505'400	26'100
31 Biens, services et marchandises	122'443.05	132'900	168'000	35'100
36 Subventions accordées	19'288.00	29'000	29'000	0
39 Imputations internes	32'816.91	35'500	35'900	400
4 Revenus de fonctionnement	15'323.00	8'900	49'200	40'300
43 Contributions	15'323.00	8'900	19'200	10'300
46 Subventions acquises	0.00	0	30'000	30'000
Charges nettes de fonctionnement	632'874.26	667'800	689'100	21'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	632'874.26	667'800	689'100	21'300

Remarques

Soutien financier de la Confédération pour la mise en réseau des spécialistes du domaine des mariages forcés. Ce projet fait partie de la thématique des violences domestiques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	3.50	3.50	3.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière

SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

Mesures prioritaires		Délai			
ad1	1 Analyse de la représentation féminine dans les commissions parlementaires	31.12.2014			
	2 Sensibilisation d'un large public au droit de l'égalité	31.12.2014			
ad2	3 Analyser le besoin des familles dans le domaine de la conciliation travail-famille	31.12.2014			
	4 Organisation du 3ème Prix Famille+	31.10.2014			
ad3	5 Mise en oeuvre du plan d'actions de mise en réseau des spécialistes du domaine des violences domestiques (rencontre annuelle, tables rondes, diffusion de newsletters, etc.)	31.12.2014			
	6 Adaptation de la brochure "La violence est inacceptable"	31.12.2014			

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1	1 Nombre d'interventions médiatiques (2011 : 16)	32	15	15	0
	2 Nombre de réponses aux demandes d'informations			50	
ad2	3 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives (2011: 5)	5	5	5	0
	4 Nombre de consultations du Guide pratique (www.vs.ch/famille --> Guide pratique)			850	
ad3	5  Nombre de victimes adultes de violence domestique en contact avec un centre LAVI en Valais [information statistique] (2011: 360)	274	250	250	0
	6  Nombre de cas de violences domestiques connus par la police cantonale en Valais [information statistique] (2011: 295)	299	200	250	50

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	738'300	49'200	689'100
P1101 Egalité	238'160	15'870	222'290
P1102 Famille	238'160	15'871	222'289
P1103 Violence domestique	261'980	17'459	244'521
Total	738'300	49'200	689'100

Département des finances et des institutions (DFI)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
 Assurer et développer un système
 d'informations
 Fr. 23'345'600 net

GP 11
 Gestion des systèmes
 d'informations
 Fr. 23'345'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	20'815'833.46	22'210'200	22'063'700	-146'500
30 Charges de personnel	8'838'045.79	8'954'400	9'055'600	101'200
31 Biens, services et marchandises	10'791'889.39	12'646'000	12'448'700	-197'300
32 Intérêts passifs	218.10	500	500	0
33 Amortissements	18.45	0	0	0
36 Subventions accordées	30'101.00	26'200	30'500	4'300
38 Attributions aux financements spéciaux	561'300.00	0	0	0
39 Imputations internes	594'260.73	583'100	528'400	-54'700
4 Revenus de fonctionnement	713'201.03	608'200	448'100	-160'100
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	384'851.78	608'200	448'100	-160'100
49 Imputations internes	328'349.25	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	20'102'632.43	21'602'000	21'615'600	13'600
5 Dépenses d'investissement	1'363'167.61	2'001'000	1'730'000	-271'000
50 Investissements propres	1'363'167.61	2'001'000	1'730'000	-271'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'363'167.61	2'001'000	1'730'000	-271'000
Insuffisance de financement	21'465'800.04	23'603'000	23'345'600	-257'400

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	53.45	54.45	55.45

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Aucun poste supplémentaire : il s'agit du rattachement administratif du poste de Délégué aux questions informatiques au Service cantonal de l'informatique selon la décision du Conseil d'Etat du 19 juin 2013.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer les systèmes d'informations	
1.1	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.2	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.	
1.3	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)	
1.4	Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs et assurer, le cas échéant, la mise en place des solutions retenues	
1.5	Gérer la logistique et les processus (achats, formation, conseil, workflows)	
1.6	Gérer et assurer la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'administration cantonale, réaliser les installations et les configurations, assurer le dépannage du matériel et des logiciels.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Gestion des taxes et revenus (SCC-2015) : Migration du portail des communes et des fiduciaires de WebTA vers JEE, personnes morales, impôt à la source, gestion des interfaces et appui au projet.	31.01.2016
	2 Mise en fonction d'un deuxième IT-Center	31.12.2017
	3 Contrôle et renforcement du niveau de sécurité de l'IT	31.12.2017
	4 Projet d'implémentation de la stratégie informatique	31.12.2015
	5 Développement de l'application de gestion des participations étatiques.	31.01.2015
	6 ECM - Suite du projet de dématérialisation des documents et de gestion documentaire	31.12.2016
	7 Migration du système de messagerie Groupwise vers Exchange (Microsoft/Outlook)	31.12.2015
	8 Fin de projet de migration Windows 7	30.06.2014
	9 Déploiement de l'architecture WIFI sur le réseau de l'administration cantonale	31.12.2016
	10 Mise en place de stratégies et validation des concepts d'implémentation en matière de nouvelles technologies de mobilité, de cloud computing, et de réseaux sociaux	31.01.2014
	11 BI - Préparation à la mise en oeuvre d'une solution de Business Intelligence (BI)	31.12.2014
	12 Base de données référentielles (BDR) : Intégration des mutations des personnes physiques sur les registres cantonaux	31.01.2014
	13 Migration des intranet et extranet vers le portail Liferay	31.12.2015
	14 Extension SAN (capacité de stockage)	31.12.2014
	15 Paiements directs (ASA 2011, Registre des vignes)	31.01.2014
	16 Evaluation de méthodologies, bonnes pratiques et processus pour les besoins du SCI	31.12.2017
	17 Mise en place de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, sur la base de la méthodologie HERMES, en tenant compte des spécificités cantonales	31.12.2016

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre d'interruptions de service du système de production durant les heures ouvrées			5	
2 Nombre de révision de la liste des standards bureautiques			2	
3 Nombre de séances de coordination pour chaque équipe projets, au minimum			3	
4 Couverture fonctionnelle des produits finis de plus de 80% de la demande du client (indice de satisfaction des services demandeurs); pourcentage de produits répondant à ce critère.			100%	
5 Respect strict des délais pour les développements en lien avec des impératifs légaux ou réglementaires			100%	
6 Disponibilité des services de télécommunications			99.9%	
7 Life-test sur l'infrastructure			2	
8 Nombre de registres synchronisés avec la BDR		3	5	2
9 Taux d'interventions sur site		17%	17%	0%
10 Organiser et piloter des audits de sécurité		2	3	1
11 Nombre d'appareils multi-fonctions installés		10	5	-5

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Gestion des systèmes d'informations	23'793'700	448'100	23'345'600
P1101 Pilotage	3'865'359	4'852	3'860'507
P1102 Sécurité informatique	497'847	1'260	496'587
P1103 Systèmes	7'668'691	35'657	7'633'034
P1104 Télécommunications	4'228'727	106'298	4'122'429
P1105 Développement	3'267'080	273'178	2'993'902
P1106 Logistique et processus	1'619'680	18'038	1'601'642
P1107 Postes utilisateurs	2'646'316	8'817	2'637'499
Total	23'793'700	448'100	23'345'600

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	965'813'861.44	973'098'100	972'848'800	-249'300
	Recettes	288'929'476.70	272'292'600	290'118'300	17'825'700
	Excédent de dépenses	676'884'384.74	700'805'500	682'730'500	-18'075'000
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Service de la santé publique	506'872'328.79	529'626'500	509'363'000	-20'263'500
	Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'107'028.46	5'602'100	5'812'800	210'700
	Service de l'action sociale	104'785'329.42	101'867'500	104'498'700	2'631'200
	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	2'591'212.88	2'775'600	4'573'500	1'797'900
	Offices des poursuites et faillites	-7'808'117.25	-5'081'400	-7'388'700	-2'307'300
	Service de la culture	28'521'206.49	28'622'800	28'121'000	-501'800
	Subventionnement des assurances sociales	36'815'395.95	37'392'400	37'750'200	357'800
	Excédent de dépenses	676'884'384.74	700'805'500	682'730'500	-18'075'000
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	50'737'448.30	50'028'200	53'581'200	3'553'000
31	Biens, services et marchandises	33'762'750.74	30'412'000	33'463'800	3'051'800
32	Intérêts passifs	229.70			
33	Amortissements	242'288.65	87'400	100'000	12'600
35	Dédommagements à des collectivités publiques	24'361.50	23'800	23'800	0
36	Subventions accordées	854'680'874.21	870'565'400	866'336'000	-4'229'400
38	Attributions aux financements spéciaux	805'889.00	149'000	149'000	0
39	Imputations internes	4'086'596.41	4'125'300	4'090'400	-34'900
40	Impôts	8'815.40	4'500	4'500	0
41	Patentes et concessions	4'310.20		10'000	10'000
42	Revenus des biens	14'645'483.35	13'670'000	13'794'000	124'000
43	Contributions	34'441'034.07	33'136'500	36'410'700	3'274'200
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	193'722.70	199'200	195'600	-3'600
45	Dédommagements de collectivités publiques	48'539'158.83	35'076'700	41'996'000	6'919'300
46	Subventions acquises	182'584'215.99	185'349'100	193'044'600	7'695'500
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	3'071'477.46	414'200	599'300	185'100
49	Imputations internes	2'522'276.75	2'500'200	2'210'300	-289'900
	Total charges	944'340'438.51	955'391'100	957'744'200	2'353'100
	Total revenus	286'010'494.75	270'350'400	288'265'000	17'914'600
	Excédent de charges	658'329'943.76	685'040'700	669'479'200	-15'561'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	2'417'191.11	833'000	1'710'600	877'600
56	Subventions accordées	19'056'231.82	16'874'000	13'394'000	-3'480'000
60	Transferts au patrimoine financier	384'130.78			
66	Subventions acquises	2'534'851.17	1'942'200	1'853'300	-88'900
	Total dépenses	21'473'422.93	17'707'000	15'104'600	-2'602'400
	Total recettes	2'918'981.95	1'942'200	1'853'300	-88'900
	Excédent de dépenses	18'554'440.98	15'764'800	13'251'300	-2'513'500

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 509'363'000 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 9'004'578 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 285'394'164 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 117'286'259 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 97'677'999 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	593'216'585.16	619'075'900	604'904'200	-14'171'700
30 Charges de personnel	3'830'537.35	4'077'600	4'124'800	47'200
31 Biens, services et marchandises	322'685.02	664'000	579'000	-85'000
33 Amortissements	8'304.00	0	0	0
36 Subventions accordées	588'843'942.55	614'139'400	600'000'900	-14'138'500
38 Attributions aux financements spéciaux	3'172.25	4'000	4'000	0
39 Imputations internes	207'943.99	190'900	195'500	4'600
4 Revenus de fonctionnement	100'231'390.79	100'949'400	104'231'200	3'281'800
40 Impôts	2'940.00	4'500	4'500	0
42 Revenus des biens	12'530'000.00	12'530'000	12'530'000	0
43 Contributions	175'877.40	159'500	156'700	-2'800
46 Subventions acquises	84'272'801.84	86'501'400	89'786'000	3'284'600
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'958'091.50	350'000	546'300	196'300
49 Imputations internes	1'291'680.05	1'404'000	1'207'700	-196'300
Charges nettes de fonctionnement	492'985'194.37	518'126'500	500'673'000	-17'453'500
5 Dépenses d'investissement	13'887'134.42	11'500'000	8'690'000	-2'810'000
50 Investissements propres	1'553'412.50	100'000	520'000	420'000
56 Subventions accordées	12'333'721.92	11'400'000	8'170'000	-3'230'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	13'887'134.42	11'500'000	8'690'000	-2'810'000
Insuffisance de financement	506'872'328.79	529'626'500	509'363'000	-20'263'500

Remarques

Le budget 2014 du Service est élaboré conformément au décret sur les soins de longue durée.

Rubrique 36, subventions accordées :

La variation du budget s'élève à -14.1 mios, dont -3.5 mios pour les EMS, +0.7 mio pour les CMS, -3.5 mios pour le RSV, +2.5 mios pour les cliniques privées, +1 mio pour l'informatisation de la médecine ambulatoire, +1.3 mio pour l'OCVS et -12.7 mios pour les subventions en faveur des assurés économiquement modestes des caisses-maladie.

Rubrique 46, subventions acquises :

La participation fédérale au subventionnement des primes d'assurances-maladie pour les assurés économiquement modestes augmente de 3.1 mios et la participation des communes au financement des foyers de jour est en hausse de 0.2 mio.

Rubrique 5, dépenses d'investissements :

L'écart provient de la fin des travaux en lien avec la restructuration des urgences et du service d'endoscopie de l'hôpital de Viège.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	24.00	24.50	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
1.4	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.5	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.6	Définir et mettre en œuvre le programme périodique de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.2	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
4	Garantir l'accessibilité économique des prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Demande aux institutions sanitaires de publier régulièrement des indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins	31.12.2016
	2 Mise en oeuvre du programme cadre de promotion de la santé et prévention 2011-2014, en particulier dans les domaines prioritaires: promotion d'une alimentation équilibrée et du mouvement, prévention contre les addictions, promotion de la santé mentale	31.12.2014
	3 Mise en oeuvre d'un système de surveillance de la qualité des soins et de la sécurité des patients dans les institutions sanitaires, en collaboration avec l'Observatoire valaisan de la santé	31.12.2015
	4 Renforcer l'information aux patients concernant les procédures à l'encontre des professionnels de la santé (Commission de surveillance) ainsi que la sécurité et la qualité des soins des établissements et institutions sanitaires (Commission cantonale)	31.12.2014
<i>ad2</i>	5 Préparation de la planification hospitalière en application des nouvelles dispositions fédérales (LAMal)	31.12.2014
	6 Finalisation des études concernant l'adaptation des infrastructures hospitalières et élaboration du calendrier de réalisation (Spitalzentrum Oberwallis, Centre hospitalier du Valais romand, Malévoz)	31.12.2014
	7 Soumission au Conseil d'Etat et au Grand Conseil du cautionnement des travaux pour l'hôpital de Sion	31.12.2014
	8 Mise en oeuvre par le RSV d'une information systématique au patient sur sa possibilité de faire recours à un 2ème avis médical, introduction de cette information dans la déclaration du consentement éclairé signé par le patient et soutien dans la mise en oeuvre du 2ème avis en accord avec le patient	31.12.2014
	9 Elaboration d'un concept de prise en charge multidisciplinaire dans le domaine de la MHS, basé sur les recommandations de l'expert mandaté par le Département, en tenant compte notamment de l'encadrement des pratiques professionnelles et en favorisant une trajectoire optimale de prise en charge des patients en particulier sous l'angle des indications opératoires et de la prise en charge chirurgicale	30.06.2014
<i>ad3</i>	10 Elaboration d'un concept pour le renforcement de la coordination entre les institutions sanitaires (infirmiers/-ères de liaison)	31.12.2014
	11 Mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée 2010-2015, en particulier par la construction de nouveaux établissements médico-sociaux et le développement des soins à domicile en collaboration avec les associations de bénévoles.	31.12.2015
	12 Mise en oeuvre de mesures de soutien à la médecine de premier recours	31.12.2014
<i>ad4</i>	13 Mise à disposition de moyens budgétaires adéquats permettant d'atténuer les effets de l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les assurés à revenu modeste	31.12.2014

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé		430	300	-130
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique) [Agenda 21]		28	28	0
3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)		70. %	65%	-5%
4 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique [Agenda 21]		30	30	0
ad2 5  Nombre d'emplois plein temps de l'Hôpital du Valais (RSV)	3'548	3'530	3'663	133
6 Nombre de lits exploités par les établissements publics des soins aigus	700	700	700	0
7  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans		33'560	33'600	40
8  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques des hôpitaux publics valaisans		80'770	80'600	-170
9  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques des hôpitaux publics valaisans		64'600	63'000	-1'600
10  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de réadaptation des hôpitaux publics valaisans		1'145	1'156	11
11  Nombre de journées-malades en lits d'attente des hôpitaux publics valaisans		5'350	5'800	450
12  Nombre de journées-malades de soins palliatifs des hôpitaux publics valaisans	8'096	6'832	7'037	205
13 Nombre d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées (2012 : 2'481; B2013 : 2'508)			2'558	
14 Nombre d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital (2012 : 2'830; B2013 : 2'917)			2'976	
15 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (hôpital de Sion)			80	
ad3 16 Nombre de lits de long séjour reconnus dans les EMS (2011: 2'766) (2012: 2'827) (2013:2'856)	2'853	2'986	2'927	-59
17  Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS	1'003'900	1'045'000	1'052'661	7'661
18  Nombre d'EPT soignants dans les EMS (2010: 1'680) (2011:1'753)		1'791	1'855	64
19  Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS (2010: 259'402) (2011: 252'224)		264'000	264'000	0
20  Nombre de journées de prise en charge dans les foyers de jours / nuit	16'697	25'343	24'445	-898
21  Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton (2011: 543)			568	
ad4 22 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	28%	28%	26%	-2%
23 Subside moyen par assuré	2'047	2'107	2'086	-21
24  Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.- // C2013: 335)	330	343	342	-1

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Office du médecin cantonal	10'879'915	1'875'337	9'004'578
P1101 Médecin cantonal	396'256	4'467	391'789
P1102 Prévention et promotion de la santé	9'019'813	1'756'281	7'263'532
364 Addiction Valais	3'000'000		3'000'000
364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'750'000		1'750'000
364 Régulation médicale	800'000		800'000
364 SIPE	2'120'000		2'120'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'349'813	1'756'281	-406'468
P1103 Epidémiologie	520'911	630	520'281
P1104 Surveillance professions de la santé	674'543	111'137	563'406
P1105 Surveillance des médicaments	268'392	2'822	265'570
GP12 Domaine hospitalier	298'014'355	12'620'191	285'394'164
P1201 Réseau Santé Valais	217'858'166	11'630'219	206'227'947
364 Coordination du don d'organe	150'000		150'000
364 Soins palliatifs	1'110'000		1'110'000
364 Subventions d'exploitation	214'300'000		214'300'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'550'000	-11'550'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'298'166	80'219	2'217'947
P1202 Hôpital du Chablais	24'153'359	982'438	23'170'921
364 Subventions d'exploitation	23'600'000		23'600'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000	-980'000
Solde dépenses/recettes du produit	553'359	2'438	550'921
P1203 Cliniques privées	17'588'679	1'040	17'587'639
365 Clinique bernoise de Montana	1'803'300		1'803'300
365 Clinique de Valère	10'119'000		10'119'000
365 Clinique genevoise de Montana	558'000		558'000
365 Clinique lucernoise de Montana	343'000		343'000
365 Clinique romande de réadaptation	3'170'000		3'170'000
365 Cliniques RZL AG	1'500'000		1'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	95'379	1'040	94'339
P1204 Hospitalisation hors canton	38'414'151	6'494	38'407'657

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP13 Domaine extra hospitalier	117'817'657	531'398	117'286'259
P1301 Etablissements médico-sociaux	76'672'719	523'233	76'149'486
364 EMS publics	60'597'900		60'597'900
365 EMS privés	8'240'000		8'240'000
564 Subventions d'investissements aux EMS	5'600'000		5'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'234'819	523'233	1'711'586
P1302 Soins à domicile	25'053'858	4'028	25'049'830
364 CMS	24'632'000		24'632'000
Solde dépenses/recettes du produit	421'858	4'028	417'830
P1303 Organisation des secours (OCVS)	10'054'171	1'917	10'052'254
364 Subventions d'exploitation	9'000'000		9'000'000
564 Subventions d'investissements	850'000		850'000
Solde dépenses/recettes du produit	204'171	1'917	202'254
P1304 Médecine ambulatoire	2'147'931	822	2'147'109
364 Assistanat en cabinet	300'000		300'000
564 Informatisation de la médecine ambulatoire	420'000		420'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'427'931	822	1'427'109
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'160'340	659	1'159'681
364 Structure le liaison interinstitutionnelle (SCLII)	1'040'000		1'040'000
Solde dépenses/recettes du produit	120'340	659	119'681
P1306 Observatoire de la santé	2'728'638	739	2'727'899
364 Observatoire valaisan de la santé	1'820'000		1'820'000
364 Registre valaisan des tumeurs	343'000		343'000
Solde dépenses/recettes du produit	565'638	739	564'899
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	186'882'273	89'204'274	97'677'999
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	186'882'273	89'204'274	97'677'999
366 Subventions aux assurés	185'300'000		185'300'000
460 Subventions de la Confédération		89'198'000	-89'198'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'582'273	6'274	1'575'999
Total	613'594'200	104'231'200	509'363'000

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1
Maîtriser la sécurité des denrées,
des produits toxiques, les
épizooties et protéger les animaux
Fr. 5'812'800 net

GP 11
Denrées alimentaires et objets
usuels
Fr. 3'075'275 net

GP 12
Piscines, substances et
préparations dangereuses
Fr. 540'612 net

GP 13
Santé animale et protection des
animaux
Fr. 2'196'913 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	6'299'946.91	6'600'800	6'745'100	144'300
30 Charges de personnel	4'650'187.30	5'023'400	5'138'500	115'100
31 Biens, services et marchandises	1'210'552.82	1'249'800	1'278'800	29'000
33 Amortissements	34'737.19	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	24'361.50	23'800	23'800	0
36 Subventions accordées	18'850.00	35'500	35'500	0
38 Attributions aux financements spéciaux	220'511.15	145'000	145'000	0
39 Imputations internes	140'746.95	123'300	123'500	200
4 Revenus de fonctionnement	1'313'654.30	1'208'700	1'282'300	73'600
40 Impôts	1'267.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	4'310.20	0	10'000	10'000
42 Revenus des biens	535.75	0	0	0
43 Contributions	1'025'168.90	921'700	985'300	63'600
46 Subventions acquises	151'013.45	140'000	140'000	0
49 Imputations internes	131'359.00	147'000	147'000	0
Charges nettes de fonctionnement	4'986'292.61	5'392'100	5'462'800	70'700
5 Dépenses d'investissement	120'735.85	210'000	350'000	140'000
50 Investissements propres	120'735.85	210'000	350'000	140'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	120'735.85	210'000	350'000	140'000
Insuffisance de financement	5'107'028.46	5'602'100	5'812'800	210'700

Remarques

Rubrique 31: Conformément aux exigences de l'art. 6, al. 1, de l'Ordonnance du 26 octobre 2011 sur la coordination des contrôles dans les exploitations agricoles (OCCEA), entrée en vigueur le 1er janvier 2012, (production primaire), un mandat de prestations entre le canton et les organisations de contrôle a été établi et approuvé par les différents comités des organisations, d'où une augmentation de Fr. 100'000.

Rubrique 50: augmentation de Fr. 140'000 afin de développer des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable en particulier les micropolluants.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	30.30	31.30	31.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie	
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau)	
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur	
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires	
1.4	Contribuer au développement des AOC valaisannes et en contrôler la conformité	
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie	
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses	
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes	
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires	
3	Lutter contre les épizooties, veiller au bien-être des animaux, contrôler la population canine	
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties; en particulier les zoonoses	
3.2	Veiller au respect de l'intégrité de l'animal (conditions de détention, de transport et d'abattage, usage adéquat des médicaments vétérinaires)	
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens et veiller à la protection des personnes contre les chiens dangereux ou potentiellement dangereux	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Maintien et augmentation de l'efficacité des analyses et des inspections: remplacement des appareils analytiques dans le domaine Anions/Cations et métaux lourds	31.12.2015
	2 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échange des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun)	31.12.2017
	3 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable en particulier les micropolluants	31.12.2015
ad2	4 Intensification des inspections et des contrôles suivis dans le domaine des piscines et de l'eau de baignades	31.12.2015
	5 Elaboration de la loi d'exécution de la loi fédérale sur les produits chimiques	31.12.2014
ad3	6 Finalisation de la gestion de la crise de tuberculose bovine	31.12.2014
	7 Mise en oeuvre de la réorganisation des contrats de production primaire, en particulier la formation et la surveillance des contrôleurs des organisations mandatés	31.12.2015
	8 Révision et modification de la Loi d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux.455.1. incluant la motion 1.118 concernant une prothèse dentaire canine	31.12.2014

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspecteur des denrées alimentaires	2'830	4'000	3'100	-900
2 Nombre d'inspections effectuées par année par l'inspecteur des denrées alimentaires (avec les « inspections suivies » concernant les établissements non-conformes)			3'400	
3 Nombre d'analyses microbiologiques et chimiques	7'365	6'500	6'500	0
4 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité	4	10	10	0
5 Part des entreprises de denrées alimentaires et objets usuels contrôlées selon l'analyse des risques (sur un total de 6822 entreprises)	38%	60%	45%	-15%
<i>ad2</i> 6 Nombre d'analyses des eaux de piscines réalisées par année	1'684	1'500	1'500	0
<i>ad3</i> 7 Nombre de contrôles vétérinaires officiels dans les exploitations d'animaux de rente et de bétail	139	110	50	-60
8 Nombre de journées d'examen et de surveillance par des contrôleurs mandatés pour la conformité des étables			20	
9 Monitoring des épizooties selon planification de l'OVF, nombre de prélèvements d'échantillons de sang sur animaux de rente	7'426	3'100	3'200	100
10 Nombre de contrôles des viandes des animaux abattus dans les abattoirs	14'087	13'500	13'000	-500
11 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	155	150	150	0
12 Nombre de cas d'agressions des chiens suivis par année	168	160	160	0
13  Nombre de cas de plaintes liées à la protection des animaux	260	283	283	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	3'833'920	758'645	3'075'275
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'863'323	147'550	1'715'773
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'753'148	469'138	1'284'010
313 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	150'000		150'000
506 Investissement appareils scientifiques	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'253'148	469'138	784'010
P1103 Contrôle des vendanges	217'449	141'957	75'492
460 Subventions acquises de la Confédération pour les vendanges		140'000	-140'000
Solde dépenses/recettes du produit	217'449	1'957	215'492
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	717'417	176'805	540'612
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	91'895	1'437	90'458
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	591'927	175'210	416'717
P1203 Protection atomique et chimique	33'595	158	33'437
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'543'763	346'850	2'196'913
P1301 Santé animale	1'138'164	178'689	959'475
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	170'000		170'000
318 Campagnes de surveillance bovins, caprins, ovins	170'000		170'000
318 Elimination des déchets animaux (GZM, Nessier)	200'000		200'000
318 Prestation de tiers (apicultures)	21'000		21'000
Solde dépenses/recettes du produit	577'164	178'689	398'475
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	31'273	567	30'706
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'069'169	33'196	1'035'973
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	305'157	134'398	170'759
301 Contrôleurs des viandes	50'000		50'000
436 Contrôleurs des viandes		130'000	-130'000
Solde dépenses/recettes du produit	255'157	4'398	250'759
Total	7'095'100	1'282'300	5'812'800

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1
Promouvoir l'intégration sociale et
économique des personnes dans
le besoin
Fr. 104'498'700 net

GP 11 Prestations sociales individuelles Fr. 28'720'062 net	GP 12 Institutions sociales Fr. 73'967'230 net	GP 13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires Fr. 3'463'179 net	GP 14 Asile (accueil et prise en charge sociale) Fr. -1'651'771 net
---	--	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	203'279'600.21	187'724'100	198'859'700	11'135'600
30 Charges de personnel	15'529'017.05	13'767'800	15'819'800	2'052'000
31 Biens, services et marchandises	21'990'447.06	18'608'100	20'204'600	1'596'500
33 Amortissements	55'986.85	0	0	0
36 Subventions accordées	164'765'637.46	154'785'900	162'246'300	7'460'400
38 Attributions aux financements spéciaux	491'600.00	0	0	0
39 Imputations internes	446'911.79	562'300	589'000	26'700
4 Revenus de fonctionnement	102'492'025.50	89'263'400	97'856'700	8'593'300
42 Revenus des biens	1'316'095.95	1'140'000	1'264'000	124'000
43 Contributions	9'169'929.54	9'289'700	8'661'700	-628'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	48'449'319.18	34'976'700	41'896'000	6'919'300
46 Subventions acquises	42'792'821.45	43'857'000	46'035'000	2'178'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	641'149.38	0	0	0
49 Imputations internes	122'710.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	100'787'574.71	98'460'700	101'003'000	2'542'300
5 Dépenses d'investissement	6'916'736.66	5'349'000	5'349'000	0
50 Investissements propres	244'226.76	0	240'000	240'000
56 Subventions accordées	6'672'509.90	5'349'000	5'109'000	-240'000
6 Recettes d'investissement	2'918'981.95	1'942'200	1'853'300	-88'900
60 Transferts au patrimoine financier	384'130.78	0	0	0
66 Subventions acquises	2'534'851.17	1'942'200	1'853'300	-88'900
Dépenses nettes d'investissement	3'997'754.71	3'406'800	3'495'700	88'900
Insuffisance de financement	104'785'329.42	101'867'500	104'498'700	2'631'200

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 30 : + 2'052'000 Augmentation des RH du secteur asile (CDD) pour la gestion des centres et pour l'encadrement et le suivi des programmes d'occupation et d'intégration, partiellement compensée par l'augm. des recettes fédérales (rub. 450 + 6.8mios)</p> <p>Rubr. 31 : +1'596'500 Conséquence de l'augmentation prévue du nombre de RA (+10% de présences moyennes prévue)</p> <p>Rubr. 36: + 7'460'400 - Augmentation des coûts d'aide sociale en lien notamment avec la fin de droit LACI ou non reconnus par l'AI. - Augmentation des avances de pensions alimentaires due à l'introduction des paliers de revenus. - Augmentation des subventions aux institutions, selon rapport de planification 2012-2016</p> <p>Rubr. 45 : + 6'919'300 Augmentation des contributions fédérales pour la prise en charge des personnes relevant du domaine de l'asile (+6'800'000)</p> <p>Rubr. 46: + 2'178'000 Augmentation des recettes communales en lien avec la répartition des frais des institutions pour handicapés et des avances de pensions alimentaires, suivant la loi sur l'harmonisation</p> <p>Rubr. 66 – 88'900 Diminution des recettes communales en lien avec la répartition des frais d'investissements des institutions pour handicapés, suivant la loi sur l'harmonisation (moins de subventions accordées pour les investissements)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	91.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
3	Assurer le recouvrement et les avances des pensions alimentaires dans la politique familiale cantonale (GP13)
4	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP14)
Mesures prioritaires	
	Délai
<i>ad1</i>	1 Développement des prises en charges conjointes ORP-CMS comme projet pilote du SECO
	2 Elaboration d'une politique en faveur de la personne âgée
<i>ad2</i>	3 Mise en œuvre de la planification cantonale des besoins 2012-2016 des institutions sociales selon décision du Conseil d'Etat
	4 Adaptation des procédures de placement pour les mesures civiles de privation de liberté à des fins d'assistance (PAFA)
	5 Elargissement du mandat du centre d'indication et de suivi à l'ensemble des mesures de placement PAFA non médicales pour adultes (y.c. les PAFA pour personnes en âge AVS)
<i>ad4</i>	6 Mise en place des centres de compétences et de formation pour migrants dans les trois régions du canton (selon dispositions légales fédérales)
	31.12.2014
	31.12.2015
	31.12.2016
	31.12.2014
	31.12.2014
	31.12.2014

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	20.5%	20%	20%	0%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2011 VS : 1.4% soit 4353 personnes; CH : 3,0%, soit 236'133 personnes; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage) [Agenda 21]	1.4%	1.6%	1.6%	0%
3 Nombre de contributions d'assistance AI (2012 = 40, 2013 = 66)			82	
4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2012 = 90, 2013 = 94)			100	
5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2012 = 11, 2013 = 17)			20	
6 Nombre d'aides financières RMPC (2012 = 3, 2013 = 21)			25	
<i>ad2</i> 7 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	112%	113.5%	115.%	1.5%
8 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises	128	110	130	20
9 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (2011:887)	894	910	968	58
10 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour) (2011: 1494)	1'549	1'650	1'648	-2
<i>ad3</i> 11 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	754	650	750	100
12 Nombre de dossiers de recouvrement	1'640	1'700	1'650	-50
13 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs de l'ORAPA / nombre de dossiers ORAPA. 2014: 550'600/1650=333.7)	354	340	333.7	-6.3
<i>ad4</i> 14 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'974	1'750	1'850	100
15 Nombre de départs durant l'année	740	500	750	250
16 Nombre d'arrivées durant l'année	971	500	750	250
17 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	306	280	250	-30
18 Nombre d'admis provisoires au 31.12	816	900	800	-100
19 Rapport charges indirectes/nombre de requérants (2014: 11'657'700/1'850 = 6301.46)	5'885	5'470	6'301.5	831.5
20 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	25%	35.%	25%	-10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Prestations sociales individuelles	46'068'879	17'348'817	28'720'062
P1101 Mesures de politique sociale	262'287	26'585	235'702
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	44'718'650	17'098'328	27'620'322
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'037'600		1'037'600
361 Contribution à des organismes intercantonaux	130'000		130'000
366 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	42'005'000		42'005'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'546'050	17'098'328	-15'552'278
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'087'942	223'904	864'038
366 Aides individuelles LAVI	320'000		320'000
Solde dépenses/recettes du produit	767'942	223'904	544'038
GP12 Institutions sociales	114'347'808	40'380'578	73'967'230
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	264'553	29'406	235'147
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	3'339'728	872'493	2'467'235
365 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'762'000		2'762'000
Solde dépenses/recettes du produit	577'728	872'493	-294'765
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	104'100'728	37'493'941	66'606'787
365 Subventions aux institutions sociales	78'559'000		78'559'000
Solde dépenses/recettes du produit	25'541'728	37'493'941	-11'952'213
P1204 Gestion de l'office de liaison	6'642'799	1'984'738	4'658'061
365 Placements hors canton	6'558'000		6'558'000
Solde dépenses/recettes du produit	84'799	1'984'738	-1'899'939
GP13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires	7'358'946	3'895'767	3'463'179
P1301 Recouvrement des pensions alimentaires	633'982	2'693'980	-2'059'998
436 Recouvrement sur pensions alimentaires		2'604'400	-2'604'400
Solde dépenses/recettes du produit	633'982	89'580	544'402
P1302 Avance des pensions alimentaires	6'724'964	1'201'787	5'523'177
366 Avances sur pensions alimentaires	6'500'000		6'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	224'964	1'201'787	-976'823
GP14 Asile (accueil et prise en charge sociale)	36'433'067	38'084'838	-1'651'771
P1401 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	457'926	86'692	371'234
P1402 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	35'975'141	37'998'146	-2'023'005
366 Assistance des personnes du domaine de l'asile	4'310'000		4'310'000
Solde dépenses/recettes du produit	31'665'141	37'998'146	-6'333'005
Total	204'208'700	99'710'000	104'498'700

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Abréviations:

AP: admission provisoire

CDD: contrat à durée déterminée

CII: collaboration inter-institutionnelle entre l'assurance-invalidité (AI), l'assurance-chômage (AC) et l'aide sociale (AS)

NEM: non-entrée en matière

OCAI: Office cantonal AI

OES: Office de l'enseignement spécialisé

ORAPA: Office de recouvrements et des avances de pensions alimentaires

PO: programme d'occupation

RA: requérant d'asile

SAS: Service de l'action sociale

SCJ: Service cantonal de la jeunesse

SFP: Service de la formation professionnelle

SICT: Service de l'industrie, du commerce et du travail

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 4'573'500 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
Fr. 1'446'230 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
Fr. 1'544'268 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
Fr. 1'583'002 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	4'506'303.03	4'647'400	6'366'600	1'719'200
30 Charges de personnel	3'785'701.35	3'864'800	4'988'100	1'123'300
31 Biens, services et marchandises	264'217.18	346'500	881'500	535'000
33 Amortissements	32'491.51	0	0	0
36 Subventions accordées	19'420.90	32'000	30'000	-2'000
39 Imputations internes	404'472.09	404'100	467'000	62'900
4 Revenus de fonctionnement	1'915'090.15	1'871'800	1'838'600	-33'200
40 Impôts	4'608.40	0	0	0
43 Contributions	955'492.45	906'400	907'400	1'000
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	193'722.70	199'200	195'600	-3'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	89'839.65	100'000	100'000	0
46 Subventions acquises	477'704.25	467'000	440'000	-27'000
49 Imputations internes	193'722.70	199'200	195'600	-3'600
Charges nettes de fonctionnement	2'591'212.88	2'775'600	4'528'000	1'752'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	45'500	45'500
50 Investissements propres	0.00	0	45'500	45'500
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	45'500	45'500
Insuffisance de financement	2'591'212.88	2'775'600	4'573'500	1'797'900

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	25.50	25.50	32.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'augmentation des EPT se justifie par le rattachement administratif de l'Etat-major du DSSC suite à la nouvelles répartition des départements intervenue le 1er mai 2013.

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OBJECTIF POLITIQUE					
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne					
Sous-objectifs politiques					
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques				
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail				
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail				
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et travail au noir				
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département				
5.1	Assurer le secrétariat du département				
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département				
5.3	Assurer le controlling départemental				
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département				
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Réalisation du concept décontamination en collaboration avec le SSCM et le SSP en cas d'événement nucléaire, biologique et chimique (NBC)			31.12.2015	
	2 Préparation de la révision de la loi cantonale sur le travail du 16 novembre 1966 - conformément aux dispositions modifiées de la loi fédérale du travail et adaptations de certains articles.			31.12.2015	
ad3	3 Aide logistique et juridique aux partenaires sociaux pour l'extension des conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types (CTT).			31.12.2017	
ad4	4 Réalisation des objectifs fixés par la Commission cantonale tripartite et coordination de l'action avec les différents partenaires et acteurs			31.12.2017	
ad5	5 Participation de l'état-major du DSSC aux groupes de travail au sein du département			31.12.2016	
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14	
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExp)	397	483	450	-33
	2 Nombre de contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes en 2012-13	56	75	75	0
	3 Nombre de projets de constructions de locaux et postes de travail examinés [2012 : 385]	379	380	300	-80
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans le délai de 12 mois	80%	70.%	70.%	0%
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	19	18	18	0
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2012 : 450]; travail au noir [2012 : 570])	1'060	1'020	1'000	-20
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions paritaires (travail détaché et CCT)	496	500	500	0
	8 Nombre de prononcés de sanctions	393	150	150	0
	9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes [2013: 965]			1'000	
ad5	10 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse			12	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	3'136'163	1'689'933	1'446'230
P1101 Formation / Conseil	48'786	14'938	33'848
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	134'657	59'389	75'268
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	627'988	256'594	371'394
P1104 Contrôle conditions de travail LTr/OTR/Ldét/ LTN	2'060'131	1'308'964	751'167
450 Contrôles OTR / OFROU / Police cantonale		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'060'131	1'208'964	851'167
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	264'601	50'048	214'553
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'681'072	136'804	1'544'268
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	258'778	2'860	255'918
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'251'957	12'088	1'239'869
P1203 CCT et CTT	55'194	583	54'611
P1204 Listes permanentes	115'143	121'273	-6'130
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'594'865	11'863	1'583'002
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'594'865	11'863	1'583'002
Total	6'412'100	1'838'600	4'573'500

Remarques

Abréviations

CCT	Convention collective de travail
CTT	Contrat-type de travail
LAA	Loi fédérale sur l'assurance-accidents
Ldét	Loi fédérale sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés en Suisse et sur les mesures d'accompagnement (Loi sur les travailleurs détachés)
LExpl	Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)
LTN	Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)
LTr	Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)
MSST	Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail
OCS	Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)
OPAM	Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs
OTR	Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)
OUC	Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail
OFROU	Office fédéral des routes
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSP	Service de la santé publique

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -7'388'700 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -8'975'383 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 1'586'683 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	15'746'434.96	15'789'300	17'103'000	1'313'700
30 Charges de personnel	10'594'917.30	10'878'100	10'931'800	53'700
31 Biens, services et marchandises	4'112'558.76	3'912'600	5'219'600	1'307'000
33 Amortissements	101'368.60	87'400	100'000	12'600
39 Imputations internes	937'590.30	911'200	851'600	-59'600
4 Revenus de fonctionnement	23'630'152.21	21'088'700	24'806'800	3'718'100
42 Revenus des biens	796'551.65	0	0	0
43 Contributions	22'556'284.46	21'088'700	24'806'800	3'718'100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	277'316.10	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	7'883'717.25	5'299'400	7'703'800	2'404'400
5 Dépenses d'investissement	75'600.00	218'000	315'100	97'100
50 Investissements propres	75'600.00	218'000	315'100	97'100
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	75'600.00	218'000	315'100	97'100
Excédent de financement	7'808'117.25	5'081'400	7'388'700	2'307'300

Remarques

31: Cet accroissement des charges résulte d'une modification de l'Ordonnance fédérale sur les émoluments donnant accès à un nouveau service postal de distribution spéciale et de sa généralisation dès le 1er septembre 2012, selon décision du Conseil d'Etat du 23 mai 2012. Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 436.

43: Accroissement des recettes lié à la récupération des frais postaux supplémentaires précités ainsi qu'à l'évolution planifiée des émoluments encaissés.

50: Cette augmentation est liée à l'investissement dans le projet d'unification des systèmes informatiques de gestion des faillites.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	88.55	88.55	88.55

Nombre de postes à l'organigramme

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Remarques
<p>Les Offices des poursuites et faillites (OPF) se trouvent actuellement dans une situation particulièrement délicate en raison d'un important manque de personnel pour pouvoir assurer les missions qui leurs sont confiées. Depuis l'étatisation, au 1er janvier 2009, le nombre de poursuites a crû de 24% (+31'000 poursuites) et les ouvertures de faillites de 54% (+136 faillites). L'effectif n'a lui été adapté que de 1% pour traiter cette masse considérable de travail. Il convient de noter que les OPF ont vu leur revenu net de fonctionnement passer de 3,3 millions à 7,8 millions durant les deux derniers exercices, soit une progression de 138,6%. Alors que l'émolument doit répondre au principe de couverture des charges, il convient de considérer les importants moyens financiers dégagés pour doter les offices du personnel requis. A noter également que 20 à 25% des poursuites sont engagées par l'Etat du Valais, de sorte qu'une amélioration de la qualité de la saisie se traduit par un meilleur taux de recouvrement des créances étatiques.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
Procéder au recouvrement forcé des créances
Sous-objectifs politiques
1 Traiter les opérations de poursuites
2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

Mesures prioritaires	Décal
<i>ad1</i> 1 Renforcement en personnel spécialisé dans le secteur de la saisie et de la faillite pour faire face à l'important accroissement du volume de travail	31.12.2014
2 Définition de l'organisation future des OPF	30.06.2014
3 Centralisation de l'impression des principaux formulaires LP (commandements de payer, avis de saisie, etc.)	31.12.2014
4 Mise en application du standard e-LP 2.0	30.06.2014
5 Mise en place d'un guichet virtuel pour la commande d'attestations de solvabilité	31.12.2014
<i>ad2</i> 6 Réorganisation de la surveillance LP	30.06.2015
7 Introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites	31.12.2015

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1  Nombre de poursuites [indicateur statistique] (2011 = 154'648)	159'684	155'000	173'000	18'000
2 Délai pour l'ouverture du guichet virtuel destiné à la commande des attestations de solvabilité		31.12.13	31.12.14	
3  Nombre de poursuites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2011 = 2'163)	2'348	2'020	2'400	380
4 Délai pour la mise en production du nouvel extrait fédéral du registre des poursuites			30.06.14	
5 Délai pour l'impression centralisée du nouveau commandement de payer fédéral			31.12.14	
6 Nombre de plaintes 17 LP admises (2012 = 9)			→	
<i>ad2</i> 7  Nombre de faillites prononcées par le Juge [indicateur statistique] (2011 = 354)	386	355	380	25
8  Nombre de faillites liquidées [indicateur statistique] (2011 = 408)	389	300	370	70
9 Nombre de prolongations du délai pour liquider la faillite accordées par l'autorité cantonale de surveillance LP (art. 270 LP) (2011 = 102)	68	100	95	-5
10  Nombre de faillites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2011 = 22)	25.5	22	24	2

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Traitement des opérations de poursuites	14'136'632	23'112'015	-8'975'383
P1101 Traitement administratif	5'829'741	10'782'427	-4'952'686
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'599'961	6'302'945	-1'702'984
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'339'102	2'171'018	-831'916
P1104 Gestion comptable et financière	2'367'828	3'855'625	-1'487'797
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	3'281'468	1'694'785	1'586'683
P1201 Traitement administratif	1'070'082	495'952	574'130
P1202 Opérations de liquidation	1'862'554	905'202	957'352
P1203 Gestion comptable et financière	348'832	293'631	55'201
Total	17'418'100	24'806'800	-7'388'700

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 28'121'000 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 1'244'490 net

GP 12
Archives
Fr. 2'024'215 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'681'647 net

GP 14
Musées
Fr. 6'502'218 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 7'668'430 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	30'745'922.99	30'602'500	30'146'800	-455'700
30 Charges de personnel	12'347'087.95	12'416'500	12'578'200	161'700
31 Biens, services et marchandises	5'862'289.90	5'631'000	5'300'300	-330'700
32 Intérêts passifs	229.70	0	0	0
33 Amortissements	9'400.50	0	0	0
36 Subventions accordées	10'487'378.05	10'621'500	10'404'500	-217'000
38 Attributions aux financements spéciaux	90'605.60	0	0	0
39 Imputations internes	1'948'931.29	1'933'500	1'863'800	-69'700
4 Revenus de fonctionnement	2'697'932.50	2'409'700	2'380'800	-28'900
42 Revenus des biens	2'300.00	0	0	0
43 Contributions	558'281.32	770'500	892'800	122'300
46 Subventions acquises	1'159'625.70	825'000	775'000	-50'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	194'920.48	64'200	53'000	-11'200
49 Imputations internes	782'805.00	750'000	660'000	-90'000
Charges nettes de fonctionnement	28'047'990.49	28'192'800	27'766'000	-426'800
5 Dépenses d'investissement	473'216.00	430'000	355'000	-75'000
50 Investissements propres	423'216.00	305'000	240'000	-65'000
56 Subventions accordées	50'000.00	125'000	115'000	-10'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	473'216.00	430'000	355'000	-75'000
Insuffisance de financement	28'521'206.49	28'622'800	28'121'000	-501'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	80.40	81.15	81.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence de 0.45 EPT provient du fait que lors de l'élaboration du budget 2013 ce pourcentage était vacant et qu'il n'a pas été mentionné par erreur dans le mandat de prestations politique 2013. Ce 0.45 EPT existait bien dans l'organigramme du SC et a été réoccupé depuis. Il s'agit donc bien d'une correction de l'effectif du Service de la culture et pas d'une augmentation de celui-ci.

SERVICE DE LA CULTURE

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.		
Sous-objectifs politiques		
1	Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]	
2	Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets [Agenda 21]	
3	Garantir l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques au sein de la population [Agenda 21]	
4	Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique	
5	Développer la présence des institutions culturelles et renforcer la cohérence et la complémentarité des actions culturelles locales et cantonales	
6	Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]	
7	Développer les formations artistiques afin, notamment, de favoriser le passage des élèves dans les structures de formation de niveau professionnel	
8	Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Révision de la Politique d'encouragement culturel de 2007 et mise en oeuvre d'un observatoire du développement culturel en Valais (concerne tous les sous-objectifs)	31.12.2014
ad2	2 Mise en oeuvre du dispositif de soutien aux arts visuels [Agenda 21]	31.12.2015
	3 Contribution au Bicentenaire de 1815/2015 pour favoriser, dans les domaines artistiques et culturels, les relations du Valais avec ses voisins	31.12.2015
	4 Elaboration d'un plan d'orientation des équipements et manifestations culturels d'intérêt cantonal	31.12.2016
	5 Soutien à la mise sur pied d'un orchestre de chambre professionnel en Valais	31.12.2015
ad3	6 Réalisation du Centre culturel des arsenaux (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles); (concerne aussi le sous-objectif 8) [Agenda 21]	31.12.2015
	7 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux par l'extension du Centre d'exposition (Ancienne Chancellerie) et remplacement du dépôt de la rue de Tourbillon; (concerne aussi les sous-objectifs 4 et 8) [Agenda 21]	31.12.2014
ad4	8 Collaboration avec la Ville de Sion en vue de la valorisation du patrimoine archéologique : élaboration du projet de centre d'interprétation sur la Planta, réalisation dès 2015 en fonction des priorités de la Ville.	31.12.2015
	9 Développement de la Plateforme de pérennisation du patrimoine numérique et du moteur de recherche fédérée	31.12.2014
ad6	10 Assainissement, reclassement et reconditionnement des fonds des Archives de l'Etat du Valais en vue de leur déménagement et de leur conservation à long terme dans leur nouveau dépôt [Agenda 21]	31.12.2017
ad7	11 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle (art. 22 LPrC). Elaboration d'un avant-projet d'article de loi et de règlement d'application	31.12.2015
ad8	12 Elaboration, en collaboration avec le SFT, d'un concept et d'un plan d'action concernant le soutien à la recherche en lien avec la société et le territoire valaisans	31.12.2014
	13 Révision de la stratégie et des outils de la gestion informatisée des collections, établissement d'un plan d'action (2014), mise en oeuvre (2015) et harmonisation avec le budget transversal e-Culture	31.12.2015

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad3 1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	370	410	360	-50
ad5 2 Nombre annuel de visiteurs de la MV	543'982	521'500	522'000	500
3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	93.68%	95.0%	95.0%	0%
4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	69.35%	70.0%	70.0%	0%
5 Nombre de prêts annuels de la MV	739'010	747'000	732'000	-15'000
6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	16.23	16	16.23	0.23
7 Part réalisée de la réorganisation des bâtiments des musées [Agenda 21]	75%	79%	83.0%	4%
8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	36'728	37'000	37'000	0
9 Nombre annuel de visiteurs "actifs" (participant à une activité de médiation)	7'076	9'500	10'000	500
ad6 10 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management	6	5	5	0
ad7 11 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'389	5'600	5'500	-100
ad8 12 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	55.75%	70.0%	75%	5%
13 Part réalisée du centre pour la culture et la connaissance sur le site des arsenaux	43.18%	33.3%	46.25%	12.95%
14 Surface cumulée des aménagements définitifs des locaux de stockage (m2) pour les Musées	3'130	3'400	3'300	-100

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Action culturelle générale	1'256'349	11'859	1'244'490
P1101 Action culturelle générale	1'256'349	11'859	1'244'490
GP12 Archives	2'146'692	122'477	2'024'215
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'146'692	122'477	2'024'215
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'155'393	473'746	10'681'647
P1301 Médiathèque Valais	2'268'484	20'296	2'248'188
361 Participation du Valais à RERO	170'000		170'000
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
365 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	207'000		207'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'411'484	20'296	1'391'188
P1302 Médiathèque Valais - Sion	4'137'912	179'007	3'958'905
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'458'386	66'582	1'391'804
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'133'740	161'700	1'972'040
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'134'198	45'234	1'088'964
P1306 eMédiathèque Valais	22'673	927	21'746
GP14 Musées	6'970'068	467'850	6'502'218
P1401 Musées cantonaux	3'430'062	42'519	3'387'543
364 Fondation Aubert	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'230'062	42'519	3'187'543
P1402 Musée d'art	997'314	124'112	873'202
P1403 Musée d'histoire	1'903'129	249'866	1'653'263
P1404 Musée de la nature	639'563	51'353	588'210
GP15 Encourager les activités culturelles	8'973'298	1'304'868	7'668'430
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'292'251	1'303'514	3'988'737
362 Activités dans les écoles communales	250'000		250'000
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	150'000		150'000
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'337'500		3'337'500
365 Soutien des activités culturelles à impact touristique	600'000		600'000
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		450'000	-450'000
Solde dépenses/recettes du produit	954'751	853'514	101'237
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'681'047	1'354	3'679'693
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000		3'575'000
Solde dépenses/recettes du produit	106'047	1'354	104'693
Total	30'501'800	2'380'800	28'121'000

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	90'545'645.25	90'951'100	93'618'800	2'667'700
36 Subventions accordées	90'545'645.25	90'951'100	93'618'800	2'667'700
4 Revenus de fonctionnement	53'730'249.30	53'558'700	55'868'600	2'309'900
46 Subventions acquises	53'730'249.30	53'558'700	55'868'600	2'309'900
Charges nettes de fonctionnement	36'815'395.95	37'392'400	37'750'200	357'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	36'815'395.95	37'392'400	37'750'200	357'800

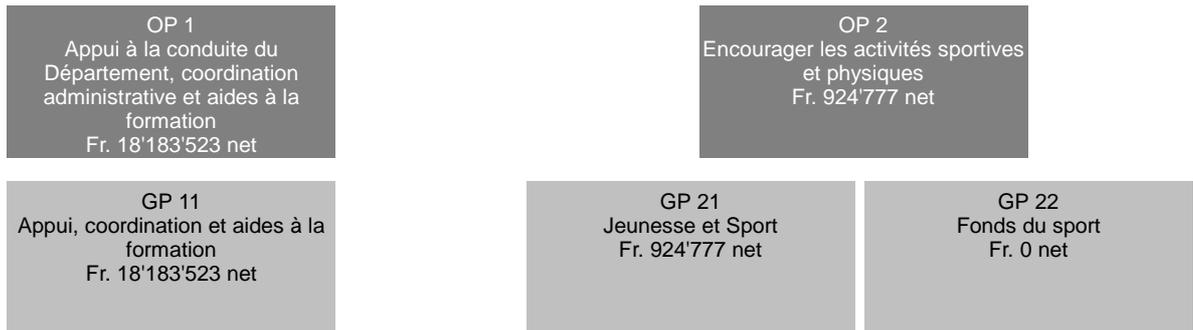
Remarques

L'augmentation des charges nettes de fonctionnement est estimée à environ sFr. 1'628'200.- par rapport au budget 2013. Cette augmentation est liée à une hausse des prestations complémentaires AVS/AI et des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

360	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'900'000
363	Frais de gestion des dossiers par la Caisse Cantonale de Compensation	2'770'000
366	Allocations familiales, non-actifs et complémentaires agricoles	2'298'800
	Prestations complémentaires AVS et AI	86'650'000
		88'948'800
460	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	17'930'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	16'391'300
	Subventions fédérales pour frais de gestion des prestations complémentaires	1'200'000
		35'521'300
462	Subventions communales pour les frais de gestion	485'800
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	19'861'500
		20'347'300

Département de la formation et de la sécurité (DFS)		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'051'668'802.98	1'073'273'500	1'093'562'300	20'288'800
Recettes		437'418'637.91	430'935'300	452'687'000	21'751'700
Excédent de dépenses		614'250'165.07	642'338'200	640'875'300	-1'462'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique de la formation et du sport		18'822'041.07	19'185'200	19'108'300	-76'900
Service de l'enseignement		352'474'144.42	366'389'200	360'335'700	-6'053'500
Service de la formation professionnelle		64'014'012.76	64'675'500	64'416'500	-259'000
Service de la formation tertiaire		116'932'509.53	129'522'900	131'258'900	1'736'000
Service cantonal de la jeunesse		34'107'846.74	36'518'600	38'269'900	1'751'300
Service juridique de la sécurité et de la justice		-1'288'446.34	-1'440'800	852'200	2'293'000
Police cantonale		76'045'188.37	76'796'400	76'379'700	-416'700
Service de la sécurité civile et militaire		2'466'233.09	1'277'100	3'249'000	1'971'900
Service de la circulation routière et de la navigation		-66'003'609.17	-67'436'600	-67'997'700	-561'100
Service application peines et mesures		14'248'091.19	14'002'400	12'350'500	-1'651'900
Service de la population et de la migration		2'432'153.41	2'848'300	2'652'300	-196'000
Excédent de dépenses		614'250'165.07	642'338'200	640'875'300	-1'462'900
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30 Charges de personnel		665'601'847.27	686'941'700	690'577'900	3'636'200
31 Biens, services et marchandises		47'658'411.87	54'031'400	52'416'600	-1'614'800
32 Intérêts passifs		2'108.20			
33 Amortissements		1'844'577.31	1'248'200	1'170'200	-78'000
34 Parts et contributions sans affectation		91'243.00	60'000	60'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques		89'328'437.63	93'415'300	93'738'800	323'500
36 Subventions accordées		152'448'192.94	160'766'400	167'314'000	6'547'600
37 Subventions redistribuées		14'050'638.53	12'569'000	13'341'000	772'000
38 Attributions aux financements spéciaux		9'091'952.30	297'100	3'335'500	3'038'400
39 Imputations internes		38'155'689.12	26'208'200	26'874'400	666'200
40 Impôts		58'416'082.80	59'824'400	60'832'300	1'007'900
42 Revenus des biens		1'124'748.74	790'000	867'900	77'900
43 Contributions		77'619'534.04	81'394'000	81'365'900	-28'100
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation		3'343'434.39	2'446'000	2'560'000	114'000
45 Dédommagements de collectivités publiques		67'020'489.87	65'896'300	66'443'900	547'600
46 Subventions acquises		159'673'169.28	167'421'800	171'753'100	4'331'300
47 Subventions à redistribuer		14'050'638.53	12'569'000	13'341'000	772'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		8'154'950.13	2'321'000	15'701'300	13'380'300
49 Imputations internes		29'941'761.91	18'709'800	19'660'600	950'800
Total charges		1'018'273'098.17	1'035'537'300	1'048'828'400	13'291'100
Total revenus		419'344'809.69	411'372'300	432'526'000	21'153'700
Excédent de charges		598'928'288.48	624'165'000	616'302'400	-7'862'600
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Investissements propres		12'008'959.97	17'044'200	15'561'900	-1'482'300
52 Prêts et participations permanentes		2'740'750.00	3'734'000	3'800'000	66'000
56 Subventions accordées		18'645'994.84	16'908'000	23'372'000	6'464'000
57 Subventions redistribuées			50'000	2'000'000	1'950'000
60 Transferts au patrimoine financier		4'654.00			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes		8'086'124.69	9'000'000	8'620'000	-380'000
66 Subventions acquises		9'983'049.53	10'513'000	9'541'000	-972'000
67 Subventions à redistribuer			50'000	2'000'000	1'950'000
Total dépenses		33'395'704.81	37'736'200	44'733'900	6'997'700
Total recettes		18'073'828.22	19'563'000	20'161'000	598'000
Excédent de dépenses		15'321'876.59	18'173'200	24'572'900	6'399'700

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT**Total service****Fr. 19'108'300 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	34'222'378.33	34'230'100	34'226'700	-3'400
30 Charges de personnel	4'688'744.25	5'067'600	5'010'700	-56'900
31 Biens, services et marchandises	801'889.05	853'400	924'200	70'800
33 Amortissements	242'070.13	300'000	300'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	20'874.42	20'000	20'000	0
36 Subventions accordées	23'590'474.20	23'811'400	23'623'800	-187'600
37 Subventions redistribuées	2'599'680.00	2'500'000	2'600'000	100'000
38 Attributions aux financements spéciaux	570'390.47	125'900	335'500	209'600
39 Imputations internes	1'708'255.81	1'551'800	1'412'500	-139'300
4 Revenus de fonctionnement	10'054'962.57	9'794'900	10'298'400	503'500
42 Revenus des biens	541'846.65	617'900	629'900	12'000
43 Contributions	1'018'155.45	1'082'000	1'198'500	116'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	28'421.40	40'000	35'000	-5'000
46 Subventions acquises	5'565'012.94	5'245'000	5'525'000	280'000
47 Subventions à redistribuer	2'599'680.00	2'500'000	2'600'000	100'000
49 Imputations internes	301'846.13	310'000	310'000	0
Charges nettes de fonctionnement	24'167'415.76	24'435'200	23'928'300	-506'900
5 Dépenses d'investissement	2'740'750.00	3'750'000	3'800'000	50'000
50 Investissements propres	0.00	16'000	0	-16'000
52 Prêts et participations permanentes	2'740'750.00	3'734'000	3'800'000	66'000
56 Subventions accordées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	8'086'124.69	9'000'000	8'620'000	-380'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'086'124.69	9'000'000	8'620'000	-380'000
Recettes nettes d'investissement	5'345'374.69	5'250'000	4'820'000	-430'000
Insuffisance de financement	18'822'041.07	19'185'200	19'108'300	-76'900

Remarques

Rubrique 31 : augmentation des charges en raison de la hausse de la participation aux cours de formation J+S (frais logement, pension et déplacement). Montant remboursé par l'augmentation des recettes d'écolage (43) et par l'augmentation des subventions de la confédération (46).

Rubrique 37 : augmentation des indemnités des cours J+S entièrement compensées par la rubrique 47 (subvention à redistribuer de la Confédération).

Rubrique 38 : résultat attendu du Fonds du sport.

Rubrique 46 : augmentation de la part attendue de la Loterie romande pour le Fonds du sport.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	32.90	34.40	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Remarques
Transfert dans 1 autre Service de l'Administration de 1.5 EPT.

OBJECTIF POLITIQUE 1

Appuyer la conduite et la direction du département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études

Sous-objectifs politiques

- 1 Assumer les missions d'état-major du Département :
 - 1.1 Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
 - 1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
 - 1.3 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
- 2 Assurer les affaires juridiques et la planification législative pour les Services de la formation
- 3 Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes.

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 Appui et suivi juridique de la Loi sur l'enseignement primaire	31.12.2015
ad3 2 Évaluation du calculateur d'allocations de formation	30.06.2014
3 Evaluation de la mise en œuvre d'un formulaire en ligne pour les demandes d'allocations de formation	31.12.2014

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad3 1 Montant moyen versé par boursier	5'500	5'600	5'000	-600
2 Montant moyen des prêts accordés par bénéficiaire	1'500	2'500	2'000	-500
3 Nombre d'ayants droit à une aide (bourse et/ou prêt)	3'495	3'800	3'800	0
4 Montant brut des prêts accordés	2'740'750	3'800'000	3'800'000	0
5 Montant brut des bourses accordées	19'337'825	19'665'000	19'481'800	-183'200

OBJECTIF POLITIQUE 2

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport

Sous-objectifs politiques

- 1 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
- 2 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- 3 Assurer et améliorer la formation des moniteurs J+S et du sport des adultes
- 4 Soutenir financièrement la réalisation d'infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

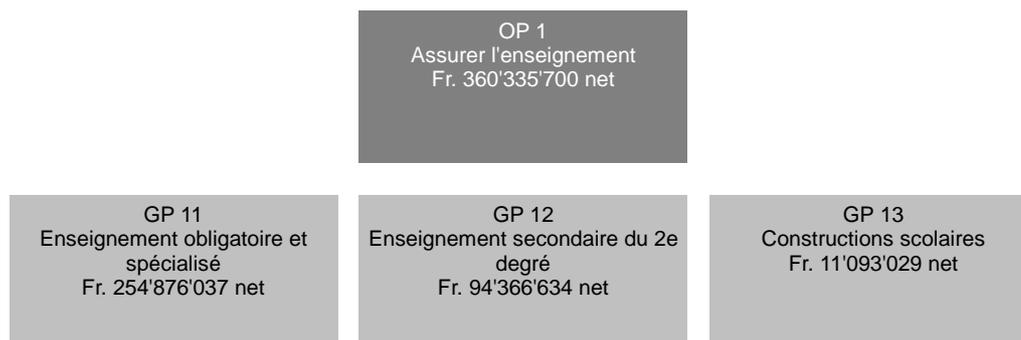
SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la plate-forme cantonale du sport				31.12.2014
	2 Mise en oeuvre de la Loi sur le sport en termes de ressources humaines et d'organisation				31.12.2014
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre de personnes affiliées à une association sportive	92'578	90'000	92'000	2'000
<i>ad2</i>	2 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à des activités J+S		25'000	26'000	1'000
<i>ad3</i>	3 Nombre de moniteurs et de coaches formés ou perfectionnés dans le cadre J+S durant l'année		2'700	2'500	-200
<i>ad4</i>	4 Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	3'922'919	4'110'000	4'100'000	-10'000
	5 Nombre de manifestations soutenues		50	50	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	28'553'157	10'369'634	18'183'523
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	28'553'157	10'369'634	18'183'523
P1101 État-major du département	1'464'815	56'180	1'408'635
P1102 Affaires juridiques de la formation et traductions	487'794	35'413	452'381
P1103 Finances et comptabilité	1'117'863	35'778	1'082'085
P1104 Allocations de formation	25'351'371	10'239'861	15'111'510
366 Bourses d'études accordées	19'481'800		19'481'800
390 Charges d'intérêts sur prêts d'études	1'185'800		1'185'800
421 Revenus d'intérêts sur prêts d'études		600'000	-600'000
460 Subventions fédérales acquises pour les bourses d'études		1'000'000	-1'000'000
526 Prêts d'études accordés	3'800'000		3'800'000
626 Remboursement des prêts d'études		8'620'000	-8'620'000
Solde dépenses/recettes du produit	883'771	19'861	863'910
P1105 Coordination informatique du Département	131'314	2'402	128'912
OP2 Encourager les activités sportives et physiques	9'473'543	8'548'766	924'777
GP21 Jeunesse et Sport	5'013'543	4'088'766	924'777
P2101 Formation des jeunes, des moniteurs et des cadres	3'740'798	3'187'958	552'840
375 Cours de branches sportives J+S	2'600'000		2'600'000
470 Subventions fédérales acquises pour les cours de branches sportives J+S		2'600'000	-2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'140'798	587'958	552'840
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'272'745	900'808	371'937
GP22 Fonds du sport	4'460'000	4'460'000	0
P2201 Soutien financier	4'460'000	4'460'000	0
Total	38'026'700	18'918'400	19'108'300

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	462'962'983.28	479'004'500	478'253'400	-751'100
30 Charges de personnel	412'093'850.11	425'030'400	424'867'300	-163'100
31 Biens, services et marchandises	7'172'239.55	9'225'500	7'390'100	-1'835'400
32 Intérêts passifs	1'804.35	0	0	0
33 Amortissements	313'448.82	0	0	0
36 Subventions accordées	42'830'886.82	44'197'000	45'427'900	1'230'900
39 Imputations internes	550'753.63	551'600	568'100	16'500
4 Revenus de fonctionnement	121'059'963.14	123'382'300	125'417'700	2'035'400
42 Revenus des biens	4'348.25	0	0	0
43 Contributions	4'546'202.44	4'857'000	4'878'100	21'100
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'654'958.15	1'691'400	1'629'400	-62'000
46 Subventions acquises	114'764'893.30	116'833'900	118'910'200	2'076'300
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	89'561.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	341'903'020.14	355'622'200	352'835'700	-2'786'500
5 Dépenses d'investissement	10'571'124.28	10'767'000	7'500'000	-3'267'000
50 Investissements propres	191'124.63	1'109'000	1'109'000	0
56 Subventions accordées	10'379'999.65	9'658'000	6'391'000	-3'267'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	10'571'124.28	10'767'000	7'500'000	-3'267'000
Insuffisance de financement	352'474'144.42	366'389'200	360'335'700	-6'053'500

Remarques

Rub 30

- budgétisation dès 2013 des ponts AVS des enseignants sous le DFS et non plus à l'ACF (+3 mio). Cette augmentation est donc compensée à l'ACF.

Rub 31

L'écart provient essentiellement du transfert de la 318 à la 363 du mandat relatif à la HEVs pour les maturités spécialisées santé-social

Rub 36

L'écart provient essentiellement :

- de coûts supplémentaires dans l'enseignement spécialisé. Un rapport de l'Office détaille les différences.
- du transfert de la 318 à la 363 du mandat relatif à la HEVs pour les maturités spécialisées santé-social

Rub 56

Le budget 2014 est fortement réduit au niveau des subventions dans le domaine des constructions scolaires communales et d'institutions spécialisées pour respecter les consignes budgétaires. La planification financière démontre cependant qu'une augmentation très importante sera indispensable dès 2015 pour faire face aux engagements déjà pris par l'Etat.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	40.15	41.15	43.25
Enseignants	2'961.84	2'923.29	2'890.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Les effectifs 2013 ont été adaptés suite à une mise à jour au début de cette année, réalisée par le Service des ressources humaines, en lien avec la nouvelle loi sur le personnel (modification des statuts), après vérification de toutes les lignes « salaires » de chaque personne.</p> <p>En ce qui concerne les enseignants disposant de postes fixes, les variations entre les 2 dernières années scolaires laissent entrevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation du nombre de postes enfantins résultant de la scolarisation à temps plein des élèves de 1ère année infantine (+ 10 postes) - une augmentation des postes de l'école primaire (+ 1 poste) - une augmentation des postes du cycle d'orientation résultant de la mise en place du nouveau CO en 1ère, 2e et 3e années de programme (+ 18 postes). Ce chiffre demeure inférieur à ce qui était prévu au moment de l'adoption de la loi au Grand Conseil. - une diminution des postes au niveau des écoles secondaires du 2e degré (- 4 postes) <p>Les différences susmentionnées qui sont calculées en fonction des dotations effectuées par le Département ne concordent pas toujours avec les postes pris en considération pour les budgets qui sont déterminés sur d'autres bases (dates, type de postes, ...).</p> <p>Globalement, l'augmentation de postes entre l'année scolaire 2012/13 et l'année scolaire 2013/14 sera largement compensée par la baisse résultant des mesures d'économie réalisées sur l'année scolaire 2014/15. C'est la raison pour laquelle le nombre de postes au 31.12.2014 est nettement inférieur à celui du 31.12.2013.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'enseignement au niveau des degrés enfantin, primaire et secondaire non professionnel
Sous-objectifs politiques
<p>1 Au niveau de la scolarité obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement 1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse <p>2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles 2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance 2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO) 2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Loi sur l'enseignement primaire : - Mise en application dès l'année scolaire 2015/16 - Rédaction de l'ordonnance et de la réglementation d'application	31.08.2016
	2 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école par étape et passage généralisé à l'école enfantine obligatoire par étape (dès 2015/16, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (PER / Lehrplan) Poursuite de l'information et de la formation du personnel enseignant pour le PER Introduction du PER pour les degrés 1P-2P / 5P-6P / 3e CO en 2013/14 Introduction du Lehrplan 21 (dès 2014/15) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.08.2015
	3 Nouveau CO : - Mise en vigueur du nouveau CO pour la 3e année de programme à la rentrée scolaire 2013/14 (1ère année de programme en vigueur dès 2011/12, 2e dès 2012/2013) - Introduction progressive des nouvelles grilles horaire (en lien avec le PER)	31.08.2014
	4 Concept cantonal de pédagogie spécialisée : - Décision du Conseil d'Etat - Adaptation progressive des mesures d'enseignement spécialisé (SE) et des mesures pédago-thérapeutiques (SCJ)	31.08.2014
	5 Examen, en collaboration avec l'Unité de recherche et de développement (URD) du Service de la formation tertiaire (SFT), des résultats des expériences pilotes réalisées dans le cadre des démarches qualité prévues par décision du Chef du DECS (11 septembre 2012) et définition des priorités applicables aux degrés scolaires concernés, différentes de celles retenues pour le Secondaire 2	15.08.2015
<i>ad2</i>	6 Contribution au Bicentenaire de 1815/2015 pour développer la connaissance, l'exploration et le questionnement en lien avec l'histoire du Valais et sa situation contemporaine	31.12.2014

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'399	8'100	7'600	-500
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	11'869	13'600	12'800	-800
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.52	1.55	1.53	-0.02
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.15	2.25	2.25	0
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	17	15	15	0
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	234	200	190	-10
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	57	60	55	-5
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	46%	50%	50%	0%
<i>ad2</i>	9 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.84	1.85	1.85	0
	10 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'558	14'100	13'900	-200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	370'935'484	116'059'447	254'876'037
P1101 Enseignement primaire (enfantin et primaire)	235'543'415	73'456'571	162'086'844
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	135'392'069	42'602'876	92'789'193
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	101'335'898	6'969'264	94'366'634
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	62'543'936	3'017'348	59'526'588
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	38'791'962	3'951'916	34'840'046
GP13 Constructions scolaires	13'482'018	2'388'989	11'093'029
P1301 Constructions scolaires propres	7'088'388	2'262'435	4'825'953
P1302 Constructions scolaires subventionnées	6'393'630	126'554	6'267'076
Total	485'753'400	125'417'700	360'335'700

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

- .Enseignement spécialisé : 33.9 millions (B13 : 32.2 millions)
(institutions scolaires : 24.6, Centres AI : 2.9, subsides scol : 5.4, placements hors canton : 0.8, subv. inv. : 0.2)
- .Transports des étudiants du secondaire 2 général : 2.2 millions (B13 : 2.9 millions)
- . Directions d'écoles : 2.4 millions (B13 : 2.4 millions)
- . Moyens d'enseignement : 1.9 millions (B13 : 2.0 millions)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 64'416'500 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 5'947'233 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 5'846'249 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 49'567'707 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 2'349'948 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 511'588 net	GP 16 Ressources et développement Fr. 193'775 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	98'152'289.60	100'574'200	100'235'200	-339'000
30 Charges de personnel	66'895'690.05	70'156'800	72'169'100	2'012'300
31 Biens, services et marchandises	6'757'156.59	6'640'000	6'764'400	124'400
33 Amortissements	21'971.40	1'000	0	-1'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	8'860'512.50	8'433'800	8'601'200	167'400
36 Subventions accordées	13'868'033.10	14'270'400	11'475'500	-2'794'900
37 Subventions redistribuées	560'000.00	266'000	238'000	-28'000
39 Imputations internes	1'188'925.96	806'200	987'000	180'800
4 Revenus de fonctionnement	34'672'949.79	36'368'700	36'268'700	-100'000
42 Revenus des biens	29'099.60	28'000	29'000	1'000
43 Contributions	5'652'118.25	6'098'300	6'240'000	141'700
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'997'745.60	1'385'400	1'860'000	474'600
46 Subventions acquises	25'793'636.85	28'137'000	27'314'900	-822'100
47 Subventions à redistribuer	560'000.00	266'000	238'000	-28'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	44'672.95	0	0	0
49 Imputations internes	595'676.54	454'000	586'800	132'800
Charges nettes de fonctionnement	63'479'339.81	64'205'500	63'966'500	-239'000
5 Dépenses d'investissement	534'672.95	470'000	450'000	-20'000
50 Investissements propres	534'672.95	470'000	450'000	-20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	534'672.95	470'000	450'000	-20'000
Insuffisance de financement	64'014'012.76	64'675'500	64'416'500	-259'000

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
Charges de personnel (cpte 30): voir les remarques RH.
Biens, services et marchandises (cpte 31): le montant budgété pour 2014 a été fixé sur la base des comptes 2012; l'augmentation par rapport au budget 2013 (+ 124'400) permettra d'absorber à peine les nouvelles dépenses générées par les nouvelles infrastructures (salles de sports, nouvelles classes et ateliers) et les besoins avancés par les écoles et les offices; à titre d'information, dans le cadre des préparations du budget 2014, les écoles et les offices ont fait des demandes pour plus de 7.7 millions de francs: matériel d'enseignement, maintenance et entretien du parc informatique et des machines à la place de nouveaux investissements, charges d'entretien des nouveaux locaux, promotion de l'apprentissage (Your Challenge 2014), etc.
Dédommagements à des collectivités publiques (cpte 35) : budget fait sur la base de la réalité des comptes 2012.
Subventions accordées (cpte 36): idem cpte 35 avec en plus les points suivants: - dans les comptes 2012 figure un versement à la HES pour les formations "écoles supérieures"; dans le budget 2014 et 2013 ce versement est budgétisé auprès du Service de la formation tertiaire, - le versement d'une partie des subventions fédérales au Service de l'enseignement et au Service de l'agriculture est comptabilisé dans les comptes 2012 et le budget 2014 directement en déduction des subventions fédérales (cpte 46); dans le budget 2013 il figure sous le compte 36.
Subventions acquises (cpte 46): voir la remarque sous le compte 36.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	88.14	89.74	88.84
Enseignants	313.74	300.57	329.13

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Les effectifs 2013 ont été adaptés suite à une mise à jour au début de cette année, réalisée par le Service des ressources humaines, en lien avec la nouvelle loi sur le personnel (modification des statuts), après vérification de toutes les lignes « salaires » de chaque personne.
La budgétisation 2014 des postes des enseignants cantonaux (payés au mois) est basée sur la situation réelle de mai 2013, soit 313.88 postes, plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 13/14 et 14/15 (4 mois du besoin annuel).
A noter que le pavé RH ne tient pas compte des: - maîtres professionnels payés à la leçon, soit les chargés de cours et les remplaçants, - honoraires payés à l'heure (experts aux examens), - employés d'État à durée déterminée pour le temps des recettes à disposition, - autres (apprentis, stagiaires, personnel de nettoyage, etc.).

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue
Sous-objectifs politiques
1 Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
2 Mise en oeuvre de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
3 Promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles professionnelles, principalement par l'enseignement du sport tel qu'exigé par les ordonnances fédérales de formation et selon les directives de la Confédération
4 Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
5 Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle, 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Poursuite des travaux en relation avec l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale du 24.06.2009.	31.08.2014
	2 Mise en oeuvre et consolidation de la nouvelle organisation des écoles professionnelles du Valais romand.	31.12.2014
	3 Gestion efficace des Rails-checks avec la collaboration de tous les partenaires, notamment le Service de l'enseignement, le Service des routes, transports et cours d'eau, les transporteurs publics et les communes.	31.12.2014
	4 Mise en place d'un système de veille en lien avec la situation économique du canton (offres et demandes de place de formation en lien avec le marché du travail et la situation économique).	31.12.2014
<i>ad2</i>	5 Finalisation de l'implémentation du concept d'orientation scolaire et professionnelle au cycle d'orientation (CO) découlant de la loi sur le CO du 01.09.11 et de l'Ordonnance sur l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière (OSP) du 19.12.12.	31.12.2014
	6 Consolidation du partage des tâches entre les acteurs de l'orientation au CO: conseillers en orientation et professionnelle (COSP), directions des CO, les titulaires, les enseignants et les parents.	31.12.2014
	7 Adaptation des tâches et activités des Offices d'orientation sur la base des dispositions de l'Ordonnance sur l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière (OSP) du 19.12.12.	31.12.2014
<i>ad3</i>	8 Élargissement du mandat de prestations "SUVA - École professionnelle de Martigny" à l'ensemble des écoles professionnelles du Valais.	31.08.2014
	9 Élaboration d'un concept de formation continue pour les enseignants de sport et prévention santé (SPS) dans les écoles professionnelles en collaboration avec l'assurance-accident SUVA.	31.08.2014
	10 Finalisation de l'introduction de l'enseignement SPS dans toutes les écoles professionnelles.	31.12.2014
<i>ad4</i>	11 Analyse des formations professionnelles supérieures suivies par les valaisans: types d'offre, lieux de formation, nombre de valaisans obtenant des brevets et/ou diplômes fédéraux, etc.	30.06.2014
	12 Renforcement de la coordination cantonale de la formation continue.	31.12.2014
<i>ad5</i>	13 Création d'un outil de monitoring du phénomène de la transition en Valais (plate-forme apprentissage).	30.06.2014
	14 Mise à disposition des professionnels du terrain d'outils facilitant le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion socio-professionnelle.	31.12.2014
	15 Clarification des responsabilités de la transition et coordination des offres, sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle.	31.12.2014

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Taux de promotion en fin de 1ère année d'apprentissage	88.76%	90%	90%	0%
2 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC)	86.35%	90%	90%	0%
3 Nombre de contrats d'apprentissage signés	8'543	8'700	8'700	0
4 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais	924	950	950	0
5 Prescriptions cantonales adaptées à l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009 ainsi qu'au plan d'étude cadre de la maturité professionnelle (PEC MP 2012)		31.12.13	31.08.14	
6 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)	5'552	5'800	6'150	350
7 Collaboration mise en place entre les écoles professionnelles du Valais romand (École professionnelle de Martigny, École professionnelle commerciale et artisanale de Sion, École professionnelle technique de Sion) et leurs divers sites (Châteauneuf et Martigny pour l'École professionnelle de Martigny)	20.08.12	31.03.13	01.09.14	
8 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s (fin 2010 = 4'561; fin 2011 = 4'766)		4'700	4'700	0
9 Pourcentage de rails-checks émis par rapport aux élèves/apprentis valablement inscrits, avant le début de l'année scolaire, auprès des services d'enseignement (SFOP et SE) du DFS		100%	100%	0%
10 Nombre de contrats de 1ère année enregistré dans ESCADA (système informatique de gestion des contrats) au 5 août (% des contrats de 1ère année)		90%	90%	0%
11 Nombre de personnes suivant le cours de formateurs en entreprise		300	300	0
12 Nombre de séances de la sous-commission litige		5	5	0
13 Nombre de nouvelles entreprises formatrices durant l'année écoulée		300	300	0
14 Délai de traitement moyen en jour ouvrable des nouveaux contrats d'apprentissage (sans interventions de tiers : commissaires de branches, formulaires, renseignement divers auprès des entreprises)		15	15	0
15 Système de veille "places de formation - marché du travail" en fonction			31.12.14	
16 Nombre de rapport des commissions communales de formation professionnelle (indicateur à mettre en place).			↗	
17 Nombre d'intervention des commissaires de branche (indicateur à mettre en place).			↗	
ad2 18 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire		0.5%	0.5%	0%
19 Taux de satisfaction des partenaires sur la collaboration OSP-écoles dans le cadre du CO			80%	
20 Concept d'organisation des activités des Offices d'orientation proposée au Conseil d'État, y compris modification des produits E-DICs y relatifs, définition de procédures et allocation de ressources			28.02.14	
ad3 21 Ratification de la convention de collaboration et de partenariat avec la SUVA pour l'ensemble des écoles professionnelles		31.03.13	30.06.14	

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad3 22 Concept SUVA intégré dans l'enseignement SPS (sport et prévention santé) des écoles professionnelles			01.09.14	
23 Enseignement SPS pour tous les apprentis			01.09.14	
ad4 24 Maintien de l'offre de professions couvertes par la procédure Valfom (actuellement 11 professions)		11	11	0
25  Brevets fédéraux délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique-OFS: 2009=385, 2010=408, 2011=479)		400	400	0
26  Diplômes fédéraux délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source OFS: 2009=58, 2010=86, 2011=66)		60	60	0
27 État des lieux des formations professionnelles supérieures suivies par les valaisans			30.06.14	
28 Moyens d'information bilingue pour la formation continue (papier et site internet)			31.03.14	
ad5 29 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage	17.4	16	16	0
30 Nombre de résiliations de contrat	1'071	950	950	0
31  Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans)		3.5	3.5	0
32 Outil de monitoring du phénomène de transition opérationnel à la rentrée scolaire 14/15			01.09.14	
33 Répertoire des outils facilitant le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion créé			31.12.14	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	6'757'737	810'504	5'947'233
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	2'581'480	44'258	2'537'222
P1102 Surveillance et qualité de la formation	368'141	14'950	353'191
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	3'808'116	751'296	3'056'820
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	694'300		694'300
Solde dépenses/recettes du produit	3'113'816	751'296	2'362'520
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	8'767'267	2'921'018	5'846'249
P1201 Orientation - activité Etat	6'224'820	391'140	5'833'680
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'542'447	2'529'878	12'569
GP13 Formation professionnelle initiale	80'188'205	30'620'498	49'567'707
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	46'241'896	18'080'523	28'161'373
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'231'300	333'400	7'897'900
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	6'192'300		6'192'300
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'049'600		1'049'600
Solde dépenses/recettes du produit	989'400	333'400	656'000
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	7'712'796	3'029'541	4'683'255
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	6'460'300	2'505'200	3'955'100
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'537'500		1'537'500
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	112'500		112'500
365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'633'000		1'633'000
365 405541 École intercantonale de laborantins, Monthey	1'725'600		1'725'600
365 408387 Ecole de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	874'000		874'000
365 409798 École-club Migros Martigny pl. t.	561'700		561'700
Solde dépenses/recettes du produit	16'000	2'505'200	-2'489'200
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'602'300	5'235'745	2'366'555
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'013'900		1'013'900
365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'013'900		1'013'900
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	2'925'713	1'436'089	1'489'624
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	3'720'051	1'370'103	2'349'948
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	2'593'651	1'370'103	1'223'548
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'126'400		1'126'400
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	177'100		177'100
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	686'100		686'100
Solde dépenses/recettes du produit	263'200		263'200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	511'989	401	511'588
P1501 Promotion des places d'apprentissage	263'307	207	263'100
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	248'682	194	248'488
GP16 Ressources et développement	739'951	546'176	193'775
P1601 Gestion de projets	727'108	546'155	180'953
P1602 Santé, sécurité au travail	12'843	21	12'822
Total	100'685'200	36'268'700	64'416'500

Remarques

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'100 (10-11), fr. 7'300 (11-12 et 12-13), fr. 7'500 (13-14) et fr. 7'300 (14-15) pour les formations duales; fr. 13'500 (10-11), fr. 14'400 (11-12), fr. 15'200 (12-13), fr. 14'700 (13-14) et fr. 13'200 (14-15) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

OP 1
Assurer l'enseignement et la
recherche au niveau tertiaire
Fr. 131'258'900 net

GP 11
HES-SO
Fr. 52'271'590 net

GP 12
HEP-VS
Fr. 15'514'750 net

GP 13
Accords intercant. & institutions
subventionnées
Fr. 61'950'560 net

GP 14
Publications pédagogiques /
Moyens d'enseignement
Fr. 262'900 net

GP 15
Recherche et développement du
système de formation
Fr. 1'259'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	208'609'353.84	215'881'500	220'938'800	5'057'300
30 Charges de personnel	61'906'319.26	62'916'800	63'661'100	744'300
31 Biens, services et marchandises	13'681'625.97	15'443'700	15'170'500	-273'200
32 Intérêts passifs	303.85	0	0	0
33 Amortissements	259'692.85	160'200	80'200	-80'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	77'266'002.11	81'936'500	81'703'600	-232'900
36 Subventions accordées	39'606'027.22	44'442'000	48'990'300	4'548'300
37 Subventions redistribuées	6'528'268.68	5'501'000	6'063'000	562'000
38 Attributions aux financements spéciaux	3'245'977.48	71'200	0	-71'200
39 Imputations internes	6'115'136.42	5'410'100	5'270'100	-140'000
4 Revenus de fonctionnement	93'102'104.22	87'995'600	102'469'300	14'473'700
42 Revenus des biens	336'028.14	103'500	168'500	65'000
43 Contributions	19'536'970.68	18'228'000	18'245'100	17'100
45 Dédommagements de collectivités publiques	55'211'764.78	53'194'500	54'259'300	1'064'800
46 Subventions acquises	6'051'679.97	6'118'600	6'494'500	375'900
47 Subventions à redistribuer	6'528'268.68	5'501'000	6'063'000	562'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	218'309.94	400'000	12'651'300	12'251'300
49 Imputations internes	5'219'082.03	4'450'000	4'587'600	137'600
Charges nettes de fonctionnement	115'507'249.62	127'885'900	118'469'500	-9'416'400
5 Dépenses d'investissement	1'583'622.11	1'800'000	14'250'400	12'450'400
50 Investissements propres	1'583'622.11	1'800'000	1'750'400	-49'600
56 Subventions accordées	0.00	0	12'500'000	12'500'000
6 Recettes d'investissement	158'362.20	163'000	1'461'000	1'298'000
66 Subventions acquises	158'362.20	163'000	1'461'000	1'298'000
Dépenses nettes d'investissement	1'425'259.91	1'637'000	12'789'400	11'152'400
Insuffisance de financement	116'932'509.53	129'522'900	131'258'900	1'736'000

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Remarques
Explication des écarts 2013/2014
Rubrique 30 (+0.7 mio) Renchérissement 0.2 %, augmentations individuelles et augmentation de postes à la HEVs essentiellement pour les projets de recherche et les prestations de services.
Rubrique 36 (+4,6 mio) Notamment, Accord sur les Hautes écoles spécialisées (AHES) et Accord sur les Ecoles supérieures spécialisées (AESS) +1.1 mio suite à l'augmentation des étudiants et des tarifs AHES ; montant versé à la HEVs2 +0.8 mio suite à l'augmentation des étudiants ; contribution du SFT à l'Observatoire du Tourisme +0.5 mio ; HEVs programme The Ark Energy +0.5 mio ; CECAME +0.2 mio comptabilisé sous 351 au budget 2013 ; EPFL 7 chaires juniors +1.4 mio.
Rubrique 37 (+0,6 mio) Redistribution des montants de l'AIU pour les institutions de formation universitaire ; dépense intégralement compensée par des recettes en rubrique 47.
Rubrique 45 (+1,1 mio) Notamment forfait HES-SO à la HEVs2 suite à l'augmentation des étudiants accueillis.
Rubrique 47 (+0,6 mio) Cf. rubrique 37.
Rubrique 48 (+12.3 mio) Prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour les investissements du CAMPUS EPFL Valais-Wallis.
Rubrique 56 (+ 12.5 mio) Investissements pour le CAMPUS EPFL Valais-Wallis.
Rubrique 66 (+1,3 mio) Augmentation de la participation communale suite aux investissements pour le CAMPUS EPFL Valais-Wallis.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	154.11	154.11	151.80
Enseignants	180.99	185.21	183.09

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'enseignement et la recherche de niveau tertiaire		
Sous-objectifs politiques		
1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international	
1.1	Rechercher des synergies entre institutions	
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances	
3	Assumer pour le Département de la formation et de la sécurité (DFS) des tâches de développement et d'évaluation du système de formation. Contrôler la qualité des établissements valaisans	
4	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Mise en oeuvre de la nouvelle convention intercantonale HES-SO. Préparation des mandats de prestations (31.12.2014).	31.12.2015
	2 Mise en oeuvre de mesures susceptibles de renforcer l'attractivité des filières "Technologies du vivant" et "Systèmes industriels"	31.12.2014
	3 Poursuite des formations pour l'introduction du Plan d'étude romand (PER) et HarmoS. Préparation et mise en oeuvre de la formation des formateurs F3 pour le Lehrplan 21 (délai: 31.08.2014)	31.12.2021
ad2	4 Contribution au projet "EPFL Valais Wallis"	31.12.2015
ad4	5 Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire. Etablissement des mandats de prestation avec les instituts (31.12.2014)	31.12.2017

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	3'884	4'012	3'964	-48
2  Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master") (au 15.10. de l'année considérée)	3'377	3'072	3'338	266
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (niveaux "Bachelor", y.c. santé-social)	1'214	1'265	1'223	-42
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'008	1'089	1'127	38
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	359	391	410	19
6  Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI (FS-CH + IUKB, dès 2010)	805	931	954	23
7  Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	100%	88%	97%	9%
8  Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	795	758	800	42
9  Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'528	1'239	1'218	-21
10  Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	438	460	464	4
11 HEP-VS: les compétences des personnels correspondent aux exigences des différents champs (enseignement, mentorat, direction de mémoire, supervision, recherche, direction de projet, expertise) (Satisfaisant: > ou = à 70%. Bon: > ou = à 85%).		83	84	1
12  Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)		147	148	1
ad3 13 Les cinq filières de formation prévues dans les objectifs stratégiques de la HEP-VS bénéficient d'une reconnaissance de la CDIP	100%	100%	100%	0%
14 Chaque établissement du secondaire II a fourni un rapport sur les actions réalisées et les indicateurs traités.		15.10.13	15.10.14	
ad4 15 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB)	1'703	1'640	1'869	229

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 HES-SO	131'213'900	78'942'310	52'271'590
P1101 Domaine "Ingénierie et architecture"	41'395'500	30'089'900	11'305'600
351 Contribution à la HES-SO	11'089'600		11'089'600
Solde dépenses/recettes du produit	30'305'900	30'089'900	216'000
P1102 Domaine "Économie & Services"	40'402'500	28'680'200	11'722'300
351 Contribution à la HES-SO	11'926'800		11'926'800
Solde dépenses/recettes du produit	28'475'700	28'680'200	-204'500
P1103 Domaines "Santé" et "Travail Social"	33'935'600	17'447'600	16'488'000
351 Contribution à la HES-SO	18'266'700		18'266'700
363 Montant avancé par le Valais à la Haute école santé-social (HEVs2) pour les formations de niveau HES	15'668'900		15'668'900
451 Contribution de la HES-SO à la HEVs2		17'447'600	-17'447'600
P1104 Domaine "Design et Arts Visuels"	4'599'600	2'721'330	1'878'270
351 Contribution à la HES-SO	1'690'200		1'690'200
363 Montant avancé par le Valais à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) pour les formations de niveau HES	2'720'100		2'720'100
451 Montant de la contribution de la HES-SO à l'ECAV		2'720'100	-2'720'100
Solde dépenses/recettes du produit	189'300	1'230	188'070
P1105 Domaine "Musique et Arts de la scène"	515'100	1'230	513'870
351 Contribution à la HES-SO	325'800		325'800
Solde dépenses/recettes du produit	189'300	1'230	188'070
P1106 Missions cantonales	10'365'600	2'050	10'363'550
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché au Conservatoire de Lausanne)	750'000		750'000
351 Contribution du Valais au Conservatoire de Lausanne	475'000		475'000
363 HEVs2 modules complémentaires en santé	904'000		904'000
363 HEVs2 stages	1'698'000		1'698'000
363 Montant versé à la HEVs2 pour les formations ES	1'923'100		1'923'100
363 Subvention cantonale à la HEVs2 pour la Ra&D	500'000		500'000
365 Subvention du Valais à l'Académie de musique Tibor Varga (AMTV) pour les autres missions	150'000		150'000
365 Subvention du Valais à l'ECAV pour les autres missions	150'000		150'000
390 Subvention cantonale à la HEVs pour la Ra&D	3'500'000		3'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	315'500	2'050	313'450
GP12 HEP-VS	17'899'600	2'384'850	15'514'750
P1201 Formation de base	11'795'900	2'161'450	9'634'450
P1202 Formations continue et complémentaire	1'974'700	162'700	1'812'000
P1203 Recherche et développement	877'300	31'200	846'100
P1204 Prestations de service	3'251'700	29'500	3'222'200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP13 Accords intercant. & institutions subventionnées	79'869'000	17'918'440	61'950'560
P1301 Accords intercant. AHES/AESS/AIU	58'113'207	5'252'620	52'860'587
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires (Ecoles polytechniques fédérales non comprises) en vertu de l'Accord intercantonal sur les universités (AIU)	36'851'500		36'851'500
365 Subventions versées à des écoles situées hors canton accueillant des étudiants valaisans	15'662'400		15'662'400
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH et IUKB	5'250'000		5'250'000
471 Montant accord intercantonal universitaire de la CDIP à redistribuer à FS-CH et IUKB		5'250'000	-5'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	349'307	2'620	346'687
P1302 Institutions subventionnées	21'755'793	12'665'820	9'089'973
316 Loyers CAMPUS EPFL Valais Wallis	250'000		250'000
364 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	1'400'000		1'400'000
365 Observatoire valaisan du Tourisme	450'000		450'000
462 Participations communales EPFL Valais Wallis, chaires juniors et locations		165'000	-165'000
480 Fonds pour investissements EPFL Valais Wallis		11'250'000	-11'250'000
564 Investissements EPFL Valais Wallis, équipement scientifique, fonds de démarrage, démonstrateur	12'500'000		12'500'000
662 Participations des communes à l'EPFL Valais Wallis, équipement scientifique et fonds de démarrage		1'250'000	-1'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'155'793	820	7'154'973
GP14 Publications pédagogiques / Moyens d'enseignement	4'940'500	4'677'600	262'900
P1401 Publications, information et communication	444'800	97'000	347'800
P1402 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'495'700	4'580'600	-84'900
GP15 Recherche et développement du système de formation	1'266'200	7'100	1'259'100
P1501 Recherche et évaluation du système de formation	509'300	3'000	506'300
P1502 Démarches qualité dans les écoles	319'300	2'100	317'200
P1503 Pilotage formation continue des enseignants	437'600	2'000	435'600
Total	235'189'200	103'930'300	131'258'900

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 38'269'900 net

GP 11 Institutions et organisations spécialisées Fr. 23'576'571 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 495'283 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 180'493 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 1'241'353 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychor Fr. 11'098'724 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 320'002 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'357'474 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	43'484'886.58	44'359'200	46'774'300	2'415'100
30 Charges de personnel	11'740'679.71	11'842'000	11'710'000	-132'000
31 Biens, services et marchandises	4'038'395.52	4'240'000	4'176'000	-64'000
33 Amortissements	785.95	0	0	0
36 Subventions accordées	22'538'011.12	22'942'900	25'415'000	2'472'100
37 Subventions redistribuées	3'996'144.00	4'032'000	4'170'000	138'000
39 Imputations internes	1'170'870.28	1'302'300	1'303'300	1'000
4 Revenus de fonctionnement	9'582'295.64	9'578'600	9'404'400	-174'200
40 Impôts	280.00	200	200	0
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	1'821'756.10	1'928'400	1'816'200	-112'200
46 Subventions acquises	3'621'679.20	3'618'000	3'418'000	-200'000
47 Subventions à redistribuer	3'996'144.00	4'032'000	4'170'000	138'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	142'436.34	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	33'902'590.94	34'780'600	37'369'900	2'589'300
5 Dépenses d'investissement	205'255.80	1'738'000	900'000	-838'000
50 Investissements propres	14'840.56	238'000	49'000	-189'000
56 Subventions accordées	190'415.24	1'500'000	851'000	-649'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	205'255.80	1'738'000	900'000	-838'000
Insuffisance de financement	34'107'846.74	36'518'600	38'269'900	1'751'300

Remarques

36 Petite enfance essentiellement : le budget 2014 correspond au nombre de places existantes et à créer. Ce montant correspond à une dépense liée conformément à l'article 33 de la LJE.

43 Au vu des résultats 2012, le budget doit être revu à la baisse concernant les recettes en lien avec les curatelles éducatives (2012 premier exercice).

46 Au vu des résultats 2012, le budget doit être revu à la baisse concernant les recettes en lien avec les forfaits scolaires (2012 premier exercice).

50 Migration de l'ancien GED réalisée en 2013 donc moins d'investissement propre pour 2014 (reste Valogis : logiciel interdépartemental).

56 Rénovations des institutions d'éducation pour mineurs retardé.

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	79.20	79.20	79.20
Enseignants	0.00	0.00	ND

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes		
Sous-objectifs politiques		
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées	
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans	
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société	
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement	
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Développement des réseaux des familles d'accueil en collaboration avec les institutions	31.12.2015
	2 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.2018
	3 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" à St-Raphaël	31.12.2015
<i>ad2</i> 4	Obtenir une participation financière de la part des employeurs du canton pour le secteur d'accueil à la journée	31.12.2014
<i>ad3</i> 5	Elaboration et réalisation de la première étape du projet "développement des activités extra-scolaires du Valais romand" déposé à Berne	31.12.2015
	6 Coordination de l'observatoire sur la jeunesse	31.12.2015
<i>ad4</i> 7	Recrutement et autorisation de familles d'accueil professionnelles	31.12.2014
	8 Elaboration d'un nouveau concept efficient de prise en charge et de suivi des placements d'enfants placés en famille d'accueil et en institution d'éducation spécialisée (type de placement, dispositif et durée de placement).	31.12.2014
	9 Développement de cours de soutien à la parentalité en collaboration avec d'autres partenaires	31.12.2014
	10 Augmentation du nbre de familles d'accueil disponibles dans les 3 régions du canton (haut-centre-bas) pour les enfants de 0 à 7 ans et pour l'accueil d'urgence, par la mise en place de séances d'informations dans les 3 régions et d'une campagne de sensibilisation dans les médias	31.12.2014
<i>ad5</i> 11	Collaboration à la mise en place d'un outil informatisé pour la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée.	31.12.2014
	12 Développement d'une réponse cantonale concernant les enfants souffrant de cécité	31.12.2014
	13 Mise en application du concept d'intégration d'enfants ayant des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance	31.12.2014
	14 Réorganisation de la prise en charge logopédique sur l'ensemble du territoire valaisan	31.12.2014
	15 Mise en place d'un examen systémique après trois ans ou 160h. de traitement par une équipe spécialisée du CDTEA dans la prise en charge logopédique d'enfants souffrant de graves troubles d'élocution	31.12.2014

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	4'434	4'400	5'000	600
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	2'735	2'700	3'415	715
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques		2	5	3
4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse			5	
<i>ad4</i> 5 Nbre de manuel pour la conduite des mesures 308 al. 2		1	1	0
6 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées		1	3	2
7 Nbre de familles d'accueil disponibles		80	80	0
8 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)		1	2	1
9 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)		1	1	0
10 Nbre de nouveaux cas suivis	397	500	500	0
11 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	97	80	80	0
12 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'379	1'220	1'220	0
13 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'873	1'800	1'800	0
<i>ad5</i> 14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1	1	0	-1
15 Nbre de nouveaux cas suivis	1'975	2'000	2'000	0
16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'013	1'000	1'000	0
17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	914	1'500	1'500	0
18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	3'902	4'500	4'500	0
19 Nbre de structures collaborant au concept d'intégration d'enfant ayant des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance		3	3	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Institutions et organisations spécialisées	27'653'271	4'076'700	23'576'571
P1101 Relations institutions d'éducation spécialisée	14'015'398	4'071'324	9'944'074
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	8'077'000		8'077'000
390 Placements à la MET de Pramont	720'000		720'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'218'398	4'071'324	1'147'074
P1102 Colonies et camps de vacances	53'231	3'695	49'536
P1103 Aide financière réseaux d'accueil à la journée	13'584'642	1'681	13'582'961
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE)	6'997'800		6'997'800
363 Subvention structures d'accueil de propres établissements (Jardin d'Enfant)	33'800		33'800
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	6'407'900		6'407'900
Solde dépenses/recettes du produit	145'142	1'681	143'461
GP12 Promotion et soutien	598'052	102'769	495'283
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	598'052	102'769	495'283
365 Subventionnement des projets des jeunes	240'000		240'000
Solde dépenses/recettes du produit	358'052	102'769	255'283
GP13 Education sociale et promotion de la santé	182'550	2'057	180'493
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	182'550	2'057	180'493
GP14 Protection de l'enfant	6'304'630	5'063'277	1'241'353
P1401 Protection des enfants	3'682'349	1'649'785	2'032'564
P1402 Placements et surveillance	2'622'281	3'413'492	-791'211
365 Placements hors canton	1'580'000		1'580'000
462 Récup frais pension		2'000	-2'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'042'281	3'411'492	-2'369'211
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	11'247'207	148'483	11'098'724
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	7'439'656	145'714	7'293'942
P1502 Financement prise en charge graves troubles éloc.	3'807'551	2'769	3'804'782
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	320'002		320'002
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	320'002		320'002
GP17 Education précoce spécialisée	1'368'588	11'114	1'357'474
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'368'588	11'114	1'357'474
Total	47'674'300	9'404'400	38'269'900

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 79'276 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 772'924 net

GP 11
Assistance / Permanence
administrative
Fr. 326'176 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -246'900 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 772'924 net

Total service

Fr. 852'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	4'238'474.62	4'225'400	1'810'600	-2'414'800
30 Charges de personnel	2'838'562.95	2'782'900	1'499'300	-1'283'600
31 Biens, services et marchandises	304'273.87	528'200	102'900	-425'300
33 Amortissements	312'029.50	150'000	0	-150'000
36 Subventions accordées	564'447.15	565'000	120'000	-445'000
39 Imputations internes	219'161.15	199'300	88'400	-110'900
4 Revenus de fonctionnement	5'526'920.96	5'666'200	958'400	-4'707'800
40 Impôts	2'121.50	2'200	2'100	-100
42 Revenus des biens	10'946.00	10'000	0	-10'000
43 Contributions	5'513'853.46	5'654'000	956'300	-4'697'700
Charges nettes de fonctionnement	-1'288'446.34	-1'440'800	852'200	2'293'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	-1'288'446.34	-1'440'800	852'200	2'293'000

Remarques

Les écarts entre le budget 2013, respectivement le compte 2012, et le budget 2014 s'expliquent par deux raisons principales :

a/ Le transfert, avec effet au 1er janvier 2013, de la section d'exécution des peines et mesures auprès du Service de l'application des peines et mesures (SAPEM).

La principale source de recettes du Service au 31 décembre 2012 consistait en l'encaissement des sanctions pécuniaires pour un montant annuel de plus de 4'000'000 de francs, revenu transféré au SAPEM dès le 1er janvier 2013.

b/ Le rattachement, avec effet au 1er mai 2013, de l'état-major du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture auprès du Service de protection des travailleurs et des relations du travail.

Les charges de personnel et l'attribution de mandats d'expert sont les principaux postes touchés par ce nouveau rattachement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	17.60	17.60	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Remarques
Les ressources humaines du Service au 31 décembre 2012 étaient de 17.6 EPT.
Le budget 2014 (9.5 EPT) prend en compte :
- le transfert, avec effet au 1er janvier 2013, des collaborateurs de la section d'exécution des peines et mesures en milieu ouvert auprès du Service de l'application des peines et mesures (2.5 EPT);
- le rattachement de l'état-major du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture auprès du Service de protection des travailleurs et des relations du travail au 1er mai 2013 (5.6 EPT).

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)				
2	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les notaires et les registres du commerce				
3	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire, le Ministère public, le Grand Conseil et ses commissions				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2017	
<i>ad2</i>	2 Enseignements à tirer des premiers rapports d'inspection des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte et des services officiels de la curatelle			31.12.2014	
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre de notes juridiques rédigées dans un délai excédant 30 jours			0	
<i>ad2</i>	2 Diffusion de directives dans un délai de 4 mois à compter du dépôt des rapports d'inspection			30.11.14	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Révision de l'article 39 alinéa 2 Constitution cantonale (droit judiciaire cantonal / élection du ministère public) et article 65 bis nouveau Constitution cantonale (Conseil de la magistrature)			30.11.2014
	2 Elaboration du règlement du Conseil d'Etat traitant de la médiation dans les procédures civiles			31.03.2014
<i>ad2</i>	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2017

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre de mois de retard dans la planification			0	
<i>ad2</i> 2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2012 = 37 décisions / 82.2 %)	82.2%	80%	80%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Gérer les affaires administratives	987'002	907'726	79'276
GP11 Assistance / Permanence administrative	373'874	47'698	326'176
P1101 Appui juridique au Chef du Département	40'997	2'620	38'377
P1102 Gestion administrative	332'877	45'078	287'799
GP12 Affaires administratives civiles	613'128	860'028	-246'900
P1201 Fondations classiques	242'767	51'692	191'075
P1202 Affaires administratives civiles	370'361	808'336	-437'975
OP2 Traiter les affaires juridiques	823'598	50'674	772'924
GP21 Contentieux / Législation	823'598	50'674	772'924
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	524'734	33'910	490'824
P2102 Législation / Consultations	298'864	16'764	282'100
Total	1'810'600	958'400	852'200

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	78'195'363.53	79'404'400	80'628'100	1'223'700
30 Charges de personnel	66'823'011.64	69'898'300	70'858'900	960'600
31 Biens, services et marchandises	5'579'111.97	6'073'800	6'268'500	194'700
33 Amortissements	7'172.30	0	0	0
36 Subventions accordées	383'286.06	503'900	567'000	63'100
38 Attributions aux financements spéciaux	2'120'077.85	0	0	0
39 Imputations internes	3'282'703.71	2'928'400	2'933'700	5'300
4 Revenus de fonctionnement	9'073'060.05	9'988'000	10'848'400	860'400
40 Impôts	3'778.00	0	0	0
42 Revenus des biens	383.45	0	0	0
43 Contributions	4'676'753.52	5'606'000	6'442'400	836'400
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	871'752.00	896'000	880'000	-16'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	752'476.09	800'000	800'000	0
49 Imputations internes	2'767'916.99	2'686'000	2'726'000	40'000
Charges nettes de fonctionnement	69'122'303.48	69'416'400	69'779'700	363'300
5 Dépenses d'investissement	6'922'884.89	11'380'000	9'600'000	-1'780'000
50 Investissements propres	6'922'884.89	11'380'000	9'600'000	-1'780'000
6 Recettes d'investissement	0.00	4'000'000	3'000'000	-1'000'000
66 Subventions acquises	0.00	4'000'000	3'000'000	-1'000'000
Dépenses nettes d'investissement	6'922'884.89	7'380'000	6'600'000	-780'000
Insuffisance de financement	76'045'188.37	76'796'400	76'379'700	-416'700

Remarques

Rubrique 3 - dépenses de fonctionnement

De manière générale, les dépenses liées aux rubriques de fonctionnement n'appellent pas de commentaires particuliers. On notera cependant :

rubrique 315 - La police cantonale a porté en compte la somme de Fr. 500'000.- correspondant à l'estimation des frais de maintenance des relais Polycom. Une décision ultérieure devra préciser la répartition de ces charges entre les différents services étatiques concernés. D'autre part, ce montant est appelé à croître dès 2015 car une fois Polycom en fonction et selon le message de 2008, ces frais sont estimés à 1-1,5 mio par année.

rubrique 318 - Conformément à ce qui avait été annoncé dans la PIP, la police cantonale souhaite outsourcer une partie du transport des détenus et a ainsi porté en compte la somme de Fr. 500'000.- à cet effet. Néanmoins, suite aux demandes d'économie présentées par le Conseil d'Etat, cette somme a été revue à la baisse à hauteur de Fr. 325'000.-.

Rubrique 5 - dépenses d'investissement

L'enveloppe d'investissement a été répartie entre les projets informatiques, techniques, l'achat des véhicules, le projet Polycom et la réalisation attendue de la nouvelle centrale d'engagement. Cette dernière doit encore être soumise au Conseil d'Etat, respectivement au Grand-Conseil. La répartition des montants a tenu compte des priorités. Notons que Polycom sera opérationnel fin 2013. Il restera néanmoins certains travaux à réaliser en 2014 voire 2015.

POLICE CANTONALE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	509.40	520.40	519.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>L'effectif autorisé de la Police cantonale au 31.12.2013 était de 520.4 EPT. Suite à une décision du Conseil d'Etat du 2 mai 2013, un poste a cependant été transféré au Département de Mme Waeber-Kalbermatten portant ainsi l'effectif de la Police cantonale à 519.4 EPT au 31.12.2013. Ce chiffre englobe les 8 EPT attribués en 2012, autofinancés par convention avec l'OFROU et dévolus au Centre de contrôle du trafic lourd de St-Maurice (CCTL). Pour rappel, ces 8 EPT n'entrent pas en compte dans le dossier d'augmentation des effectifs de la Police cantonale accepté par le Grand-Conseil le 9 février 2009. Ajoutons que 10 aspirants actuellement en formation complètent cet effectif.</p> <p>En 2014, 10 EPT "policiers" (aspirants en formation en 2013) devaient rejoindre le Corps dès l'obtention de leur brevet fédéral. L'autorisation du CE portait sur 12 aspirants. En raison de problèmes médicaux, 2 d'entre eux ont différé leur école à 2014. Ils sont actuellement employés de durée déterminée à la Police.</p> <p>L'effectif 2014 devait s'articuler comme suit : 519.4 EPT + 10 EPT = 529.4 EPT (dont les 8 EPT du CCTL). Cependant, suite à la décision du Conseil d'Etat de ne pas créer de postes supplémentaires en 2014, la Police cantonale prendra les mesures nécessaires pour intégrer les 10 aspirants dans son effectif actuel de 519.4 EPT, en comblant les départs prévus et non prévus (retraites, retraites anticipées, abaissements du taux d'activité, démissions, autres). Le maintien du même effectif, comparé à l'augmentation de la population valaisanne, éloignera la Police du ratio de 1 policier pour 650 habitants fixé dans l'Opol.</p> <p>A cela s'ajoutent encore les 14 aspirants de police (12 autorisés selon DCE 2013 + 2 n'ayant pas pu effectuer l'EA 2013) qui débiteront leur école au mois de mars 2014 auprès de l'Académie de Savatan.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre publics en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire	
Sous-objectifs politiques	
1	Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événement extraordinaire.
2	Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.
3	Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes (manifestation de la vérité).
4	Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par : <ul style="list-style-type: none"> - des actions préventives - des mesures ciblées contre les infractions graves - des contrôles renforcés dans les endroits à risques
5	Réaliser des prestations en faveur de tiers.
6	Défendre et pérenniser l'Académie de Police sur le site de Savatan, en partenariat avec les Polices cantonale et municipales vaudoises.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Etude et réalisation d'une nouvelle centrale d'engagement réunissant la Police et l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA pour l'aspect architectural et avec l'OCVS pour l'aspect technique.	31.12.2014
<i>ad2</i> 2 Poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes).	31.12.2016
3 Renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes) et recherche de locaux supplémentaires en collaboration avec le SBMA (y compris en relation avec une éventuelle délocalisation du site de Sion du SCN).	31.12.2016
4 Groupe de travail Police Cantonale - Polices municipales : modifications légales liées à la collaboration entre les deux entités, selon le plan d'action retenu par le Conseil d'Etat et le Grand-Conseil. (notamment modification de la Loi sur la Police cantonale : obligation pour les communes de se doter d'un règlement de police)	31.12.2015
5 Adhésion puis application des modifications du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.	31.12.2014
<i>ad4</i> 6 Exploitation du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) de St-Maurice, selon les termes de la Convention signée entre le Département et l'OFROU.	31.12.2014
7 Maintien d'un nombre de contrôles suffisant sur les axes du Simplon et du Grand-St-Bernard en lien avec l'exploitation du CCTL de St-Maurice.	31.12.2014
<i>ad5</i> 8 Concrétisation d'un concept intégré "AMOK" (prévention des risques en milieu scolaire et étatique).	31.12.2014
<i>ad6</i> 9 Définition d'une nouvelle entité juridique propre pour l'Académie de Police de Savatan et des conséquences pour le canton du Valais.	31.12.2014

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Nombre total d'appels par jour reçus à la centrale d'engagement (numéros d'urgence et numéro principal de la Police cantonale / 2011= 768, 2012 = 755)	755	830	800	-30
2 Nombre moyen d'appels d'urgence enregistrés par jour (2011 = 210, 2012 = 223)	223	210	230	20
3 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 112 (2011 = 19'313, 2012 = 22'370)	22'370	↗	↗	
4 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 118 (2011 = 16'851, 2012 = 16'357)	16'357	→	→	
5 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 117 (2011 = 40'393, 2012 = 42'808)	42'808	↗	↗	
ad2 6 Ratio de la population par policier (Opol : 1 policier pour 650 habitants). (2011 = 1 policier pour 700 habitants, 2012 = 1 policier pour 685 habitants)	685	700	670	-30
7 Nombre total d'infractions (2011 = 18'699, 2012 = 22'216)	22'216	→	→	
8 Pourcentage d'auteurs étrangers non résidant en Suisse (2011 = 21.7 %, 2012 = 21 %)	21%	22%	22%	0%
9 Nombre de jours de formation réalisés par année (sans l'école d'aspirant) (2011 = 2'195, 2012 = 2'953)	2'953	2'500	3'000	500
10 Pourcentage d'auteurs mineurs (2011 = 12.3 %, 2012 = 12.5 %)	12.5%	15%	13%	-2%
ad3 11 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la Lstups (2011 = 12.4 %, 2012 = 13.9 %)	13.9%	13%	13%	0%
12 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2011 = 144, 2012 = 172)	172	→	→	
13 Nombre de brigandages commis dans le canton (2011 = 37, 2012 = 49)	49	→	→	
14 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (2011 = 2623, 2012 = 3080)	3'080	2'800	3'000	200
15 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique (2011 = 174, 2012 = 261)	261	250	250	0
16 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique - cybercriminalité (2011 = 75, 2012 = 78)	78	100	100	0
17 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2011 = 817, 2012 = 914)	914	→	→	
18 Nombre d'heures de conduite de détenus (2011 = 8'073, 2012 = 10'698)		6'500	10'000	3'500
ad4 19 Nombre d'automobilistes soumis à un test d'éthylomètre (2011 = 9'277, 2012 = 8'866)	8'866	9'200	9'200	0
20 Nombre de contrôles de vitesse effectués (2011 = 1'998, 2012 = 1'635)	1'635	2'200	2'000	-200
21 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd (2011 = 3'446, 2012 = 6'439)	6'439	4'000	6'500	2'500
ad5 22 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" au profit d'autres cantons ou de la Confédération (2011 = 103, 2012 = 104)	104	150	100	-50
23 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" d'autres cantons au profit du Valais (2011 = 26, 2012 = 0)	0	40	30	-10
24 Nombre de jours de formation dispensés au profit de l'Académie de Police de Savatan (2011 = 1'779, 2012 = 1'680)	1'680	1'750	1'750	0

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Gendarmerie	58'136'436	10'480'736	47'655'700
P1101 Circulation routière	10'169'035	3'232'748	6'936'287
P1102 Interventions spéciales	6'158'961	629'318	5'529'643
P1103 Première intervention	20'900'526	2'442'737	18'457'789
P1104 Police de proximité et investigations	19'415'016	1'991'275	17'423'741
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'492'898	2'184'658	-691'760
GP12 Police judiciaire	22'793'420	2'559'931	20'233'489
P1201 Enquêtes judiciaires	18'381'261	1'904'275	16'476'986
P1202 Identification et coordination judiciaire	4'038'931	376'988	3'661'943
P1203 Protection de l'Etat	373'228	278'668	94'560
GP13 Services généraux	9'298'244	807'733	8'490'511
P1301 Prévention de la criminalité	186'606	19'330	167'276
P1302 Information interne et externe	1'133'366	106'329	1'027'037
P1303 Centrale d'engagement	7'605'044	643'407	6'961'637
P1304 Bureau des armes	373'228	38'667	334'561
Total	90'228'100	13'848'400	76'379'700

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 3'249'000 net

GP 11
Organisation, planif., prép. en cas
catastrophes
Fr. 982'561 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 31 net

GP 13
Préparation de la Pci
Fr. 3'419'352 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. -1'152'944 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	28'568'619.92	18'256'600	20'416'600	2'160'000
30 Charges de personnel	7'507'117.00	7'222'900	7'306'000	83'100
31 Biens, services et marchandises	2'196'843.03	3'722'000	3'665'400	-56'600
33 Amortissements	40'037.93	0	0	0
36 Subventions accordées	4'194'588.25	4'614'100	4'877'600	263'500
37 Subventions redistribuées	366'545.85	270'000	270'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	3'011'159.60	100'000	3'000'000	2'900'000
39 Imputations internes	11'252'328.26	2'327'600	1'297'600	-1'030'000
4 Revenus de fonctionnement	26'480'549.53	16'979'500	17'197'600	218'100
40 Impôts	5'887.00	15'000	15'000	0
42 Revenus des biens	27'357.70	30'500	30'500	0
43 Contributions	4'043'676.25	6'286'300	4'018'500	-2'267'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'599'930.39	1'450'000	1'580'000	130'000
46 Subventions acquises	2'229'985.87	5'752'300	7'329'500	1'577'200
47 Subventions à redistribuer	366'545.85	270'000	270'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'318'272.30	1'121'000	3'050'000	1'929'000
49 Imputations internes	10'888'894.17	2'054'400	904'100	-1'150'300
Charges nettes de fonctionnement	2'088'070.39	1'277'100	3'219'000	1'941'900
5 Dépenses d'investissement	10'202'850.03	6'400'000	7'110'000	710'000
50 Investissements propres	2'127'270.08	600'000	1'480'000	880'000
56 Subventions accordées	8'075'579.95	5'750'000	3'630'000	-2'120'000
57 Subventions redistribuées	0.00	50'000	2'000'000	1'950'000
6 Recettes d'investissement	9'824'687.33	6'400'000	7'080'000	680'000
66 Subventions acquises	9'824'687.33	6'350'000	5'080'000	-1'270'000
67 Subventions à redistribuer	0.00	50'000	2'000'000	1'950'000
Dépenses nettes d'investissement	378'162.70	0	30'000	30'000
Insuffisance de financement	2'466'233.09	1'277'100	3'249'000	1'971'900

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>Rubrique 31: - OCPP: -250'000.- démontage des anciennes sirènes (financés en partie par la Conf., cf. rubr. 46) - OCF: 155'500.- diminution d'habits des instructeurs (-80'000.-) remplacements émetteurs radio (100'000.-) augmentation solde des instructeurs (135'500.-) - taxe: 300'000.- migration du programme informatique sur SAP</p> <p>Rubrique 36: - PCi: 150'000.- frais de fonctionnement des OPC - OCF: 113'500.- journée recrutements et camps JSP</p> <p>Rubrique 38: - PCi: 2'900'000 attribution des contributions de remplacement au fonds (en lien avec rubr. 48)</p> <p>Rubriques 39, 46, 49 et 66: - écritures comptables liées à l'autofinancement de l'OCF et au fonds de la PCi</p> <p>Rubrique 43: - PCi: -2'000.000.- diminution des contributions de remplacement (s. décision Confédération) - OCF: -289'000.- changement du tarif Swisscom suite modification système alarme SP</p> <p>Rubrique 44: - taxe: 100'000.- augmentation des recettes</p> <p>Rubrique 46: - PCi: -280'000.- démontage des anciennes sirènes (financement partiel par la Conf., cf. rubr. 31)</p> <p>Rubrique 48: - PCi: 3'000'000.- prélevement du fonds PCi pour le financement partiel des OPC - OCF: -1'050'000.- diminution du prélevement du fonds OCF</p> <p>Rubrique 50: - OCF: 850'000.- maison du feu 2ème étape</p> <p>Rubrique 56: - OCF: -2'170'000.- diminution des subventions accordées pour achats des CSP (fonds épuisé)</p> <p>Rubriques 57 et 67: - PCi: 1'950'000.- augmentation des travaux de désaffectation des abris PCi et de leurs subventions fédérales (boîte aux lettres)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	53.80	53.80	53.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
2	Informier et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
6	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (saisie des astreints, organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Déla			
<i>ad1</i>	1 Intégration des systèmes de télécommunication dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec la police cantonale (Polycom): Echelon de conduite (niveau de commandement) sera opérationnel dans le courant 2014 (mise à disposition de 3-4 appareils en minimum par corps de sapeurs-pompiers). La dotation complète et le basculement sur le système Polycom de l'ensemble de la gestion du feu se fera de manière échelonnée (selon disponibilité financière des communes).	31.12.2019			
<i>ad3</i>	2 Réalisation des fiches des risques P2 considérés comme secondaires	31.12.2014			
<i>ad4</i>	3 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes et des ramoneurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI	31.12.2017			
	4 Programme de motivation des jeunes pour les forces de 1ère intervention	31.12.2014			
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	22	30	30	0
	2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)		90	110	20
<i>ad3</i>	3 Degré de réalisation de la plate-forme de gestion intégrée des risques	60%	100%	60%	-40%
<i>ad4</i>	4 Pour-cent des communes ayant des concepts d'intervention pour les sites à risques (nouveaux sites)	98%	100%	100%	0%
	5 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)	5	8	10	2
<i>ad5</i>	6 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	94.0%	90%	90%	0%
<i>ad6</i>	7 Taux de satisfaction des journées d'orientation	92%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	1'259'188	276'627	982'561
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	254'775	24'376	230'399
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	664'603	200'075	464'528
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	339'810	52'176	287'634
GP12 Prévention incendie	9'983'375	9'983'344	31
P1201 Prévention des incendies	862'320	981'304	-118'984
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'958'173	3'872'028	1'086'145
362 Concept jeunes SP participation forfaitaire annuelle (10x500 + 2x1'500)	8'000		8'000
362 Routes nationales participation annuelle aux CSI (7x35'000)	245'000		245'000
362 Subvention annuelle CSI A et B (6x24'000 et 16x16'000)	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'305'173	3'872'028	433'145
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	4'162'882	5'130'012	-967'130
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu, 2 berces)	3'630'000		3'630'000
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		569'300	-569'300
669 Contribution des compagnies d'assurances pour le financement de la police du feu		3'910'700	-3'910'700
Solde dépenses/recettes du produit	532'882	650'012	-117'130
GP13 Préparation de la Pci	12'146'171	8'726'819	3'419'352
P1301 Organisation et planification de la Pci	175'057	226'792	-51'735
P1302 Instruction des astreints de la Pci	5'263'795	1'582'316	3'681'479
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	6'707'319	6'917'711	-210'392
GP14 Gestion des affaires militaires	4'137'866	5'290'810	-1'152'944
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	747'460	256'318	491'142
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	901'583	1'716'890	-815'307
440 Part de l'Etat du Valais à la taxe d'exemption (commission de 20 %)		1'580'000	-1'580'000
Solde dépenses/recettes du produit	901'583	136'890	764'693
P1403 Infrastructures et investissements	2'488'823	3'317'602	-828'779
Total	27'526'600	24'277'600	3'249'000
Remarques			
<p>- Fonds police du feu: prélèvement prévu pour le budget 2014 de l'office du feu = 50'000.- pour la mise à zéro des comptes de l'OCF: solde au 31. 12. 2012 = 1'469'837.05</p> <p>- Fonds des contributions de remplacement de la Pci: aucun solde restant, contributions utilisées entièrement pour le fonctionnement des OPC</p>			

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -67'997'700 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -1'882'381 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -66'115'319 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	16'762'646.41	16'553'100	16'447'700	-105'400
30 Charges de personnel	10'256'420.30	10'486'800	10'679'600	192'800
31 Biens, services et marchandises	1'587'962.35	1'929'700	1'722'700	-207'000
33 Amortissements	595'432.94	600'000	600'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	91'243.00	60'000	60'000	0
36 Subventions accordées	1'521'143.00	1'356'000	1'535'000	179'000
38 Attributions aux financements spéciaux	84'346.90	0	0	0
39 Imputations internes	2'626'097.92	2'120'600	1'850'400	-270'200
4 Revenus de fonctionnement	82'955'006.63	84'529'700	84'818'900	289'200
40 Impôts	58'358'990.30	59'765'000	60'770'000	1'005'000
42 Revenus des biens	148'482.45	0	0	0
43 Contributions	22'250'037.83	23'188'200	23'568'900	380'700
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	871'752.00	100'000	100'000	0
45 Dédommagements de collectivités publiques	380'190.00	370'000	380'000	10'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	176'587.60	800'000	0	-800'000
49 Imputations internes	768'966.45	306'500	0	-306'500
Revenus nets de fonctionnement	66'192'360.22	67'976'600	68'371'200	394'600
5 Dépenses d'investissement	193'405.05	540'000	373'500	-166'500
50 Investissements propres	193'405.05	540'000	373'500	-166'500
6 Recettes d'investissement	4'654.00	0	0	0
60 Transferts au patrimoine financier	4'654.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	188'751.05	540'000	373'500	-166'500
Excédent de financement	66'003'609.17	67'436'600	67'997'700	561'100

Remarques

Rubrique 36: Augmentation du parc de véhicules bénéficiant du rabais écologique.

Rubrique 40: L'augmentation est le résultat de la hausse du parc des véhicules.

Rubrique 48: Utilisation du fonds RPLP pour le remplacement de portes de la halle de contrôle de Sion

Rubrique 50: Ce montant couvre les frais relatifs à l'informatisation des contrôles techniques, au remplacement des bancs de test des jeux d'axes, au remplacement d'un ripomètre et ceux liés aux projets informatiques décidés par les cantons utilisateurs du système Cari.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	83.60	83.60	85.60

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre des recommandations émises dans le cadre de l'audit des applications informatiques "MASP" par l'Inspection cantonale des finances	31.12.2014
	2 Délocalisation du site de Sion	31.12.2020
	3 Lancement d'une étude préliminaire pour la transformation du SCN en établissement autonome de droit public	31.12.2014
<i>ad2</i>	4 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199)	31.12.2016
	5 Certification ISO du service	31.12.2014
<i>ad3</i>	6 Suivi de l'ecobonus 2013-2015	31.12.2015

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8.2	8	8	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	2.5%	4%	4%	0%
3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'750	8'300	8'800	500
4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'513	16'700	16'550	-150
5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	25.49%	32%	30%	-2%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30.3%	32%	32%	0%
7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'637	28'500	29'000	500
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'440	2'000	1'900	-100
10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	14.48	23	21	-2
11 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]		1'400	1'400	0
12 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]		4'300	4'300	0
<i>ad2</i> 13 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
14 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	71%	72%	73%	1%
15 Nombre de contrôles techniques effectués	80'231	85'000	87'500	2'500
16 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	80'946	79'000	81'000	2'000
17 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	289'745	296'000	304'000	8'000
18 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'465	3'500	3'427	-73
19 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport au nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	23.3%	25%	22%	-3%
<i>ad3</i> 20 Nombre de véhicules bénéficiant du bonus écologique [Agenda 21]	6'978	4'000	5'700	1'700

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Admission des personnes	5'655'198	7'537'579	-1'882'381
P1101 Examens de conduite	1'488'575	1'118'373	370'202
431 Emoluments pour examens de conduite		1'000'000	-1'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'488'575	118'373	1'370'202
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'113'416	2'360'828	-247'412
431 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'200'000	-2'200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'113'416	160'828	1'952'588
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'053'207	4'058'378	-2'005'171
431 Mesures administratives et sanctions pénales		2'500'000	-2'500'000
437 Amendes		1'400'000	-1'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'053'207	158'378	1'894'829
GP12 Admission des véhicules	11'166'002	77'281'321	-66'115'319
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'450'806	6'265'332	-1'814'526
431 Emoluments pour expertises de véhicules		5'920'000	-5'920'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'450'806	345'332	4'105'474
P1202 Délivrance des permis de circulation	5'160'061	9'844'354	-4'684'293
431 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'200'000	-5'200'000
435 Vente de plaques		1'430'000	-1'430'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'160'061	3'214'354	1'945'707
P1203 Perception des redevances	1'555'135	61'171'635	-59'616'500
360 Exonération des véhicules de la Confédération	90'000		90'000
362 Exonération des véhicules des communes	550'000		550'000
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	260'000		260'000
365 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	145'000		145'000
406 Impôt sur les véhicules à moteur et les bateaux		60'100'000	-60'100'000
440 Part du service à la RPLP		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	510'135	971'635	-461'500
Total	16'821'200	84'818'900	-67'997'700

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 12'350'500 net

GP 11 Détenition avant jugement - Sion, Martigny, Brig Fr. 3'481'870 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 5'970'326 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 5'591'553 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. -2'693'249 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	32'205'195.30	32'100'400	36'931'000	4'830'600
30 Charges de personnel	14'274'659.65	14'906'200	16'106'300	1'200'100
31 Biens, services et marchandises	5'105'704.74	4'985'200	5'702'200	717'000
33 Amortissements	12'787.97	0	150'000	150'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'309'241.05	1'193'000	1'541'000	348'000
36 Subventions accordées	2'262'906.02	2'538'000	2'797'000	259'000
39 Imputations internes	9'239'895.87	8'478'000	10'634'500	2'156'500
4 Revenus de fonctionnement	18'258'280.81	18'889'200	25'130'500	6'241'300
40 Impôts	0.00	0	0	0
42 Revenus des biens	25'867.75	100	10'000	9'900
43 Contributions	1'443'876.06	1'482'200	6'513'200	5'031'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'369'632.85	7'851'000	6'950'200	-900'800
46 Subventions acquises	1'104'846.55	1'107'000	1'111'000	4'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	165'110.00	0	0	0
49 Imputations internes	9'148'947.60	8'448'900	10'546'100	2'097'200
Charges nettes de fonctionnement	13'946'914.49	13'211'200	11'800'500	-1'410'700
5 Dépenses d'investissement	301'176.70	791'200	550'000	-241'200
50 Investissements propres	301'176.70	791'200	550'000	-241'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	301'176.70	791'200	550'000	-241'200
Insuffisance de financement	14'248'091.19	14'002'400	12'350'500	-1'651'900

Remarques

31 Biens, services et marchandises

Augmentation générale des frais de fonctionnement par rapport à 2013 en raison de l'augmentation générale des taux d'occupation, plus particulièrement en détention avant jugement (env. Fr. 300'000.--).

Nouvelle répartition de la participation aux contrats d'entretien pour la téléphonie entre le Service informatique et les Etablissements pénitentiaires (EP). Prise en charge du renouvellement du central téléphonique à Crêtelongue / Pramont (env. Fr. 50'000.--).

Engagements mandats privés de surveillance pour combler l'insuffisance de personnel (env. Fr.100'000.--)

35 Dédommagements à des collectivités publiques

Introduction courant 2012 projet FEP : contrat signé par la CCDJP avec l'OSEO, (fondation DROSOS). But: promouvoir les mesures de formation pour les détenu(e)s des établissements des Concordats sur l'exécution des peines et mesures en Suisse. Coût pour le Valais env. Fr. 140'000.-- pour 2013. Solde de Fr. 200'000.-- augmentation des dépenses pour les détentions hors canton en exécution de peines.

36 Subventions accordées

Compte 365 : dépenses pour les détentions hors canton en mesures thérapeutiques institutionnelles. Augmentation annuelle considérable du nombre de placements. Au budget 2012 le résultat 2011 (dépassement Fr. 1.3 mio autorisé par le Conseil d'Etat) n'était pas connu. Budget 2012 insuffisant. En 2013 l'estimation tient compte des placements 2011 et 2012 ainsi que des nouveaux placements 2013.

45 Dédommagements de collectivités publiques

Augmentation de 7.5 % des prix de pensions au sein du Concordat latin.

Augmentation des recettes en lien avec l'augmentation des taux d'occupation notamment en détention avant jugement

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	103.00	108.00	127.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en œuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Finalisation du projet de construction de la nouvelle Colonie pénitentiaire de Crêtelongue	31.12.2015
	2 Mise en application progressive des résultats de "l'audit audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010	31.12.2014
<i>ad2</i>	3 Développement de la formation continue du personnel de surveillance	31.12.2015
	4 Mise en application progressive des résultats de "l'audit audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 plus particulièrement dans l'activité des ateliers et du domaine agricole de Crêtelongue	31.12.2014

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre de places en détention préventive (Sion 86 - Martigny 30 - Brigue 18, total 134)	134	134	134	0
2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	40	40	40	0
3 Nombre de places en mesures éducatives (7 jeunes adultes - 18 mineurs, total 25)	25	25	25	0
4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64)	4.02	4.02	4.05	0.03
5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62)	2.08	2.08	2.08	0
6 Nombre de places en exécution de peine en milieu fermé	10	10	10	0
7 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2012 = 1/5 : Les Iles)	1	1	5	4
<i>ad2</i> 8 Pourcentage de détenus au bénéfice d'un PES (plan d'exécution des sanctions), dans les deux premiers mois de détention, dans le cadre du nouveau Code pénal et des réglementations du Concordat latin	100%	100%	100%	0%
9 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle	6%	27%	30%	3%
10 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle	18%	48%	50%	2%
11 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)	75%	85%	85%	0%
12 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	15%	3.5%	3.5%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig	12'944'932	9'463'062	3'481'870
P1101 Gestion de la privation de liberté	11'776'607	9'265'354	2'511'253
P1102 Exploitation des ateliers	1'168'325	197'708	970'617
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	10'969'767	4'999'441	5'970'326
P1201 Gestion de l'exécution des peines	4'773'612	3'186'846	1'586'766
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	3'199'343	697'061	2'502'282
P1203 Gestion de la détention administrative	2'996'812	1'115'534	1'881'278
GP13 Exécution des mesures - Pramont	11'670'563	6'079'010	5'591'553
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	9'605'332	5'950'796	3'654'536
P1302 Exploitation des ateliers	2'065'231	128'214	1'937'017
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	1'895'738	4'588'987	-2'693'249
P1401 Exécution des sanctions pénales	1'333'243	4'581'965	-3'248'722
P1402 Probation	562'495	7'022	555'473
Total	37'481'000	25'130'500	12'350'500
Remarques			
L'objectif principal des Etablissements pénitentiaires valaisans pour 2014 est de mettre en application, progressivement, les résultats de l'audit général du système carcéral valaisan décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 (réorganisation des sites et des régimes de détention, réorganisation du service).			

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
Fr. 2'652'300 net

GP 11
Gestion de la population
valaisanne et/ou résidan
Fr. 515'546 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
Fr. 2'136'754 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	10'870'906.76	10'947'900	12'166'000	1'218'100
30 Charges de personnel	6'576'792.35	6'631'000	6'709'600	78'600
31 Biens, services et marchandises	433'209.23	389'900	529'700	139'800
33 Amortissements	39'147.52	37'000	40'000	3'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'871'807.55	1'832'000	1'873'000	41'000
36 Subventions accordées	1'088'390.00	1'525'700	2'484'900	959'200
38 Attributions aux financements spéciaux	60'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	801'560.11	532'300	528'800	-3'500
4 Revenus de fonctionnement	8'578'716.35	8'199'600	9'713'700	1'514'100
40 Impôts	45'026.00	42'000	45'000	3'000
42 Revenus des biens	388.75	0	0	0
43 Contributions	7'116'134.00	6'983'600	7'488'700	505'100
45 Dédommagements de collectivités publiques	625'301.00	564'000	530'000	-34'000
46 Subventions acquises	541'434.60	610'000	1'650'000	1'040'000
49 Imputations internes	250'432.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	2'292'190.41	2'748'300	2'452'300	-296'000
5 Dépenses d'investissement	139'963.00	100'000	200'000	100'000
50 Investissements propres	139'963.00	100'000	200'000	100'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	139'963.00	100'000	200'000	100'000
Insuffisance de financement	2'432'153.41	2'848'300	2'652'300	-196'000

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Remarques
<p>Rubr. 31 L'écart entre les budgets 2013 et 2014 provient principalement de charges de personnel (1 EPT) payées par mandat pour l'utilisation de la plate-forme Sedex (harmonisation des registres). Ces charges sont couvertes par des montants facturés aux clients (service des contributions, service de la circulation routière et de la navigation, registre des tumeurs, observatoire du tourisme, etc.). Le même montant figure comme recette au compte 43.</p>
<p>Rubr. 35 L'augmentation des charges est due uniquement à l'augmentation des demandes de passeports et de cartes d'identité par la population valaisanne. La rétrocession des montants à la Confédération dépend du nombre de demandes de documents d'identité qui ne cesse d'augmenter. Cette augmentation de charges est entièrement compensée par l'augmentation des recettes (rubr. 43).</p>
<p>Rubr. 36 2014 correspond à la mise en place du nouveau concept d'intégration. Ce dernier va impliquer un élargissement des mesures et un accroissement des prestations financières de la Confédération et du canton. Montant à verser en 2014 : Fr. 2'460'000.00 (2013 = Fr. 1'460'000.00). Montant à recevoir de la Confédération en 2014 : Fr. 1'650'000.00 (2013 = Fr. 610'000.00) sur le compte 46.</p>
<p>Rubr. 43 Recettes supérieures au budget précédent en raison de l'adaptation du calcul des émoluments à encaisser pour les passeports biométriques ainsi que des émoluments fédéraux en matière d'état civil, en fonction des chiffres de l'année 2012.</p>
<p>Rubr. 45 Diminution de la contribution de la Confédération en raison d'une baisse prévue des demandes d'asile.</p>
<p>Rubr. 50 Montant consigné pour financer l'achat d'un programme informatique pour la gestion des dossiers de la section "Migrations".</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	63.90	63.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert dans 1 autre Service de l'Administration de 10 EPT.

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer l'état civil	
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale	
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)	
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)	
1.2	Traiter les demandes de naturalisation	
1.3	Etablir les documents d'identité suisses	
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant	
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers	
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse	
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)	
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration	
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale	
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales	
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi	
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis	
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.2017
	2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants	31.12.2017
ad2	3 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates [Agenda 21]	31.12.2017
	4 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration [Agenda 21]	31.12.2017
	5 Evaluation et mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"	31.12.2017

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	6	0
2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	32	32	0
3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	26	27	26	-1
4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2012 : 1'577 requêtes dont 518 en attente de traitement, soit 32 %)	32%	30%	30%	0%
5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	830	800	800	0
<i>ad2</i> 6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	68'621	68'000	68'000	0
7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	94	64	90	26
8 Nombre de décisions de détention prises	405	350	350	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Gestion de la population valaisanne et/ou résidan	5'604'467	5'088'921	515'546
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	184'712	120'558	64'154
P1102 Instruction et traitement des dossiers	2'990'158	2'158'287	831'871
360 Contribution aux frais Infostar	116'700		116'700
431 Emoluments encaissés par le SPM et les officiers		2'000'000	-2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'873'458	158'287	2'715'171
P1103 Centre de documents d'identité	2'429'597	2'810'076	-380'479
350 Rétrocession de recettes (passeports + cartes d'identité)	1'365'000		1'365'000
431 Emoluments (passeports + cartes d'identité)		2'563'800	-2'563'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'064'597	246'276	818'321
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	6'761'533	4'624'779	2'136'754
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'907'957	2'427'945	480'012
350 Rétrocession de recettes (permis de séjour)	495'000		495'000
431 Permis de séjour, assurances et garanties d'hébergement		2'276'200	-2'276'200
Solde dépenses/recettes du produit	2'412'957	151'745	2'261'212
P1202 Intégration des étrangers	2'837'750	1'654'458	1'183'292
362 Subventions aux communes	1'090'000		1'090'000
364 Subventions aux sociétés d'économie mixte	150'000		150'000
365 Subventions aux organisateurs et communes (intégration)	1'090'000		1'090'000
460 point fort 1 langue et formation		1'650'000	-1'650'000
Solde dépenses/recettes du produit	507'750	4'458	503'292
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	481'942	5'462	476'480
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile et des	533'884	536'914	-3'030
450 Contributions de la Confédération (asile)		530'000	-530'000
Solde dépenses/recettes du produit	533'884	6'914	526'970
Total	12'366'000	9'713'700	2'652'300

**Département de l'économie, de l'énergie
et du territoire (DEET)**
**Compte 2012
Fr.**
**Budget 2013
Fr.**
**Budget 2014
Fr.**
**Ecart 13/14
Fr.**
TOTAL GENERAL

Dépenses	421'745'916.69	425'526'100	428'504'300	2'978'200
Recettes	486'948'495.58	482'144'300	481'439'700	-704'600
Excédent de recettes	65'202'578.89	56'618'200	52'935'400	-3'682'800

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	1'540'530.67	1'558'600	1'722'700	164'100
Service du développement économique	36'777'009.16	40'236'800	37'364'300	-2'872'500
Service de l'industrie, du commerce et du travail	7'028'106.48	6'722'000	6'178'600	-543'400
Service de l'agriculture	23'731'179.29	23'401'400	23'309'000	-92'400
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-66'078'831.83	-59'134'800	-60'735'800	-1'601'000
Service du développement territorial	2'602'162.04	3'080'600	2'554'100	-526'500
Service des registres fonciers et de la géomatique	-70'802'734.70	-72'482'800	-63'328'300	9'154'500
Excédent de recettes	65'202'578.89	56'618'200	52'935'400	-3'682'800

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	58'035'730.59	61'011'100	61'336'200	325'100
31	Biens, services et marchandises	9'403'452.10	10'758'300	10'687'600	-70'700
32	Intérêts passifs	2'462.05			
33	Amortissements	706'742.38	218'000	175'500	-42'500
34	Parts et contributions sans affectation	1'004'676.85	1'002'000	1'002'000	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	2'806'995.65	2'874'000	2'595'000	-279'000
36	Subventions accordées	84'515'473.59	86'082'500	88'229'700	2'147'200
37	Subventions redistribuées	109'398'289.15	108'462'000	114'000'000	5'538'000
38	Attributions aux financements spéciaux	33'070'387.26	30'959'800	23'147'400	-7'812'400
39	Imputations internes	47'564'620.79	52'079'200	45'633'300	-6'445'900
40	Impôts	164'199'015.99	156'458'700	147'258'700	-9'200'000
41	Patentes et concessions	38'434'461.41	36'300'000	37'300'000	1'000'000
42	Revenus des biens	6'000'634.50	5'478'700	5'495'200	16'500
43	Contributions	29'594'356.36	33'270'800	32'886'500	-384'300
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'874'453.55	3'982'400	3'910'900	-71'500
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'598'819.50	2'680'000	2'680'000	0
46	Subventions acquises	29'325'586.91	30'962'100	33'445'800	2'483'700
47	Subventions à redistribuer	109'398'289.15	108'462'000	114'000'000	5'538'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	10'572'453.95	8'144'800	14'539'300	6'394'500
49	Imputations internes	37'450'761.48	43'190'600	36'430'800	-6'759'800
	Total charges	346'508'830.41	353'446'900	346'806'700	-6'640'200
	Total revenus	431'448'832.80	428'930'100	427'947'200	-982'900
	Excédent de revenus	84'940'002.39	75'483'200	81'140'500	5'657'300

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	1'296'252.48	2'510'000	1'991'300	-518'700
52	Prêts et participations permanentes	30'635'500.00	28'803'000	32'633'300	3'830'300
56	Subventions accordées	19'937'371.25	20'607'700	27'205'500	6'597'800
57	Subventions redistribuées	23'367'962.55	20'158'500	19'867'500	-291'000
60	Transferts au patrimoine financier	241'251.31			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	31'383'702.42	30'860'000	30'740'000	-120'000
64	Remboursement de subventions accordées	623'040.50	150'000	150'000	0
66	Subventions acquises	-116'294.00	2'045'700	2'735'000	689'300
67	Subventions à redistribuer	23'367'962.55	20'158'500	19'867'500	-291'000
	Total dépenses	75'237'086.28	72'079'200	81'697'600	9'618'400
	Total recettes	55'499'662.78	53'214'200	53'492'500	278'300
	Excédent de dépenses	19'737'423.50	18'865'000	28'205'100	9'340'100

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer les tâches législatives et
administratives du DEET
Fr. 1'722'700 net

GP 11
Droit économique
Fr. 556'961 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion
départementaux
Fr. 1'165'739 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	1'819'788.22	1'906'700	2'091'800	185'100
30 Charges de personnel	1'679'190.55	1'734'600	1'959'600	225'000
31 Biens, services et marchandises	71'482.45	90'000	71'900	-18'100
33 Amortissements	413.95	0	0	0
36 Subventions accordées	17'879.00	22'000	22'000	0
39 Imputations internes	50'822.27	60'100	38'300	-21'800
4 Revenus de fonctionnement	279'257.55	348'100	369'100	21'000
40 Impôts	13'139.00	14'000	14'000	0
43 Contributions	266'118.55	334'100	355'100	21'000
Charges nettes de fonctionnement	1'540'530.67	1'558'600	1'722'700	164'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'540'530.67	1'558'600	1'722'700	164'100

Remarques

431: Augmentation des tarifs pour les dossiers complexes de droit foncier rural. (+ Fr. 20'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	11.40	10.60	11.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

1 nouveau poste à 80% : Responsable adjointe communication et coordination

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)			
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)			
3	Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)			
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)			
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)			
6	Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Examen et analyse des effets de l'augmentation tarifaire dans le cadre du droit foncier rural			31.12.2014
<i>ad2</i>	2 Examen d'une extension de la plate-forme Simap.ch et formation des adjudicateurs (par exemple les communes) et du personnel de l'administration			31.12.2014
<i>ad3</i>	3 Vérification de l'application du système d'auto-contrôle des adjudications			31.12.2014
<i>ad4</i>	4 Amélioration du traitement des recours dans les délais d'ordre			31.12.2014
<i>ad5</i>	5 Implémentation du logiciel ECM (informatisation du processus de DCE et DPT) par le biais d'ECM dans tous les services du Département			31.12.2014
<i>ad6</i>	6 Apporter un soutien juridique concernant la législation d'application sur les résidences secondaires et dans le contexte de la révision			31.12.2014
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Pourcentage des dossiers traités (réception d'environ 2'000 dossiers par année)			100%
<i>ad2</i>	95.%	95.%	95.%	0%
<i>ad3</i>	3 Nombre de contrôles effectués (nouvelle mesure/estimation)			0
<i>ad4</i>	100%	100%	100%	0%
<i>ad5</i>	5 Pourcentage des services du DEET dans lesquels le système de gestion documentaire a été mis en place			50%
<i>ad6</i>	6 Pourcentage des demandes juridiques traitées			100%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Droit économique	926'061	369'100	556'961
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	433'849	1'455	432'394
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	492'212	367'645	124'567
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux	1'165'739		1'165'739
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	844'292		844'292
P1202 Secrétariat du chef de département	321'447		321'447
Total	2'091'800	369'100	1'722'700

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 37'364'300 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 14'496'113 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 20'908'327 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 1'187'088 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 772'772 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	42'301'926.09	43'328'000	39'403'400	-3'924'600
30 Charges de personnel	3'096'438.89	3'224'500	3'369'100	144'600
31 Biens, services et marchandises	826'658.95	690'000	683'000	-7'000
33 Amortissements	4'274.90	0	0	0
36 Subventions accordées	27'845'902.96	29'686'200	29'496'300	-189'900
38 Attributions aux financements spéciaux	3'662'163.27	2'000'000	0	-2'000'000
39 Imputations internes	6'866'487.12	7'727'300	5'855'000	-1'872'300
4 Revenus de fonctionnement	11'121'784.33	7'988'200	17'972'400	9'984'200
41 Patentes et concessions	55'104.50	0	0	0
42 Revenus des biens	432'527.32	300'000	300'000	0
43 Contributions	56'576.40	68'200	68'100	-100
46 Subventions acquises	3'945'719.64	3'620'000	3'604'300	-15'700
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	4'560'000.00	1'000'000	13'000'000	12'000'000
49 Imputations internes	2'071'856.47	3'000'000	1'000'000	-2'000'000
Charges nettes de fonctionnement	31'180'141.76	35'339'800	21'431'000	-13'908'800
5 Dépenses d'investissement	28'725'736.00	26'477'000	37'763'300	11'286'300
52 Prêts et participations permanentes	22'921'500.00	22'177'000	27'833'300	5'656'300
56 Subventions accordées	5'782'306.00	4'200'000	9'830'000	5'630'000
57 Subventions redistribuées	21'930.00	100'000	100'000	0
6 Recettes d'investissement	23'128'868.60	21'580'000	21'830'000	250'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	22'751'131.35	21'380'000	21'630'000	250'000
64 Remboursement de subventions accordées	355'807.25	100'000	100'000	0
67 Subventions à redistribuer	21'930.00	100'000	100'000	0
Dépenses nettes d'investissement	5'596'867.40	4'897'000	15'933'300	11'036'300
Insuffisance de financement	36'777'009.16	40'236'800	37'364'300	-2'872'500

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remarques
<p>Modifications majeures :</p> <p>Rubrique 36: Augmentation de Fr. 2'060'100.- Inclus le projet The Ark Energy en lien avec le Campus EPFL Valais / Wallis, fonctionnement plateformes industrielles et adaptation de la convention.-programme NPR Fr. 500'000.- Mesures de soutien aux infrastructures touristiques Fr. 300'000.- Mécanisme Film Location Valais Fr. 250'000.- Soutien organisation PDG 2014 Fr. 166'000.- Transfert au SDE du budget SDT dévolu à Espace Mont-Blanc Fr. 100'000.- Augmentation contribution IDIAP solde: adaptation soutiens aux manifestations touristiques</p> <p>38: -2'000'000.- Renonciation à la dotation au fonds d'encouragement à l'économie pour 2014 (provision suffisante)</p> <p>46: 284'250.- Adaptation conv.-prog NPR selon convention 2012-2015 (lien avec l'adaptation de la convention-programme NPR en augmentation de la rubrique 36)</p> <p>48:Fr. 12'000'000.- Prélèvement sur le fonds des infrastructures du 21ème siècle pour les investissements (prêts et subventions) en lien avec le projet Campus EPFL Valais/Wallis</p> <p>524: Crédit NPR de Fr. 6 millions pour le Campus EPFL Valais / Wallis</p> <p>56: Fr. 5'800'000.- :Fr. 6'000'000.- Subvention d'investissement cf. Campus EPFL Valais / Wallis et Fr. 200'000.- Evolution attendue aide au logement (anciens engagements)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Réorganisation du service et optimisation des ressources

OBJECTIF POLITIQUE		
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire		
Sous-objectifs politiques		
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Optimiser les conditions cadres du développement économique 1.2. Contribuer au développement de l'hébergement touristique et encourager les adaptations aux évolutions du marché dans la branche touristique 1.3. Développer le transfert de technologie entre les domaines académiques et l'économie privée 1.4. Gérer les différents contrats de prestations sous contrôle de l'Etat ainsi que coordonner et superviser l'octroi d'aides financières 	
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions <ul style="list-style-type: none"> 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 2.4. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement 	
3	Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en favorisant les investissements étrangers <ul style="list-style-type: none"> 3.1. Inciter l'implantation en Valais, d'entreprises à haute valeur ajoutée en provenance de l'étranger, en respectant les critères de la charte du développement durable 3.2. Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.3. Intensifier les relations à l'international 	
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients <ul style="list-style-type: none"> 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale 4.2. Soutenir le comité de pilotage des événements Valais / Wallis 2015 4.3. Participer au développement des relations transfrontalières 4.4. Optimiser les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais, selon la norme Valais Excellence 	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Application de la stratégie de développement pour l'hébergement touristique, mise en place de mesures	30.06.2015
	2 Accompagnement des structures d'amélioration des conditions-cadres du tourisme valaisan	31.12.2015
	3 Mise en place d'une structure de transfert de technologie et valorisation maximisant les retombées pour l'économie valaisanne du campus EPFL Valais Wallis	31.12.2014
<i>ad2</i>	4 Mise en oeuvre de la nouvelle Convention-Programme 2012-2015 (NPR)	31.12.2015
	5 Application de la nouvelle politique cantonale de soutien aux entreprises de remontées mécaniques	31.12.2014
<i>ad3</i>	6 Signature du contrat de partenariat avec le réseau intercantonal (GGBA)	31.12.2014
	7 Intensifier les relations et la communication avec les Swiss Business Hub	31.12.2014
<i>ad4</i>	8 Gestion du projet Valais / Wallis 2015, suivi des tâches confiées à des partenaires, et reporting au comité de pilotage	31.12.2016
	9 Mise en place d'une enquête de satisfaction pour l'ensemble des acteurs de Business Valais	31.12.2014
	10 Coordination, mise en oeuvre et suivi des actions de l'Espace Mont-Blanc	31.12.2014
	11 Développer l'utilisation du CRM par l'ensemble des partenaires de Business Valais	31.12.2015
	12 Obtention du renouvellement de la certification Valais Excellence	31.12.2014

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Nbre de projets de transfert de technologie / valorisation en lien avec les chaires EPFL			5	
2  Montants redistribués dans le cadre des aides financières (basés sur les montants du contrat de prestations entre le CCF et le SDE)	1.65	0.55	0.55	0
3  Nbre d'entreprises hébergées sur un site de The Ark (2009 : 77) [Agenda 21]	72	85	87	2
4 Taux d'application d'une gouvernance d'entreprise optimale pour Valais / Wallis Promotion (structure organisationnelle, certification et indicateurs de performance)			90%	
5  Nombre de nouvelles entreprises labellisées Valais excellence	21	10	11	1
6 Degré de complétion dans l'intégration à la base de données (datawarehouse) des données concernant l'hôtellerie		70.%	100%	30%
<i>ad2</i> 7 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM)	1.3%	1.4%	1.4%	0%
8 Nombre de grands projets (> 50'000.-) de promotion touristique et porteurs de la Marque Valais soutenus [Agenda 21]	26	25	25	0
9 Taux de réalisation des projets définis dans la Convention-programme	22%	50%	75%	25%
10 Evolution du nombre de permis de construire dans les zones spécifiques (nouvelle mesure)	710	80	80	0
<i>ad3</i> 11 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)		45	30	-15
12 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)		30	25	-5
13 Nombre d'entreprises implantées (GGBa)	4	15	8	-7
14 Nombre d'entreprises implantées (hors GGBa)		10	7	-3
15 Nombre de premières visites d'entreprises étrangères (GGBa)			35	
16 Nombre de premières visites d'entreprises étrangères (hors GGBa)			25	
<i>ad4</i> 17 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais	25	25	30	5
18 Taux de réalisation du projet Valais / Wallis 2015			50%	
19 Nombre de non-conformités constatées par les clients	5	13	11	-2
20 Taux de satisfaction des clients du SDE	85%	75%	80%	5%
21 Taux d'utilisation du CRM au sein de Business Valais			85%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	14'505'778	9'665	14'496'113
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	470'427	5'178	465'249
P1102 Maintien, amélioration de la qualité des services	322'134	122	322'012
P1103 Sensibilisation de la population	21'647	49	21'598
P1104 Aides financières et contrats de prestation	12'398'613	3'416	12'395'197
364 The Ark Energy	2'100'000		2'100'000
364 Antenne régionale Valais Romand	750'000		750'000
364 Centre de compétences financières SA	2'070'000		2'070'000
364 CIMARK SA	250'000		250'000
364 Observatoire du tourisme	650'000		650'000
364 RWO AG Contrat de prestation	350'000		350'000
564 Projet Campus EPFL - Bioark Monthey & Viège	6'000'000		6'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	228'613	3'416	225'197
P1105 Innovation et transfert de technologies	10'828	24	10'804
P1106 Relations hors canton	840'871	730	840'141
363 Espace Mont-Blanc	166'000		166'000
364 Interreg	340'000		340'000
Solde dépenses/recettes du produit	334'871	730	334'141
P1107 Concertation en matière économique	32'480	73	32'407
P1108 Appui à la délégation du Conseil d'Etat à l'éco.	408'778	73	408'705
361 CDEP-SO	376'300		376'300
Solde dépenses/recettes du produit	32'478	73	32'405

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	60'681'824	39'773'497	20'908'327
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio	33'398'044	10'204'665	23'193'379
364 Apprendre à entreprendre	200'000		200'000
364 Convention-Programme NPR (CH+VS)	5'350'000		5'350'000
364 Projets San Gottardo	300'000		300'000
364 Unesco Jungfrau	125'000		125'000
460 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part fédérale reçue)		3'403'000	-3'403'000
524 Prêts NPR	20'833'300		20'833'300
525 Extension Bioark - Campus EPFL Valais/Wallis	6'000'000		6'000'000
624 Remboursements Prêts NPR		6'600'000	-6'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	589'744	201'665	388'079
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	1'322'656	309'820	1'012'836
360 Médiplant	186'000		186'000
364 IDIAP Martigny	400'000		400'000
364 IRO Sion	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	436'656	309'820	126'836
P1203 Gestion financière des aides aux infrastructures	5'780'362	20'950'341	-15'169'979
524 Prêts LIM Infrastructures de développement	1'000'000		1'000'000
624 Remboursement Prêts LIM		13'950'000	-13'950'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'780'362	7'000'341	-2'219'979
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	406'178	2'988	403'190
362 Loc. Nespresso Commune de Sion	125'000		125'000
Solde dépenses/recettes du produit	281'178	2'988	278'190
P1205 Aide promotion touristique et diversification offre	14'084'594	19'679	14'064'915
364 Fonds Culture et Tourisme	250'000		250'000
364 Projets Chablais VS-VD	125'000		125'000
364 Valais Wallis Promotion	10'000'000		10'000'000
365 Film Locations Valais	250'000		250'000
365 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
365 Panneaux des cours d'eau et chemins en patois	50'000		50'000
365 X-trême de Verbier - Freeride world tour VS	134'000		134'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'075'594	19'679	3'055'915
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	1'265'831	8'050'243	-6'784'412
624 Remb. Prêts LIM amélioration de l'hébergement touristique		1'050'000	-1'050'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'265'831	7'000'243	-5'734'412
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	4'067'381	133'572	3'933'809
566 CH WEG Propriété aide	700'000		700'000
566 CHWEG Loyer modéré aide	1'230'000		1'230'000
566 NPR aide au logement	1'800'000		1'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	337'381	133'572	203'809
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	356'778	102'189	254'589

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	1'195'699	8'611	1'187'088
P1301 Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	860'975	5'641	855'334
365 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	510'975	5'641	505'334
P1302 Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	251'706	2'079	249'627
365 Mandat SGE (ex-OSEC)	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	201'706	2'079	199'627
P1303 Optimisation des invest. étrangers en Valais	83'018	891	82'127
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	783'399	10'627	772'772
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	86'779	1'250	85'529
P1402 Relations partenaires	78'670	1'875	76'795
P1403 Communication	424'830	2'502	422'328
365 Forum Business Valais	30'000		30'000
365 Prix Créateurs BCVs	110'000		110'000
Solde dépenses/recettes du produit	284'830	2'502	282'328
P1404 Gestion des risques	117'449	3'125	114'324
P1405 Système de Management Intégré	75'671	1'875	73'796
Total	77'166'700	39'802'400	37'364'300

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 6'178'600 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 8'491'488 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -2'312'888 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	77'241'478.52	78'018'000	80'723'300	2'705'300
30 Charges de personnel	19'328'335.45	20'821'500	20'747'100	-74'400
31 Biens, services et marchandises	1'851'426.14	2'810'900	2'468'400	-342'500
32 Intérêts passifs	350.95	0	0	0
33 Amortissements	56'756.46	98'000	55'500	-42'500
34 Parts et contributions sans affectation	633'052.85	630'000	630'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	9'277.60	12'000	12'000	0
36 Subventions accordées	42'764'575.67	41'790'000	44'487'700	2'697'700
38 Attributions aux financements spéciaux	2'037'550.55	340'000	60'000	-280'000
39 Imputations internes	10'560'152.85	11'515'600	12'262'600	747'000
4 Revenus de fonctionnement	70'213'372.04	71'296'000	74'544'700	3'248'700
40 Impôts	1'806'014.57	2'200'000	2'000'000	-200'000
41 Patentes et concessions	31'142'291.86	29'600'000	30'600'000	1'000'000
42 Revenus des biens	125'578.38	150'000	150'000	0
43 Contributions	1'285'597.48	2'602'200	1'803'300	-798'900
46 Subventions acquises	23'985'528.37	26'228'700	28'648'700	2'420'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'709'723.93	129'800	239'300	109'500
49 Imputations internes	9'158'637.45	10'385'300	11'103'400	718'100
Charges nettes de fonctionnement	7'028'106.48	6'722'000	6'178'600	-543'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	545'700	0	-545'700
56 Subventions accordées	0.00	545'700	0	-545'700
6 Recettes d'investissement	0.00	545'700	0	-545'700
66 Subventions acquises	0.00	545'700	0	-545'700
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'028'106.48	6'722'000	6'178'600	-543'400

Remarques

360 : Augmentation de la participation du canton aux coûts du service et des MMT (art. 92, al. 7bis LACI)

364 : Le montant prévu au budget correspond au montant disponible après déduction de l'alimentation du fonds de l'emploi par les communes et le canton et les parts aux coûts du service de l'emploi.

Etant donné que la participation du coût du service de l'emploi a augmenté, cette augmentation a également une incidence sur cette position.

365 : Augmentation de la répartition des gains de la Loterie Romande (relation avec rubrique 410)

410 : Nous avons augmenter le versement de la Loterie Romande en nous référant au compte 2012 (Fr. 31'142'291.-) (relation avec rubrique 365).

46 : Subvention de la Confédération pour la prise en charge de tous les frais dans le cadre de la LACI (personnel, matériel, loyers etc.)

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	155.30	155.30	155.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant	
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération	
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail	
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales	
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant	
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer	
7	Coordonner sur le plan cantonal les activités des organes d'exécution chargés de la réinsertion professionnelle et sociale concernant des personnes définies comme public-cible de la CII (jeunes et adultes confrontés à des problématiques multiples et complexes)	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la LEMC révisée en favorisant l'octroi des mesures de soutien à la prise d'emploi (allocations d'initiation au travail cantonales (AITc) et stages) comme mesures prioritaires dans la réinsertion professionnelle des personnes en fin de droits aux prestations LACI	31.12.2015
	2 Mise en oeuvre de la LEMC révisée en promouvant le contrat d'activité professionnelle (CAP) dans les collectivités publiques et les institutions d'utilité publique en vue d'offrir des postes de travail réels aux personnes en fin de droits	31.12.2016
	3 Contribution à amortir les effets de l'initiative sur les résidences secondaires et de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire dans la branche de la construction	31.12.2017
<i>ad3</i>	4 Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.05.2016
<i>ad4</i>	5 Analyse des conditions salariales par enquêtes auprès d'entreprises valaisannes selon mandat de la commission tripartite	31.12.2014
<i>ad5</i>	6 Vérification de la mise en place respectivement la réalisation des feuilles de route en vue de régulariser les situations d'établissements non conformes. Les communes sont incitées à établir une feuille de route concrète par établissement non conforme	31.12.2014
<i>ad7</i>	7 CII : Consolidation de la collaboration bilatérale du SICT et de l'Aide sociale sur le plan cantonal en vue d'améliorer les transitions d'un dispositif à l'autre pour réinsérer les personnes en difficultés sur le premier marché du travail	31.12.2014

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1  Indicateur résultat 1 (SECO) : Durée moyenne d'indemnisation (2012 : 112.2) (Moyenne suisse : 146.9)	112.4	120	115	-5
2  Indicateur résultat 2 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont entrés au chômage de longue durée (2012 : 10.7%) (Moyenne suisse : 19%)	10.4%	12%	12%	0%
3  Indicateur résultat 3 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont arrivés en fin de droit (2012 : 13%) (Moyenne suisse : 18.5%)	13.1%	13%	13%	0%
4  Indicateur résultat 4 (SECO) : Part des réinscriptions au chômage (2012 : 5.9%) (Moyenne suisse : 4.6%)	5.5%	6%	6%	0%
5  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2012 : 3.5%) (Moyenne suisse : 2.9%)	4.1%	4.1%	3.8%	-0.3%
6  Indicateur général 2 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (2012 : 4.0%) (Moyenne suisse : 3.2%)	4.5%	4.5%	4%	-0.5%
7  Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2012 : 10'580)	11'204	12'000	12'000	0
8 Nombre de bénéficiaires d'AITc et de stages			50	
9 Part des bénéficiaires d'AITc et de stages qui ont ensuite trouvé un emploi durable			80%	
10 Nombre de bénéficiaires de CAP			60	
11 Part des bénéficiaires de CAP qui ont ensuite trouvé un emploi durable			60%	
12 Nombre de chômeurs dans la construction (2012: 917)			1'000	
ad2 13 Nombre de participants à des mesures en entreprises	503	500	550	50
ad3 14 Part des permis (construction et hôtellerie/restauration) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à)	2.3%	10%	10%	0%
ad4 15 Enquêtes réalisées	1	2	2	0
ad5 16 Part des situations annoncées par les communes et réglées dans un délai de 6 mois			90%	
ad6 17  Nombre de dossiers traités (2012: 775)			700	
ad7 18 Nombre de situations traitées (2012: 25 cas)		75	75	0
19 Taux de réinsertion réussie (2012: 50%)		30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Emploi et marché du travail	47'471'820	38'980'332	8'491'488
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	537'654	1'356'287	-818'633
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'412'085	69'525	1'342'560
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	825'163	187'025	638'138
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	27'777'794	20'173'639	7'604'155
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	16'656'807	16'546'828	109'979
360 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	7'663'000		7'663'000
360 Participation aux MMT	800'000		800'000
462 Participation des communes au Fds de l'emploi (30%)		5'767'700	-5'767'700
490 Participation du canton au Fds de l'emploi (70%)		9'820'000	-9'820'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'193'807	959'128	7'234'679
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	262'317	647'028	-384'711
GP12 Activités économiques	33'251'480	35'564'368	-2'312'888
P1201 Prestations LHR	2'670'090	3'760'516	-1'090'426
300 Frais de fonctionnement de la Commission formation et formation continue	8'000		8'000
318 Frais formation ritzy*, cours et examens LHR/GGB après déductions des recettes	858'500		858'500
340 Part revenant aux communes (30% de 1'400'000.00) pour l'encaissement des autorisations d'exploiter (redevances annuelles)	420'000		420'000
390 Part des recettes en faveur de fds formation (60% de Fr. 1'400'000)	840'000		840'000
390 Financement formation HGA	200'000		200'000
410 Recettes provenant de l'imposition (1%) du chiffre d'affaires du commerce détail		1'200'000	-1'200'000
410 Recettes provenant des autorisations d'exploiter (redevances annuelles 0.8 o/oo du chiffre d'affaires)		1'400'000	-1'400'000
490 Affectation au Fds formation et formation continue (60% des redevances)		840'000	-840'000
Solde dépenses/recettes du produit	343'590	320'516	23'074
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	30'122'657	31'780'690	-1'658'033
318 Contrat de prestations avec la Fédération romande des consommateurs	18'000		18'000
365 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	300'000		300'000
365 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisa	380'000		380'000
406 Impôt cantonal sur les Maisons de jeu		2'000'000	-2'000'000
431 Emoluments concernant les contrôles de vérification		380'000	-380'000
439 Versement 3% produit net des jeux du Casino		380'000	-380'000
469 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Solde dépenses/recettes du produit	29'424'657	28'660'690	763'967
P1203 Bail à loyer	407'273	20'097	387'176
300 Frais fonctionnement de la commission en matière de bail à loyer	89'800		89'800
Solde dépenses/recettes du produit	317'473	20'097	297'376
P1204 AEP	1		1
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	51'459	3'065	48'394
Total	80'723'300	74'544'700	6'178'600

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Information : les chiffres indiqués de l'année 2012 en parenthèse dans les indicateurs et ceux dans la colonne "Réalisé 2012" peuvent varier à cause de l'actualisation des taux de chômage par le nouveau recensement fédéral de la population 2010 (présentés par l'OFS après la saisie du compte). Donc les chiffres de référence sont ceux qui sont indiqués en parenthèse dans les indicateurs.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 23'309'000 net

GP 11
Groupe de produits
Fr. 23'309'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	142'005'854.90	140'669'000	146'295'900	5'626'900
30 Charges de personnel	16'970'604.25	17'397'800	17'545'600	147'800
31 Biens, services et marchandises	3'778'979.88	3'636'300	4'066'000	429'700
32 Intérêts passifs	2'111.10	0	0	0
33 Amortissements	458'476.05	120'000	120'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	664'205.45	665'000	400'000	-265'000
36 Subventions accordées	8'004'471.99	8'434'800	8'407'300	-27'500
37 Subventions redistribuées	109'398'289.15	108'462'000	114'000'000	5'538'000
38 Attributions aux financements spéciaux	151'251.84	0	0	0
39 Imputations internes	2'577'465.19	1'953'100	1'757'000	-196'100
4 Revenus de fonctionnement	124'742'058.46	123'433'600	128'437'200	5'003'600
40 Impôts	1'047.00	700	700	0
42 Revenus des biens	788'860.70	375'500	392'000	16'500
43 Contributions	8'393'433.30	7'952'000	8'241'300	289'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'874'453.55	3'982'400	3'910'900	-71'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	116'007.50	200'000	200'000	0
46 Subventions acquises	714'632.95	480'500	542'300	61'800
47 Subventions à redistribuer	109'398'289.15	108'462'000	114'000'000	5'538'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	220'456.35	715'000	0	-715'000
49 Imputations internes	1'234'877.96	1'265'500	1'150'000	-115'500
Charges nettes de fonctionnement	17'263'796.44	17'235'400	17'858'700	623'300
5 Dépenses d'investissement	22'240'955.81	21'954'500	20'867'800	-1'086'700
50 Investissements propres	318'748.16	470'000	300'300	-169'700
52 Prêts et participations permanentes	6'100'000.00	5'326'000	3'500'000	-1'826'000
56 Subventions accordées	9'128'023.65	9'900'000	10'700'000	800'000
57 Subventions redistribuées	6'694'184.00	6'258'500	6'367'500	109'000
6 Recettes d'investissement	15'773'572.96	15'788'500	15'417'500	-371'000
60 Transferts au patrimoine financier	241'251.31	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'570'904.40	9'480'000	9'000'000	-480'000
64 Remboursement de subventions accordées	267'233.25	50'000	50'000	0
67 Subventions à redistribuer	6'694'184.00	6'258'500	6'367'500	109'000
Dépenses nettes d'investissement	6'467'382.85	6'166'000	5'450'300	-715'700
Insuffisance de financement	23'731'179.29	23'401'400	23'309'000	-92'400

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
<p>En session de printemps 2013, le Parlement fédéral a adopté la politique agricole (PA) 2014 à 2017, soit le cadre juridique et financier qui va régir la politique agricole suisse. Le point fort de ce paquet porte sur la révision totale du système des paiements directs. L'incidence sur le budget du service, selon les projections faites à ce jour, est de 12.5 millions pour la période 2014 à 2017. Ce montant se répartit entre le cofinancement des contributions à la charge du canton et le développement de projets permettant ensuite aux agriculteurs d'y adhérer et ainsi bénéficier de contributions. Une demande de crédit d'engagement pour 12.5 millions sera déposée, en session de septembre, au Grand Conseil.</p> <p>L'incidence sur le budget 2014 est de 2.2 millions touchant principalement la rubrique 36 ainsi que partiellement la rubrique 31.</p> <p>Selon les estimations actuelles, l'enjeu de la réforme des paiements directs se monte à 33 millions de francs par an pour les agriculteurs valaisans. Le potentiel d'augmentation par rapport à la situation actuelle est ainsi estimé à 15%. A l'inverse, sans utilisation de ces nouveaux programmes, le risque de perte est important puisque les contributions versées en Valais ne se monteraient plus qu'à environ 80% du montant actuel.</p> <p>Rubr. 35 -265'000: Changement de mode de contributions pour l'Ecole de Changins lié au passage de l'Ecole spécialisée à l'Ecole supérieure, dès l'automne 2013.</p> <p>Rubr. 50 -170'000: Les reconversions de cultures pour CHF 65'000 sont budgétées dans le fonctionnement selon changement de pratique comptable demandée par ACF et les investissements propres ont diminué de CHF 105'000 par rapport au budget 2013.</p> <p>Rubr. 56 + 560'000: Augmentation de la part cantonale des subventions d'investissements pour les améliorations structurelles, liée principalement aux décisions du Grand Conseil pour les projets de développement régionaux et les murs en pierres sèches.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	111.70	113.06	112.76

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>L'écart de 0.3 EPT entre le budget 2014 et le budget 2013 provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du transfert définitif de 0.8 EPT au DEET, Service juridique et administratif selon décision du Conseil d'Etat du 19 septembre 2012 - du retour de 0.5 EPT du Service du développement territorial au Service de l'agriculture, transféré provisoirement pour une durée de 2 ans, soit jusqu'à fin 2013 selon décision du Conseil d'Etat du 28 septembre 2011.

OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale (PA 2017) et internationale et optimiser les paiements directs
2	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Adaptation de SAP à la PA 2014-2017 (paiements généraux, projets régionaux)	01.05.2014
2 Réalisation de la stratégie d'optimisation des paiements directs basés sur les 3 axes : réseaux écologiques, projets paysagers et biodiversité alpages.	31.12.2014
<i>ad2</i> 3 Etablissement de bilans écologiques pour les produits agricoles valaisans	31.12.2014
4 Amélioration de la qualité des données du cadastre, du registre des vignes et des secteurs d'encépagement	31.12.2016
<i>ad3</i> 5 Coordination, controlling et collaboration des activités de promotion "Valais/Wallis" par la mise en oeuvre d'un mandat de prestations et un suivi opérationnel	31.12.2014
6 Analyse de la situation technico-économique de l'économie animale valaisanne et présentation dans le rapport annuel de l'office de l'économie animale	31.12.2014
7 Promotion d'une politique laitière et fromagère valaisanne cohérente	31.12.2014
8 Finalisation des mesures de reconversion arboricole 2010-2014	31.12.2014
9 Enregistrement de l'AOC Asperge du Valais	31.12.2014
10 Evaluation par l'IVV de la mise en oeuvre de Viti 2015 et adaptations utiles	30.03.2014
11 Développement de démarches locales et régionales de qualité totale basée sur Vs-Excellence	31.12.2014
<i>ad4</i> 12 Implication dans le processus d'évaluation de l'ordonnance du champ professionnel agricole pour une meilleure prise en compte des spécificités valaisannes	30.08.2015
13 Mise en application de la nouvelle ordonnance de formation initiale pour les horticulteurs paysagistes	30.06.2015
14 Renforcement de l'image de l'école d'agriculture du Valais dans ses trois piliers que sont la formation de base, la formation continue et les relations internationales	31.12.2016
<i>ad5</i> 15 Information et mise en oeuvre des remaniements par fermage	31.12.2016
16 Définition et mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux et de regroupement des alpages	31.12.2014
17 Approbation par le Grand Conseil du PDR Val d'Illeiez et réalisation de la première étape	31.12.2014
18 Approbation par le Grand Conseil de l'avant-projet du PDR Anniviers	31.12.2014
19 Finalisation de l'étude préliminaire AFI Sierre-Chalais-Grône et lancement de l'avant-projet	31.12.2014
20 Approbation de l'avant-projet et constitution du syndicat des murs en pierre sèche de Vétroz et Martigny - Martigny-Combe	31.12.2014
<i>ad6</i> 21 Réorientation des activités d'élevage du domaine de Châteauneuf vers un centre de compétence Race d'Hérens	31.12.2014
22 Approbation par le Grand Conseil du projet du Grand Brûlé	31.12.2014
23 Caractérisation des types d'arvine et amélioration de la "Sélection Valais"	31.12.2014

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Date de versement des paiements directs		01.12.13	30.11.14	
2 Volume de paiements directs (2011 : 108.15)	107.15	108.5	114	5.5
3 Pourcentage de surface d'alpage avec qualité de la biodiversité évaluée			90%	
4 Nombre de nouveaux projets "Réseaux OQE" pouvant obtenir des paiements directs pour l'année suivante			25	
5 Pourcentage du territoire valaisan couvert par des projets « Qualité paysage » (100 % : 20 projets)			100%	
6 SAP adapté à la gestion des paiements directs selon PA 2014-2017 (date de migration du système)			01.05.14	
7 Données géoréférencées dans SAP			70.%	
<i>ad2</i> 8 Nombre de bilans écologiques de produit agricoles valaisans effectués			2	
<i>ad3</i> 9 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios)	341	360	350	-10
10 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411)	411	400	435	35
11 Nombre d'associations viti-vinicoles et/ou entreprises viti-vinicoles ayant obtenu le label Valais-Excellence			2	
<i>ad4</i> 12 Nombre d'apprentis en formation dans les métiers du champ professionnel agricole et dans celui des horticulteurs-paysagistes			200	
13 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels			55	
14 Nombre d'inscriptions aux cours de formation continue organisés par le SCA			1'100	
15 Taux de satisfaction des cours de formation continue			90%	
16 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens			50	
<i>ad5</i> 17 Remaniement par fermage Löttschental			30%	
18 Nombre de nouveaux projets de murs en pierre sèche financés	2	1	2	1
<i>ad6</i> 19 Renouvellement du label Valais Excellence et des normes ISO 9001 & 14001 pour le SCA (date de l'audit de recertification)			29.4	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Groupe de produits	167'163'700	143'854'700	23'309'000
P1101 Améliorations structurelles	20'896'270	15'899'556	4'996'714
525 Crédits d'investissement aux institutions privées	373'000		373'000
526 Aides aux exploitations paysannes aux personnes physiques	788'000		788'000
526 Crédits d'investissement aux personnes physiques	2'281'000		2'281'000
528 Crédits d'investissement aux bourgeoisies	58'000		58'000
562 Subv. d'investissement aux communes: routes agricoles, bisses, projets de développement régional (Loèche, Hérens, Val d'Illicz), remises en état périodique de chemins et bisses (Trient, Eggerberg, Naters, St-Niklaus)	3'265'700		3'265'700
565 Subv. d'investissement aux institutions privées (syndicats, consortage): assainissements d'alpages, constructions de laiteries, sauvegarde de murs en pierres sèches (Visperterminen, Bovernier, Martigny), projets de développement régional (Héren, Loèche)	3'309'200		3'309'200
566 Subv. d'investissement aux personnes physiques: constructions rurales, réalisations agritouristiques	1'361'100		1'361'100
568 Subv. d'investissement aux bourgeoisies: travaux d'améliorations sur alpages	214'000		214'000
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes	3'047'500		3'047'500
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'704'100		2'704'100
576 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux personnes physiques	491'400		491'400
578 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux bourgeoisies	124'500		124'500
622 Remboursement de prêts du crédit agricole par communes		249'000	-249'000
625 Remboursement de prêts du crédit agricole par institutions privées		2'705'000	-2'705'000
626 Remboursement de prêts des aides aux exploitations par personnes physiques		1'276'000	-1'276'000
626 Remboursement de prêts du crédit agricole par personnes physiques		4'719'000	-4'719'000
670 Subv. de la Condération pour améliorations structurelles à redistribuer		6'367'500	-6'367'500
Solde dépenses/recettes du produit	2'878'770	583'056	2'295'714
P1102 Economie animale	5'049'248	1'437'828	3'611'420
365 Promotion des produits agricoles dans le secteur de l'économie animale (financés par rétrocessions RPLP)	379'000		379'000
365 Aide au transport du lait valaisan d'industrie (financé par rétrocessions RPLP)	112'000		112'000
365 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	140'000		140'000
365 Soutien à l'élevage	151'000		151'000
365 Subventions pour l'élimination du bétail	105'000		105'000
366 Participation au recrutement des bovins estivés en Valais et provenant de l'extérieur du canton (financée par rétrocessions RPLP)	200'000		200'000
440 Rétrocessions RPLP perçues par la Confédération		469'000	-469'000
440 Rétrocessions RPLP perçues par la Confédération		425'000	-425'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'962'248	543'828	3'418'420
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	5'799'289	3'137'528	2'661'761

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
365 Promotion des produits agricoles dans le secteur de l'arboriculture et cultures maraîchères (financés par rétrocessions RPLP)	250'000		250'000
365 Soutien pour lutte écologique contre le carpocapse (ravageur en arboriculture)	238'500		238'500
440 Rétrocessions RPLP perçues de la Confédération		320'000	-320'000
440 Rétrocessions RPLP, perçues de la Confédération, affectées à la reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes		2'000'000	-2'000'000
460 Principalement subventions de la Confédération pour la lutte contre les maladies de quarantaine et subvention pour l'enseignement		124'000	-124'000
566 Subventions d'investissement pour la reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes (financées par rétrocessions RPLP): 2 mios et subv. d'investissement pour innovations technologiques dans les cultures de fruits et légumes	2'250'000		2'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'060'789	693'528	2'367'261
P1104 Viticulture	4'512'819	2'471'828	2'040'991
365 Subvention versée pour le contrôle à la vigne et le contrôle organoleptique des vins, subvention pour lutte écologique contre le vers de la grappe et soutien aux viticulteurs dans le projet "Exploitation durable des sols viticoles"	244'400		244'400
365 Promotion des produits agricoles dans le secteur de la viticulture (financé par rétrocessions RPLP)	315'000		315'000
440 Rétrocessions RPLP perçues de la Confédération		415'000	-415'000
460 Contribution de la Confédération pour le contrôle de la vendange		160'000	-160'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'953'419	1'896'828	2'056'591
P1105 Formation de base et formation continue	8'804'467	3'124'180	5'680'287
350 Contributions versées à l'Ecole de Changins (Ecole supérieure uniquement)	400'000		400'000
451 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton accueillis à Châteauneuf		200'000	-200'000
460 Subvention fédérale pour l'enseignement - Ecole d'agriculture Châteauneuf (Total de la subvention: 280'000)		155'300	-155'300
Solde dépenses/recettes du produit	8'404'467	2'768'880	5'635'587
P1106 Paiements directs	122'101'607	117'783'780	4'317'827
308 Développements informatiques nécessaires à l'application de la nouvelle Politique Agricole fédérale 2014-17 (dont adaptations du logiciel SAP pour calculation des paiements directs versés)	419'000		419'000
318 Développement de projets qualité biodiversité et qualité du paysage en lien avec la nouvelle politique agricole 2014-2017 permettant ainsi aux agriculteurs de bénéficier des paiements directs de la Confédération	398'500		398'500
318 Principalement soutien aux organisations professionnelles pour le contrôle des prestations écologiques requises (PER)	170'000		170'000
365 Redevances agricoles: 3.75 millions et soutien versé à la Chambre valaisanne d'agriculture concernant les tâches déléguées d'encaissement des redevances: 75'000	3'825'000		3'825'000
365 Subventions versées pour le développement de projets en lien avec la nouvelle politique agricole 2014-2017 permettant ainsi aux agriculteurs de bénéficier des paiements directs de la Confédération	760'000		760'000
366 Part cantonale (10%) à certaines catégories de paiements directs selon les nouvelles ordonnances de la Politique Agricole fédérale 2014-17	950'000		950'000
376 Paiements directs versés	114'000'000		114'000'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
439 Redevances agricoles encaissées (rubrique boîte aux lettres avec 365)		3'750'000	-3'750'000
470 Paiements directs à redistribuer		114'000'000	-114'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'579'107	33'780	1'545'327
Total	167'163'700	143'854'700	23'309'000

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
Fr. -60'735'800 net

GP 11
Production hydroélectrique
Fr. -66'348'499 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité
énergétique
Fr. 5'612'699 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	62'177'275.84	70'956'300	60'269'400	-10'686'900
30 Charges de personnel	2'623'561.55	3'053'500	2'934'900	-118'600
31 Biens, services et marchandises	778'617.75	1'331'000	1'263'000	-68'000
33 Amortissements	180'135.25	0	0	0
34 Parts et contributions sans affectation	371'624.00	372'000	372'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'133'512.60	2'197'000	2'183'000	-14'000
36 Subventions accordées	5'708'007.00	5'885'500	5'715'400	-170'100
38 Attributions aux financements spéciaux	24'066'548.25	28'619'800	23'087'400	-5'532'400
39 Imputations internes	26'315'269.44	29'497'500	24'713'700	-4'783'800
4 Revenus de fonctionnement	134'635'725.45	134'891'100	125'315'200	-9'575'900
40 Impôts	90'892'115.15	83'744'000	84'744'000	1'000'000
41 Patentes et concessions	7'237'065.05	6'700'000	6'700'000	0
42 Revenus des biens	4'653'200.00	4'653'200	4'653'200	0
43 Contributions	2'397'846.30	2'474'100	2'430'600	-43'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'482'812.00	2'480'000	2'480'000	0
46 Subventions acquises	30'000.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'128'069.35	6'300'000	1'300'000	-5'000'000
49 Imputations internes	24'814'617.60	28'539'800	23'007'400	-5'532'400
Revenus nets de fonctionnement	72'458'449.61	63'934'800	65'045'800	1'111'000
5 Dépenses d'investissement	11'926'900.45	10'100'000	9'955'000	-145'000
52 Prêts et participations permanentes	1'614'000.00	1'300'000	1'300'000	0
56 Subventions accordées	4'497'990.45	5'000'000	5'255'000	255'000
57 Subventions redistribuées	5'814'910.00	3'800'000	3'400'000	-400'000
6 Recettes d'investissement	5'547'282.67	5'300'000	5'645'000	345'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	61'666.67	0	110'000	110'000
66 Subventions acquises	-329'294.00	1'500'000	2'135'000	635'000
67 Subventions à redistribuer	5'814'910.00	3'800'000	3'400'000	-400'000
Dépenses nettes d'investissement	6'379'617.78	4'800'000	4'310'000	-490'000
Excédent de financement	66'078'831.83	59'134'800	60'735'800	1'601'000

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>Explications des écarts entre B2013 et B2014:</p> <p>-----</p> <p>Rub 38 et 49: -5.5 mio Selon le rapport de l'inspection des finances du 06 décembre 2012 sur les comptes 2011 du service et afin d'éviter de gonfler inutilement les attributions et prélèvements aux financements spéciaux, ceux-ci étant également couplés à des imputations internes entre les comptes du service et du fonds d'encouragement, le SEFH est invité à effectuer une attribution au où un prélèvement du fonds d'encouragement nette à la fin de l'année et dans le cadre de la comptabilisation (-5'000'000). Estimations des intérêts du Fonds de préfinancement des FMV supérieurs (57'200) et du Fonds de rachat des aménagements hydroélectriques inférieurs (-589'600).</p> <p>Rub 39 et 48: -4.8 mio La raison principale est le point 1 des explications concernant les écarts sur la rubrique 380 (-5'000'000).</p> <p>Rub 40: +1.0 mio L'hydrologie supérieure de l'année 2012 influe sur les calculs de l'impôt spécial pour 2014 (moyenne des 10 dernières années).</p> <p>Rub 56: +0.3 mio Ressources supplémentaires pour les programmes de promotion énergétiques qui devraient être diversifiés et pour certains devenir plus incitatifs.</p> <p>Rub 57 et 67: -0.4 mio Estimation des montants des subventions à recevoir et à verser en 2014 par le Programme Bâtiments inférieure.</p> <p>Rub 62: +0.1 mio Remboursements des prêts du programme de promotion "Assainissement des processus industriels".</p> <p>Rub 66: +0.6 mio Vu les décisions des années précédentes une révision à la hausse des recettes fédérales semble judicieuse.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	16.60	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.	
Sous-objectifs politiques	
1	Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
1.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
1.2	par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
1.3	par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
1.4	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
2	Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2014
	2 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.2014
	3 Soutien aux communes pour l'autorisation de construire des installations solaires en application du nouvel article 18 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).	31.12.2014
	4 Initialisation et soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.2014
	5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (LEaux)	31.12.2014
	6 Choix du modèle de retour de concession et élaboration d'un projet de loi et de message	31.12.2014
ad2	7 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes de construction) pour que les standards MINERGIE (-P / -A) augmentent leurs part de marché dans le domaine du bâtiment.	31.12.2014
	8 Test d'une installation de démonstration pour l'équipement solaire photovoltaïque des bâtiments et infrastructure de l'Etat en partenariat avec FMV et le gestionnaire de réseau de distribution local.	31.12.2014
	9 Extension des programmes de promotion énergétiques en fonction de la politique fédérale et de l'évolution du marché.	31.12.2014

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1	1 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	10'400	9'500	9'500	0
	2 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	90.1	83	84	1
	3 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.2	6.7	6.7	0
	4 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (Planifié 2013 : 135 GWh).			107	
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	0	40	40	0
	6 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie		80%	80%	0%
	7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	583	300	300	0
	8 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an	312	150	200	50
	9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	4.8	5	5.3	0.3

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Production hydroélectrique	58'951'183	125'299'682	-66'348'499
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	2'524'099	6'063'435	-3'539'336
318 Divers mandats d'étude	235'000		235'000
318 Expertises diverses concernant le droit de retour et la stratégie "Forces Hydrauliques"	100'000		100'000
426 Dividendes FMV SA		2'100'000	-2'100'000
427 Location Rhône - Chippis		2'550'000	-2'550'000
431 Emoluments administratifs		107'000	-107'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'189'099	1'306'435	882'664
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	55'708'847	119'233'673	-63'524'826
300 Commission paritaire d'experts	25'000		25'000
318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	216'000		216'000
340 Dédommagement par les CFF pour perte sur impôts (part communale)	372'000		372'000
350 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'101'000		1'101'000
352 Franc du paysage (part communale)	1'082'000		1'082'000
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'906'400		4'906'400
380 Attribution au fonds de préfinancement (intérêts de ce fonds)	225'600		225'600
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'600'000		12'600'000
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (dividende des actions FMV propriété du fonds)	80'000		80'000
380 Attribution au fonds de rachat d'aménagements hydroélectrique (intérêts de ce fonds)	1'181'800		1'181'800
380 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	9'000'000		9'000'000
390 Imputation interne de l'attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'600'000		12'600'000
390 Imputation interne de l'attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	9'000'000		9'000'000
390 Imputation interne de l'attribution au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables (10% des redevances sur les forces hydrauliques du Rhône + la participation des communes)	2'950'000		2'950'000
401 Compensation pour perte d'impôt CFF		744'000	-744'000
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		84'000'000	-84'000'000
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		6'700'000	-6'700'000
439 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'300'000	-2'300'000
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'100'000	-2'100'000
452 Contribution des communes au franc du paysage		380'000	-380'000
490 Imputation interne de l'attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)		12'600'000	-12'600'000
490 Imputation interne de l'attribution au fonds de préfinancement FMV (intérêts de ce fonds)		225'600	-225'600
490 Imputation interne de l'attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)		9'000'000	-9'000'000
490 Imputation interne de l'attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (intérêts de ce fonds)		1'181'800	-1'181'800
Solde dépenses/recettes du produit	369'047	2'273	366'774
P1103 Gestion des risques et assainissement	718'237	2'574	715'663

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
318 Etude pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	362'600		362'600
Solde dépenses/recettes du produit	355'637	2'574	353'063
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	11'273'217	5'660'518	5'612'699
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	9'488'398	5'649'939	3'838'459
318 Gestion / information / publicité pour les programmes de promotion	60'000		60'000
562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	1'650'000		1'650'000
565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	1'755'000		1'755'000
566 Subventions accordées aux personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	1'750'000		1'750'000
568 Subventions accordées aux bourgeoisies dans le cadre des programmes de promotion	100'000		100'000
576 Subventions à redistribuées aux personnes physiques dans le cadre du programme bâtiment	3'400'000		3'400'000
625 Remboursements des prêts du programme de promotion "Assainissement des processus industriels"		77'000	-77'000
628 Remboursements des prêts du programme de promotion "Assainissement des processus industriels"		33'000	-33'000
660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		2'135'000	-2'135'000
670 Subventions de la Confédération à redistribuer dans le cadre du programme bâtiment		3'400'000	-3'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	773'398	4'939	768'459
P1202 Approvisionnement en énergie	694'286	7'964	686'322
318 Mandats divers (solaire, géothermie, rejets chaleur, éolien, etc.)	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	634'286	7'964	626'322
P1203 Formation, information et études	875'527	1'259	874'268
318 Conseils, cours et information	132'400		132'400
318 Mandats résultant de la stratégie "Efficacité et approvisionnement en énergie"	55'000		55'000
362 Conseil en énergie / Information	150'000		150'000
362 Etudes / Concepts énergétiques	40'000		40'000
365 Conseil en énergie / Information	30'000		30'000
366 Conseil en énergie / Information	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	168'127	1'259	166'868
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	215'006	1'356	213'650
Total	70'224'400	130'960'200	-60'735'800

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

Les subventions d'investissement dans les programmes de promotion énergétiques se montent à 5.3 millions de francs. En considérant la recette fédérale attendue de 2.1 millions de francs, l'attribution nette 2014 se monte ainsi à 3.2 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

En conséquence des montants à facturer pour l'impôt spécial (rubrique 408) ainsi que les redevances (rubrique 410) dans le cadre des consignes 2014, les Fonds des forces hydrauliques seront dotés comme suit:

- 1) Dotation au Fonds pour le rachat d'aménagement hydroélectrique (art. 70 LFH-VS):
10% de toutes les redevances et de l'impôt spécial perçus par l'Etat => 9'000'000.- Fr.
- 2) Dotation au Fonds de préfinancement des FMV (art. 71 LFH-VS):
15% de l'impôt spécial brut revenant au canton => 12'600'000.- Fr.
- 3) Dotation au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables (art. 69 LFH-VS):
5% des redevances perçues par les communes + 10% des redevances de l'Etat provenant des concessions de forces hydrauliques => 2'950'000.- Fr.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 2'554'100 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 1'564'002 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 990'098 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	2'716'951.79	2'908'300	2'580'100	-328'200
30 Charges de personnel	2'144'114.80	2'165'300	2'044'600	-120'700
31 Biens, services et marchandises	332'871.90	412'700	371'300	-41'400
33 Amortissements	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	122'389.32	229'000	63'000	-166'000
39 Imputations internes	117'575.77	101'300	101'200	-100
4 Revenus de fonctionnement	195'014.25	17'700	186'500	168'800
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	24'242.25	17'700	16'500	-1'200
49 Imputations internes	170'772.00	0	170'000	170'000
Charges nettes de fonctionnement	2'521'937.54	2'890'600	2'393'600	-497'000
5 Dépenses d'investissement	293'224.50	190'000	760'500	570'500
50 Investissements propres	23'300.00	40'000	40'000	0
56 Subventions accordées	269'924.50	150'000	720'500	570'500
6 Recettes d'investissement	213'000.00	0	600'000	600'000
66 Subventions acquises	213'000.00	0	600'000	600'000
Dépenses nettes d'investissement	80'224.50	190'000	160'500	-29'500
Insuffisance de financement	2'602'162.04	3'080'600	2'554'100	-526'500

Remarques

ad 364: Transfer du projet Espace Mont-Blanc au SDE (-166'000.00)
ad 56: Subventions à verser aux communes pour le projet d'agglomération Brig-Visp-Naters
ad 66: Subventions à verser de la confédération au canton pour le projet d'agglomération Brig-Visp-Naters

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	14.20	14.20	13.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Retour de 0.5 EPT du Service du développement territorial au Service d'agriculture

OBJECTIF POLITIQUE							
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales							
Sous-objectifs politiques							
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]						
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat						
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]						
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]						
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire						
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et du plan directeur cantonal						
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire						
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]						
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent						
10	Encourager l'élaboration de plans d'aménagement régionaux [Agenda 21]						
Mesures prioritaires				Décal			
ad1	1	Projet partiel dt2020 : Elaboration du projet de révision de la LcAT (2ème étape) et consultation publique		31.12.2014			
	2	Projet partiel dt2020 : Elaboration de l'avant-projet de révision du plan directeur cantonal et consultation des communes, des associations de communes et des autres organismes		31.12.2014			
ad3	3	Elaboration, en collaboration avec les communes, d'instruments pour l'analyse qualitative et quantitative des zones à bâtir et mise à disposition d'outils permettant de prendre des mesures en vue de l'application de la LAT		31.12.2014			
ad5	4	Coaching des communes dans la planification de leurs réseaux de mobilité de loisirs		31.12.2014			
ad6	5	Coordination du développement territorial dans la plaine avec les mesures de la 3ème correction du Rhône - adoption de la fiche de coordination f.901 par le Grand Conseil		31.12.2014			
	6	Analyse des sites potentiels et planification des aires de séjour et de transit pour les gens du voyage dans le Valais central et dans le Haut-Valais, en collaboration avec le Service de l'administration générale de la Police cantonale et des communes concernées		31.12.2014			
ad8	7	Adaptation du plan directeur cantonal sur la base des résultats de la stratégie d'hébergement touristique et de la mise en œuvre de l'Ordonnance fédérale sur les résidences secondaires, en collaboration avec les communes et les services concernés		31.12.2014			
ad10	8	Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre des premières mesures des projets d'agglomération		31.12.2014			
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14		
ad2	1	Evolution démographique dans les régions de montagne (2012 : + 1.3 %)		1.3%	1.4%	1.4%	0%
ad3	2	Surface de zones à bâtir construite par habitant (2010 : 285m2) [Agenda 21]		→	→	→	
ad4	3	Surfaces d'assolement du Canton du Valais (bilan 2012 : 7'343 ha) [Agenda 21]		7'343	7'343	7'343	0
ad7	4	Nombre de jours de cours effectués		3	3	3	0
ad9	5	Degré de satisfaction des communes (2010 : 78%)		78.2%	80%	80%	0%
	6	Pourcentage de communes qui ont un plan de zone homologué (en 2012, 112/135 = 83%)				85%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'873'577	309'575	1'564'002
P1101 Législation	68'991	18'523	50'468
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'804'586	291'052	1'513'534
GP12 Coordonner les activités territoriales	1'467'023	476'925	990'098
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	650'443	246'032	404'411
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	619'476	177'973	441'503
P1203 Projets d'agglomération et coopération	197'104	52'920	144'184
Total	3'340'600	786'500	2'554'100

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles et réaliser la
mensuration officielle
Fr. -63'328'300 net

GP 11 RF 2020 Fr. 4'831'277 net	GP 12 Support des RF, ventes aux étrangers Fr. -15'996 net	GP 13 Mensuration officielle Fr. 2'235'870 net	GP 14 Etat des droits sur les immeubles Fr. -71'585'198 net
GP 15 Organisation et promotion du SIT-VS Fr. 1'205'747 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	18'245'555.05	15'660'600	15'442'800	-217'800
30 Charges de personnel	12'193'485.10	12'613'900	12'735'300	121'400
31 Biens, services et marchandises	1'763'415.03	1'787'400	1'764'000	-23'400
33 Amortissements	6'685.77	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	52'247.65	35'000	38'000	3'000
38 Attributions aux financements spéciaux	3'152'873.35	0	0	0
39 Imputations internes	1'076'848.15	1'224'300	905'500	-318'800
4 Revenus de fonctionnement	90'261'620.72	90'955'400	81'122'100	-9'833'300
40 Impôts	71'486'700.27	70'500'000	60'500'000	-10'000'000
42 Revenus des biens	468.10	0	0	0
43 Contributions	17'170'542.08	19'822'500	19'971'600	149'100
46 Subventions acquises	649'705.95	632'900	650'500	17'600
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	954'204.32	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	72'016'065.67	75'294'800	65'679'300	-9'615'500
5 Dépenses d'investissement	12'050'269.52	12'812'000	12'351'000	-461'000
50 Investissements propres	954'204.32	2'000'000	1'651'000	-349'000
56 Subventions accordées	259'126.65	812'000	700'000	-112'000
57 Subventions redistribuées	10'836'938.55	10'000'000	10'000'000	0
6 Recettes d'investissement	10'836'938.55	10'000'000	10'000'000	0
67 Subventions à redistribuer	10'836'938.55	10'000'000	10'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	1'213'330.97	2'812'000	2'351'000	-461'000
Excédent de financement	70'802'734.70	72'482'800	63'328'300	-9'154'500

Remarques

5 Dépenses d'investissement
Cette nouvelle diminution du budget qui concerne le projet RF2020 aura pour conséquence un rééchelonnement de la planification approuvée par le Grand-Conseil en 2010.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	95.60	96.30	96.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle					
Sous-objectifs politiques					
1	Réaliser le projet RF 2020				
2	Soutenir juridiquement les registres fonciers (RF)				
3	Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.				
4	Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Poursuite de la réalisation du projet de scannérisation de toutes les pièces justificatives communales et annuelles (depuis système Capitastra) dans les registres fonciers			31.12.2014	
	2 Mise en place des mécanismes de transactions électroniques entre le Registre foncier, les notaires et les banques			31.12.2014	
	3 Contrôle de la cohérence entre le Registre foncier et la mensuration officielle en mettant en place les mécanismes techniques adéquats			31.12.2014	
	4 Réalisation des projets de zones en mouvement permanent introduits dans la mensuration officielle			31.12.2014	
	5 Mise en place des interfaces avec le système d'information suisse eGRIS			31.12.2014	
<i>ad3</i>	6 Mise en place de la base de données centralisée pour la mensuration officielle			31.12.2014	
<i>ad4</i>	7 Mise en place d'un processus d'acquisition et de gestion des métadonnées pour les services principaux			31.12.2014	
	8 Travaux préparatoires concernant Loi d'application de la loi fédérale sur la géoinformation du 5 octobre 2007			31.12.2014	
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre de nouvelles communes introduites et informatisées dans Capitastra	6	10	6	-4
	2 Pourcentage de pièces justificatives scannées dans tous les registres fonciers			50%	
	3 Pourcentage de transactions électroniques du Registre foncier avec ses partenaires			10%	
<i>ad2</i>	4 Traitement des réquisitions dans un délai en jours	20	20	20	0
<i>ad3</i>	5 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93 (Planifié 2013 : 46%)		45%	52%	7%
	6 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93		15%	16.5%	1.5%
	7 Degré de réalisation de la mise en place de la base de données centralisée pour la mensuration officielle			100%	
<i>ad4</i>	8 Degré de réalisation du processus d'acquisition et de gestion des métadonnées pour les services principaux			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 RF 2020	5'900'682	1'069'405	4'831'277
P1101 Projets informatiques (PI)	948'539	2'005	946'534
P1103 Projets législatifs (PL)	48'201		48'201
P1104 Introduction du registre foncier fédéral (PI 14)	3'629'045	1'067'400	2'561'645
P1105 Informatisation du registre foncier (PI 14)	1'274'897		1'274'897
GP12 Support des RF, ventes aux étrangers	847'504	863'500	-15'996
P1201 Support des RF	143'975		143'975
P1202 Autorisations de vente aux étrangers (LFAIE)	655'328	803'500	-148'172
P1203 Centrale des testaments	48'201	60'000	-11'799
GP13 Mensuration officielle	12'280'888	10'045'018	2'235'870
P1301 Vérification des mensurations	11'902'521	10'045'018	1'857'503
P1302 Points fixes (PFP2, PFA2)	10'842		10'842
P1303 Territoires en mouvement permanent	9'640		9'640
P1304 Mise à jour de la MO	355'476		355'476
P1305 Etablissement et mise à jour du plan d'ensemble	2'409		2'409
GP14 Etat des droits sur les immeubles	7'508'466	79'093'664	-71'585'198
P1401 Gestion des registres fonciers	7'369'891	79'093'664	-71'723'773
P1402 Inspection des notaires et tenue des archives	138'575		138'575
GP15 Organisation et promotion du SIT-VS	1'256'260	50'513	1'205'747
P1501 Infrastructure SIT-VS	655'148	5'513	649'635
P1502 Projets géomatiques et coordination	411'928		411'928
P1503 Diffusion des données	120'501	45'000	75'501
P1504 Support aux utilisateurs (SIT-VS)	68'683		68'683
Total	27'793'800	91'122'100	-63'328'300

**Département des transports, de
l'équipement et de l'environnement**

Compte 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Budget 2014 Fr.	Ecart 13/14 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	646'031'172.87	628'049'500	596'682'600	-31'366'900
Recettes	414'160'123.40	409'627'900	397'573'700	-12'054'200
Excédent de dépenses	231'871'049.47	218'421'600	199'108'900	-19'312'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	-858'005.97	2'227'400	2'044'900	-182'500
Service des routes, transports et cours d'eau	151'643'112.34	132'791'400	127'575'700	-5'215'700
Service des bâtiments, monuments et archéologie	31'564'292.38	33'401'400	25'193'700	-8'207'700
Service des forêts et du paysage	29'453'945.99	31'906'700	27'942'300	-3'964'400
Service de la protection de l'environnement	11'438'005.01	11'733'100	11'499'600	-233'500
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	536'696.64	422'800	342'500	-80'300
Office de construction des routes nationales	8'093'003.08	5'938'800	4'510'200	-1'428'600
Excédent de dépenses	231'871'049.47	218'421'600	199'108'900	-19'312'700

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	82'029'207.45	85'475'000	85'316'900	-158'100
31	Biens, services et marchandises	103'844'486.56	91'256'800	86'654'500	-4'602'300
32	Intérêts passifs	12'337.30	20'000	20'000	0
33	Amortissements	252'247.05	2'400	2'400	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	555'279.32	470'000	502'000	32'000
36	Subventions accordées	66'045'649.13	66'640'100	69'543'600	2'903'500
37	Subventions redistribuées	39'100.00	45'000	45'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	13'726'881.97	6'944'100	5'865'700	-1'078'400
39	Imputations internes	9'978'056.68	11'915'100	13'997'200	2'082'100
40	Impôts	60'467.15	48'800	44'700	-4'100
41	Patentes et concessions	5'135'529.93	5'690'000	5'690'000	0
42	Revenus des biens	5'795'486.60	3'265'000	3'851'500	586'500
43	Contributions	33'222'698.74	30'224'700	31'240'900	1'016'200
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	30'995'628.45	33'859'200	33'242'700	-616'500
45	Dédommagements de collectivités publiques	3'543'099.68	2'178'500	2'569'000	390'500
46	Subventions acquises	55'676'982.95	55'248'900	55'611'900	363'000
47	Subventions à redistribuer	39'100.00	45'000	45'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	11'207'256.70	9'657'800	21'641'800	11'984'000
49	Imputations internes	22'886'843.70	24'271'500	25'657'800	1'386'300
	Total charges	276'483'245.46	262'768'500	261'947'300	-821'200
	Total revenus	168'563'093.90	164'489'400	179'595'300	15'105'900
	Excédent de charges	107'920'151.56	98'279'100	82'352'000	-15'927'100

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	294'778'166.10	291'992'800	259'746'800	-32'246'000
52	Prêts et participations permanentes	11'375'102.90	10'470'000	18'934'000	8'464'000
56	Subventions accordées	62'575'484.41	61'018'200	54'354'500	-6'663'700
57	Subventions redistribuées	819'174.00	1'800'000	1'700'000	-100'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	2'000'330.80	2'029'400	2'029'400	0
63	Facturation à des tiers			1'950'000	1'950'000
66	Subventions acquises	242'777'524.70	241'309'100	212'299'000	-29'010'100
67	Subventions à redistribuer	819'174.00	1'800'000	1'700'000	-100'000
	Total dépenses	369'547'927.41	365'281'000	334'735'300	-30'545'700
	Total recettes	245'597'029.50	245'138'500	217'978'400	-27'160'100
	Excédent de dépenses	123'950'897.91	120'142'500	116'756'900	-3'385'600

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 3'014'085 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. -969'185 net

GP 11 Gestion/coordination des activités administratives Fr. 1'203'103 net	GP 12 Appui juridique au département et à ses services Fr. 1'810'982 net	GP 21 Appui aux autorités communales Fr. -1'651'053 net	GP 22 Appui à l'autorité cantonale (CCC) Fr. 681'868 net
---	---	---	--

Total service**Fr. 2'044'900 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	5'377'239.83	5'786'100	5'707'300	-78'800
30 Charges de personnel	4'734'693.40	4'848'400	4'749'900	-98'500
31 Biens, services et marchandises	198'559.95	582'000	564'000	-18'000
33 Amortissements	20'251.15	0	0	0
36 Subventions accordées	25'731.20	28'000	35'000	7'000
39 Imputations internes	398'004.13	327'700	358'400	30'700
4 Revenus de fonctionnement	6'235'245.80	3'558'700	3'662'400	103'700
40 Impôts	8'198.00	10'000	10'000	0
42 Revenus des biens	218.85	0	0	0
43 Contributions	6'006'025.95	3'348'700	3'452'400	103'700
49 Imputations internes	220'803.00	200'000	200'000	0
Charges nettes de fonctionnement	-858'005.97	2'227'400	2'044'900	-182'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	-858'005.97	2'227'400	2'044'900	-182'500

Remarques

Rubrique 43 : le budget 2014 a été arrêté sur la base de la moyenne des contributions du nombre de dossiers et des émoluments perçus durant les 5 dernières années, en adaptant toutefois à la baisse l'année 2012 par rapport aux années antérieures compte tenu de l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires" qui a engendré en 2012 une vague massive de demandes d'autorisations de construire de compétence communale auprès du SeCC (Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions) et, d'autre part, sur les prévisions de BAK Basel Economics et KOF de l'EPFZ.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	31.90	31.80	31.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence de 0.1 EPT entre le budget 2013 et le budget 2014 provient d'un transfert de 0.1 EPT de l'Office de construction des routes nationales au Service administratif et juridique du DTEE

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et office, soit notamment :			
1.1	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire			
1.2	la traduction			
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :			
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)			
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés			
2.3	l'élaboration de la législation			
3	Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Instaurer une planification semestrielle entre le département et les deux commissions thématiques du Grand Conseil (ET et ATE)			31.12.2014
ad2	2 Appui aux services du département, spécialement dans les domaines R3 (3ème correction du Rhône), A9 (routes nationales) et assainissement des sites contaminés			31.12.2014
	3 Révision de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions (consultation)			31.12.2014
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1			100%	
ad2	100%	100%	100%	0%
		30.06.13	31.12.14	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)			
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :			
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles			
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications			
2.3	les tâches de police des constructions			
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions			
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers			
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)			

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Elaboration d'une 1ère version d'un formulaire de demande d'autorisation de construire électronique et dynamique	31.12.2014
ad2	2 Elaboration d'une 1ère version d'un formulaire de demande d'autorisation de construire électronique et dynamique	31.12.2014
	3 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force	31.12.2017
ad4	4 Analyse et adaptation permanentes des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires	31.12.2015
	5 Optimisation des outils informatiques développés en tenant compte des principes e-Government	31.12.2015

Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1	1 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 5 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 5 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	83.%	90%	90%	0%
	2 Pourcentage des communes à informer et/ou à contacter par rapport aux procédures et aux nouveautés dans le cadre du droit public des constructions (dossier de compétence communale)			100%	
ad2	3 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (ce délai de 60 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	82.%	85%	90%	5%
	4 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	96%	100%	100%	0%
	5 Pourcentage des communes à informer et/ou à contacter par rapport aux procédures et aux nouveautés dans le cadre du droit public des constructions (dossier de compétence cantonale)		100%	100%	0%
	6 Nombre de procédures d'exécution entrepris suite aux ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force			3	
	7 Nombre de constructions édifiées de manière illicite et sans autorisation de la Commission cantonale des constructions			0	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'210'030	195'945	3'014'085
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'259'087	55'984	1'203'103
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	806'669	35'084	771'585
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	234'286	10'822	223'464
P1103 Gestion administrative et traduction	218'132	10'078	208'054
GP12 Appui juridique au département et à ses services	1'950'943	139'961	1'810'982
P1201 Gestion des dossiers juridiques	1'814'742	133'617	1'681'125
P1202 Planification et élaboration de la législation	136'201	6'344	129'857
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'497'270	3'466'455	-969'185
GP21 Appui aux autorités communales	989'433	2'640'486	-1'651'053
P2101 Coordination des prises de position des organes	901'301	2'637'053	-1'735'752
431 Emoluments		2'596'000	-2'596'000
Solde dépenses/recettes du produit	901'301	41'053	860'248
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	88'132	3'433	84'699
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'507'837	825'969	681'868
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	661'165	332'566	328'599
431 Emoluments		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	661'165	32'566	628'599
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	189'656	6'555	183'101
P2203 Police des constructions	657'016	486'848	170'168
437 Amendes		170'000	-170'000
Solde dépenses/recettes du produit	657'016	316'848	340'168
Total	5'707'300	3'662'400	2'044'900
Remarques			
Les indicateurs 3 et 4 de l'OP2 traitent des délais de traitement fixés dans l'Ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.			

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

OP 1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal Fr. 58'865'409 net	OP 2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques Fr. 6'202'114 net	OP 3 Coordination, planification et financement TP Fr. 62'508'177 net
GP 11 Construction&entretien du réseau routier cantonal Fr. 59'046'677 net	GP 21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône Fr. 3'716'170 net	GP 31 Transports publics Fr. 62'472'938 net
GP 12 Entretien et exploitation des routes nationales Fr. -181'268 net	GP 22 Protection contre les dangers hydrologiques Fr. 1'079'277 net	GP 32 Transports à câble, obstacles aériens Fr. 190'801 net
	GP 23 Protection contre les dangers géologiques Fr. 1'406'667 net	GP 33 Téléphériques gérés Fr. -155'562 net

Total service**Fr. 127'575'700 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	194'421'984.55	182'487'300	181'398'100	-1'089'200
30 Charges de personnel	50'820'375.55	52'115'400	52'171'900	56'500
31 Biens, services et marchandises	72'235'955.73	59'251'600	54'432'700	-4'818'900
32 Intérêts passifs	18'496.70	0	0	0
33 Amortissements	24'206.53	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	397'589.00	250'000	292'000	42'000
36 Subventions accordées	57'731'650.00	57'949'700	60'891'900	2'942'200
38 Attributions aux financements spéciaux	5'370'418.27	3'031'100	1'754'200	-1'276'900
39 Imputations internes	7'823'292.77	9'889'500	11'855'400	1'965'900
4 Revenus de fonctionnement	110'182'514.83	113'595'900	118'710'300	5'114'400
40 Impôts	23'265.00	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	2'046'713.28	2'500'000	2'500'000	0
42 Revenus des biens	3'340'883.77	907'000	1'437'500	530'500
43 Contributions	22'721'530.38	21'997'500	22'983'600	986'100
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	30'995'628.45	33'859'200	33'242'700	-616'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	3'300'314.78	2'058'500	2'559'000	500'500
46 Subventions acquises	37'201'284.48	35'142'300	34'381'300	-761'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'353'344.85	7'476'500	10'100'000	2'623'500
49 Imputations internes	8'199'549.84	9'639'900	11'491'200	1'851'300
Charges nettes de fonctionnement	84'239'469.72	68'891'400	62'687'800	-6'203'600
5 Dépenses d'investissement	119'625'123.28	112'211'000	112'153'700	-57'300
50 Investissements propres	91'279'758.43	90'489'800	81'783'800	-8'706'000
52 Prêts et participations permanentes	10'653'102.90	9'470'000	17'694'000	8'224'000
56 Subventions accordées	17'692'261.95	12'251'200	12'675'900	424'700
6 Recettes d'investissement	52'221'480.66	48'311'000	47'265'800	-1'045'200
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	807'890.00	789'400	789'400	0
66 Subventions acquises	51'413'590.66	47'521'600	46'476'400	-1'045'200
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	67'403'642.62	63'900'000	64'887'900	987'900
Insuffisance de financement	151'643'112.34	132'791'400	127'575'700	-5'215'700

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	422.60	422.60	423.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Aucun poste supplémentaire: un poste n'avait pas été décompté au budget 2013

OBJECTIF POLITIQUE 1

Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
 - 1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
- 2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
 - 2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
 - 2.2 Augmenter la sécurité routière selon la législation en vigueur
- 3 Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
 - 3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue).	31.12.2014
2 Poursuite des travaux de la déviation de Sembrancher sur la RC H21 Martigny - Grand-St-Bernard.	31.12.2016
3 Début des travaux préparatoires du contournement de Stalden sur la RC H212 de la vallée de Saas.	31.12.2014
4 Poursuite des travaux de remplacement du Landbrücke de la T9 sur la Vispa à Viège.	31.12.2014
5 Achèvement des travaux routiers et ferroviaire à Zen Hohen Flühen sur la route de la vallée de Conches.	31.12.2014
6 Achèvement des travaux de correction de la traversée de Haute-Nendaz sur la RC 62 Sion-Nendaz.	31.12.2014
7 Achèvement des travaux de la traversée de Bluche sur la RC 45 Sierre-Montana-Crans.	31.12.2014
8 Achèvement des travaux de la correction à l'entrée de Pinsec sur la RC 43 Chalais - Vercorin - Pinsec - Mayoux.	31.12.2014
9 Poursuite de la réfection complète de la chaussée et d'aménagement d'un trottoir, sur la commune de Fully.	31.12.2019
10 Début des travaux d'élargissement de la chaussée et construction de trottoirs à l'intérieur de Val-d'Illiez.	31.12.2014
11 Début des travaux de génie civil pour la déviation des Evouettes sur la H21bo Jonction H144 - St-Gingolph.	31.12.2014

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Réalisation des mesures prioritaires		100%	100%	0%
2 Nombre de chantiers de construction en cours	101	90	90	0
3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	↗	↗	→	
4 Nombre de crédits complémentaires sollicités			2	
ad2 5 Nombre annuel d'endroits assainis en application de l'ordonnance sur le bruit OPB et de la planification retenue pour la convention-programme passée avec la Confédération	3	6	5	-1
6 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation 2012 : I1 = 2,37. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	↗	→	↗	
7 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m ²)	537'984	360'000	360'000	0
ad3 8 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2**Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réaménager le Rhône afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le cadre du développement durable
- 2 Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- 3 Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

Mesures prioritaires

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Mise en oeuvre du plan d'aménagement approuvé.	31.12.2014
2 Application de la zone de danger du Rhône homologuée.	31.12.2014
3 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre-Chippis, Sion-Vétroz, Fully, Martigny, Massongex, Aigle.	31.12.2030
4 Poursuite des mesures anticipées I du PA-R3 et de la mesure prioritaire de Viège et lancement des études sur les mesures anticipées II du PA-R3.	31.12.2017

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sière-Chippis, Sion-Vétroz, Fully, Martigny, Massongex, Aigle (exprimée en % cumulé). Pas d'évolution par rapport au budget 2013 du fait de ressources financières insuffisantes	28%	28%	28%	0%
2 Diminution significative des risques potentiels par la mise en œuvre des mesures anticipées I du PA-R3 (exprimée en % cumulé)	23%	71%	43%	-28%
3 Mise en oeuvre du plan d'aménagement approuvé			31.12.14	
4 Collaboration à la mise à jour du système d'alarme et d'intervention d'urgence et information aux communes (exprimée en % cumulé)	85%	90%	90%	0%
<i>ad2</i> 5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée	95.0%	98%	99%	1%
6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	80	80	80	0
7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	49	40	40	0
8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	35.0%	40%	50%	10%
9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2014 = 1'000)	70.0%	90%	80%	-10%
<i>ad3</i> 10 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation (SIRS-DAGEO)	30	10	10	0
11 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2014 = 2'000, dont 95% de préavis sismiques)	70.0%	80%	80%	0%
12 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes, transports et cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	90%	100%	100%	0%
13 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2014 = 40)	80%	80%	80%	0%
14 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2014 = 50)			100%	

OBJECTIF POLITIQUE 3				
Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.				
Sous-objectifs politiques				
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises.			
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais.			
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale.			
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations.			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du projet de futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et au projet de financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).			31.12.2016
ad2	2 Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton. La révision des bases légales cantonales (LTP) se fera au début de la législature 2013-16 et permettra d'initier cette démarche.			31.12.2016
ad3	3 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble (étude CITEC), laquelle s'inscrit dans la stratégie fédérale afférente.			31.12.2017
ad4	4 Planification du renouvellement complet des installations du téléphérique Stalden-Staldenried-Gspon.			31.12.2014
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad2		3%	3%	0%
1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics - chiffre extrapolé de quatre tronçons type représentatifs pour l'ensemble du canton)				
ad3		100%	100%	0%
2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC				
		100%	100%	0%
3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées				
		90%	90%	0%
4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois				
ad4		4	5	1
5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est inférieure à Fr. 100'000.-				
		489'000	490'000	1'000
6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	172'548'509	113'683'100	58'865'409
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	152'749'277	93'702'600	59'046'677
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	76'472'048	55'960'300	20'511'748
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		664'800	-664'800
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		1'084'700	-1'084'700
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		1'161'400	-1'161'400
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		19'212'900	-19'212'900
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	16'209'800		16'209'800
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	24'018'600		24'018'600
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	25'938'400		25'938'400
660 Subventions fédérales aux investissements		7'485'000	-7'485'000
660 Subventions fédérales aux investissements		9'366'500	-9'366'500
662 Participation des communes aux investissements		4'833'000	-4'833'000
662 Participation des communes aux investissements		4'960'200	-4'960'200
662 Participation des communes aux investissements		4'971'700	-4'971'700
669 Participation des tiers aux investissements		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	10'305'248	2'120'100	8'185'148
P1102 Entretien et exploitation	76'277'229	37'742'300	38'534'929
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	600'000		600'000
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	600'000		600'000
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	700'000		700'000
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	5'450'000		5'450'000
314 Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.	9'252'900		9'252'900
314 Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.	9'244'900		9'244'900
314 Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.	10'144'900		10'144'900
314 Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.	749'000		749'000
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		10'118'900	-10'118'900
462 Participation des communes à l'entretien		64'000	-64'000
462 Participation des communes à l'entretien		4'915'900	-4'915'900
462 Participation des communes à l'entretien		5'053'500	-5'053'500
462 Participation des communes à l'entretien		5'179'300	-5'179'300
462 Participation des communes à l'entretien		4'675'100	-4'675'100
462 Participation des communes à l'entretien		170'000	-170'000
480 Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP pour financer la rubr. 314 (revêtements routiers)		500'000	-500'000
480 Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP pour financer la rubr. 314 (revêtements routiers)		500'000	-500'000
480 Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP pour financer la rubr. 314 (revêtements routiers)		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	39'535'529	6'065'600	33'469'929

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	19'799'232	19'980'500	-181'268
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	19'799'232	19'980'500	-181'268
434 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		9'500'000	-9'500'000
436 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		5'560'500	-5'560'500
Solde dépenses/recettes du produit	19'799'232	4'920'000	14'879'232
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	34'334'414	28'132'300	6'202'114
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	14'397'870	10'681'700	3'716'170
P2101 Réaménagement du Rhône	13'781'918	8'106'250	5'675'668
501 Investissements	11'705'000		11'705'000
660 Subventions fédérales aux investissements		5'427'000	-5'427'000
662 Participation des communes aux investissements		585'000	-585'000
669 Participation de tiers aux investissements		603'000	-603'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'076'918	1'491'250	585'668
P2102 Gestion et entretien du Rhône	615'952	2'575'450	-1'959'498
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	440'000		440'000
410 Recettes de l'extraction de graviers		2'500'000	-2'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	175'952	75'450	100'502
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	18'411'077	17'331'800	1'079'277
P2201 Protection contre les dangers hydrologiques	18'411'077	17'331'800	1'079'277
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	750'000		750'000
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	750'000		750'000
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	320'000		320'000
480 Prélèvement du fonds de renaturation et correction des cours d'eau pour financer la rubr. 562		4'000'000	-4'000'000
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	1'562'700		1'562'700
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	2'766'600		2'766'600
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	5'070'700		5'070'700
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		1'245'400	-1'245'400
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		2'208'700	-2'208'700
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		4'045'900	-4'045'900
Solde dépenses/recettes du produit	7'191'077	5'831'800	1'359'277
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'525'467	118'800	1'406'667
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'525'467	118'800	1'406'667
318 Honoraires/études	856'200		856'200
Solde dépenses/recettes du produit	669'267	118'800	550'467

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP3 Coordination, planification et financement TP	86'668'877	24'160'700	62'508'177
GP31 Transports publics	80'757'338	18'284'400	62'472'938
P3101 Infrastructure des transports publics	80'757'338	18'284'400	62'472'938
362 Aéroport de Sion	1'100'000		1'100'000
362 Trafic d'agglomération	2'070'500		2'070'500
364 Autres compagnies de bus	378'200		378'200
364 BLS Lötschbergbahn	1'512'000		1'512'000
364 CFF	765'300		765'300
364 CFF Autoverlad Simplon	943'700		943'700
364 CGN - Compagnie générale de navigation	500'000		500'000
364 LLB - Leuk - Leukerbad	897'600		897'600
364 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	16'718'300		16'718'300
364 Postauto Oberwallis	5'041'100		5'041'100
364 RA RegionAlps	8'613'500		8'613'500
364 Service Cars postaux	6'115'100		6'115'100
364 TMR Transports de Martigny et Régions	4'827'600		4'827'600
364 TPC Transports publics du Chablais	2'493'800		2'493'800
440 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		3'910'900	-3'910'900
480 Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP		600'000	-600'000
480 Prélèvement du fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle pour le projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), rubr. 564		4'000'000	-4'000'000
520 Projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire)	4'000'000		4'000'000
524 CGN - Compagnie générale de navigation	350'000		350'000
524 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	7'267'000		7'267'000
524 TMR Transports de Martigny et Régions	5'384'000		5'384'000
524 TPC - Transports publics Chablais	693'000		693'000
562 Aéroport de Sion	600'000		600'000
564 Aménagement de gares	1'160'000		1'160'000
564 Modernisation ligne ferroviaire St-Gervais - Vallorcine + tunnel des Montets	800'000		800'000
564 PAD - Système de contrôle en temps réel	715'900		715'900
Solde dépenses/recettes du produit	7'810'738	9'773'500	-1'962'762
GP32 Transports à câble, obstacles aériens	478'301	287'500	190'801
P3201 Transports à câble, obstacles aériens	478'301	287'500	190'801
GP33 Téléphériques gérés	5'433'238	5'588'800	-155'562
P3301 Téléphériques gérés	5'433'238	5'588'800	-155'562
Total	293'551'800	165'976'100	127'575'700

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1
Assurer l'adaptation et l'entretien
du parc immobilier de l'Etat
Fr. 18'666'911 net

OP 2
Assurer la connaissance et la
conservation du patrimoine bâti et
archéologique
Fr. 6'526'789 net

GP 11
Etudes et constructions
Fr. 10'466'366 net

GP 12
Entretien - aménagement
Fr. 8'484'949 net

GP 21
Gestion du patrimoine
Fr. 6'526'789 net

GP 13
Gestion immobilière
Fr. -284'404 net

Total service**Fr. 25'193'700 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	37'653'054.30	35'674'600	36'464'200	789'600
30 Charges de personnel	6'200'871.80	6'303'600	6'354'500	50'900
31 Biens, services et marchandises	25'588'391.74	25'368'600	25'934'200	565'600
32 Intérêts passifs	193.00	0	0	0
33 Amortissements	637.95	0	0	0
36 Subventions accordées	144'269.30	179'000	171'000	-8'000
38 Attributions aux financements spéciaux	5'667'111.00	3'575'000	3'743'000	168'000
39 Imputations internes	51'579.51	248'400	261'500	13'100
4 Revenus de fonctionnement	30'921'854.91	24'015'700	33'841'500	9'825'800
42 Revenus des biens	2'176'630.18	2'057'000	2'113'000	56'000
43 Contributions	305'456.11	304'800	359'100	54'300
46 Subventions acquises	6'436'617.45	5'594'000	6'542'000	948'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	8'074'162.45	2'129'300	11'415'800	9'286'500
49 Imputations internes	13'928'988.72	13'930'600	13'411'600	-519'000
Charges nettes de fonctionnement	6'731'199.39	11'658'900	2'622'700	-9'036'200
5 Dépenses d'investissement	34'503'950.91	28'031'000	29'301'000	1'270'000
50 Investissements propres	32'187'248.05	25'583'000	27'333'000	1'750'000
56 Subventions accordées	2'316'702.86	2'448'000	1'968'000	-480'000
6 Recettes d'investissement	9'670'857.92	6'288'500	6'730'000	441'500
63 Facturation à des tiers	0.00	0	1'950'000	1'950'000
66 Subventions acquises	9'670'857.92	6'288'500	4'780'000	-1'508'500
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	24'833'092.99	21'742'500	22'571'000	828'500
Insuffisance de financement	31'564'292.38	33'401'400	25'193'700	-8'207'700

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Remarques
<p>** 31 Ecart budget 2013 - budget 2014 : L'écart du chapitre 31 est compensé par une recette supplémentaire liée à l'attribution des 9% des subventions fédérales LFPPr selon DCE du 27.10.2010.</p> <p>** 48 Ecart budget 2013 - budget 2014 : CHF 825'800 : prélèvements sur fonds SFOP (divers objets investissement) selon règlement du 27.10.10 (budget 2013 : CHF 1'329'300) CHF 10'590'000 : prélèvements sur fonds 21ème siècle (objets Campus).</p> <p>**50 Investissements - programme global 2014 du GP11 Etudes et Constructions : Fr. 27'300'000.-</p> <p>Bâtiments de service : Fr. 6'350'000.- - études : Fr. 350'000.- - travaux : Fr. 6'000'000.-</p> <p>Bâtiments d'enseignement : Fr. 20'400'000.- - études : Fr. 4'900'000.- - travaux : Fr. 15'500'000.-</p> <p>Bâtiments des établissements : Fr. 550'000.- - études : Fr. 100'000.- - travaux : Fr. 450'000.-</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	29.18	29.18	29.18

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation	
Sous-objectifs politiques	
1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
3	Entretien le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad2</i>	1 Campus HES-SO / HEI, Rue de l'Industrie 19, Sion, nouvelle construction : concours d'architecture et études	31.12.2016
	2 Campus, bâtiment Energypolis, Sion, transformation et extension : études	31.12.2016
	3 Bâtiment administratif, Sion, nouvelle construction : concours d'architecture et études	31.12.2014
	4 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : poursuite des études	31.12.2015
	5 Médiathèque Valais, Arsenal de Sion, transformation : poursuite des travaux	31.12.2015
	6 Collège de Brigue, transformation - sécurité du laboratoire : fin des travaux	31.12.2014
	7 Ecole préprofessionnelle, St-Maurice, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.2015
	8 Ecole professionnelle, bâtiment Swisscom, Sion, restructuration des ateliers : fin des travaux	31.12.2015
	9 Ecole d'Agriculture Valaisanne, Châteauneuf, transformation : fin des travaux (phase 2)	31.12.2014
	10 Campus, Rue de l'Industrie 17-19, Sion, transformation et nouvelle annexe : fin des travaux	31.12.2014
<i>ad3</i>	11 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.2014
	12 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.2014

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14	
<i>ad1</i>	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	100%	0%
<i>ad2</i>	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	0	0	0
<i>ad3</i>	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2013 y compris les bâtiments acquis, construits ou transférés durant la période quadriennale	71.8	69.4	68	-1.4
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2013	78.7	76	85	9
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2013 après introduction des nouveaux bâtiments)	697	664	700	36
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2013 après introduction des nouveaux bâtiments)	146	129	270	141
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m ² .an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat. [Agenda 21]	331	325	320	-5
<i>ad4</i>	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	125%	123%	127%	4%

OBJECTIF POLITIQUE 2	
Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique	
Sous-objectifs politiques	
1	Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires					Délag
<i>ad1</i>	1 Inventaire des monuments d'importance cantonale dans les villes de Sion, Martigny, Brigue, Sierre, Viège, Monthey				31.12.2015
<i>ad2</i>	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 4e étape en été 2014				31.07.2014
	3 Restructuration de l'archéologie cantonale				31.12.2014
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	41	50	50	0
	2 Nombre de pages publiées	525	500	500	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année			10	
<i>ad2</i>	4 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	6'282	3'000	3'000	0
	5 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	13	10	10	0
	6 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	30	45	45	0
	7 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	1'038	700	700	0
	8 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	72%	70.%	75%	5%
	9 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	12.1%	12.5%	13%	0.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	58'690'523	40'023'612	18'666'911
GP11 Etudes et constructions	31'954'825	21'488'459	10'466'366
P1101 Bâtiments de l'Etat	104'104	324	103'780
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	210'005	653	209'352
P1103 Bâtiments de services	6'691'033	10'659	6'680'374
503 Etudes et surveillances	350'000		350'000
503 Travaux de construction et d'aménagement	6'000'000		6'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	341'033	10'659	330'374
P1104 Bâtiments d'enseignement	24'291'981	21'473'457	2'818'524
380 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle	3'743'000		3'743'000
460 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle		3'743'000	-3'743'000
480 Prélèvements prévus sur le fonds de financement spécial Formation professionnelle pour divers objets d'investissement		825'800	-825'800
480 Prélèvements sur le Fonds du 21ème siècle pour le Campus universitaire à Sion		10'590'000	-10'590'000
503 Etudes et surveillances	4'900'000		4'900'000
503 Travaux de construction et d'aménagement	15'500'000		15'500'000
633 Remboursement du montant des études sur le Campus HEI par la HES-SO		1'950'000	-1'950'000
660 Subventions acquises de la Confédération		1'207'800	-1'207'800
662 Subventions acquises des communes		2'152'200	-2'152'200
669 Subventions acquises de tiers		1'000'000	-1'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	148'981	4'657	144'324
P1105 Bâtiments des établissements	657'702	3'366	654'336
503 Etudes et surveillances	100'000		100'000
503 Travaux de construction et d'aménagement	450'000		450'000
Solde dépenses/recettes du produit	107'702	3'366	104'336

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP12 Entretien - aménagement	13'001'903	4'516'954	8'484'949
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	11'173'525	3'582'463	7'591'062
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce	2'700'000		2'700'000
314 Entretien et aménagement des immeubles	7'500'000		7'500'000
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'700'000	-2'700'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux services		852'000	-852'000
Solde dépenses/recettes du produit	973'525	30'463	943'062
P1202 Entretien et aménagement des établissements	1'528'376	784'491	743'885
314 Entretien et aménagement des établissements	1'200'000		1'200'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux établissements		774'000	-774'000
Solde dépenses/recettes du produit	328'376	10'491	317'885
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	300'002	150'000	150'002
314 Entretien et aménagement des locaux loués	300'000		300'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement pour locaux loués		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	2		2
GP13 Gestion immobilière	13'733'795	14'018'199	-284'404
P1301 Transactions et locations des immeubles	11'099'715	11'055'062	44'653
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	738'000		738'000
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000		8'000
365 Subvention Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus Stalder, Sion)	20'000		20'000
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'113'000	-2'113'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		8'940'900	-8'940'900
Solde dépenses/recettes du produit	10'333'715	1'162	10'332'553
P1302 Nettoyage et entretien courant	2'634'080	2'963'137	-329'057
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	175'000		175'000
314 Mandats de nettoyage	1'508'000		1'508'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'694'700	-2'694'700
Solde dépenses/recettes du produit	951'080	268'437	682'643

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	7'074'677	547'888	6'526'789
GP21 Gestion du patrimoine	7'074'677	547'888	6'526'789
P2101 Connaissance du patrimoine	825'421	82'120	743'301
318 Coordination romande des Journées européennes du patrimoine	80'000		80'000
318 Elaborations archéologiques	215'000		215'000
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	190'000		190'000
362 Subventions pour inventaires	65'000		65'000
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	70'000		70'000
461 Subventions acquises des cantons pour les JEP		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	205'421	2'120	203'301
P2102 Archéologie	2'659'418	29'177	2'630'241
318 Fouilles d'urgences	950'000		950'000
318 Protection vestiges Martolet, St-Maurice	35'000		35'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'674'418	29'177	1'645'241
P2103 Monuments	2'335'658	428'560	1'907'098
562 Subventions accordées à des communes	70'000		70'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	43'000		43'000
565 Subvention en faveur de la mise en valeur des vestiges du Martolet, St-Maurice	85'000		85'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	100'000		100'000
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	900'000		900'000
566 Subventions accordées aux privés	300'000		300'000
660 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		200'000	-200'000
662 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		160'000	-160'000
669 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		60'000	-60'000
Solde dépenses/recettes du produit	837'658	8'560	829'098
P2104 Sites	949'454	5'353	944'101
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	20'000		20'000
562 Subventions accordées à des communes	40'000		40'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	20'000		20'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	100'000		100'000
566 Subventions accordées aux privés	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	469'454	5'353	464'101
P2105 Biens culturels	304'726	2'678	302'048
Total	65'765'200	40'571'500	25'193'700

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

OP1, indicateur de performance 3 : Valeur effective des bâtiments :

Pour contrôler l'évolution de l'indice Schroeder en relation avec le budget d'entretien des immeubles, les nouveaux bâtiments ont été introduits fin 2013.

Dès 2012, cet indicateur ne comprend plus les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 4 : Valeur effective des bâtiments :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 5 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

L'explication ci-dessus pour l'indicateur de performance 3 vaut de la même manière pour l'indicateur de performance 5.

OP1, indicateur de performance 6 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP2, indicateur de performance 3 : Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année :

Lié à l'engagement de personnel supplémentaire (2 EPT).

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 13'015'427 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels Fr. 3'914'673 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels Fr. 11'012'200 net
GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'489'917 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'333'942 net	GP 31 Prévention dangers naturels Fr. 2'033'375 net
GP 12 Forêt de protection Fr. 9'985'325 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 1'740'337 net	GP 32 Ouvrages de protection Fr. 8'099'143 net
GP 13 Economie forestière Fr. 857'501 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage Fr. 790'959 net	GP 33 Chemins pédestres Fr. 879'682 net
GP 14 Biodiversité en forêt Fr. 682'684 net	GP 24 Voies de communication historiques Fr. 49'435 net	

Total service**Fr. 27'942'300 net**

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	15'136'931.69	14'905'200	14'772'100	-133'100
30 Charges de personnel	4'226'579.90	4'452'300	4'410'300	-42'000
31 Biens, services et marchandises	1'735'188.07	2'076'900	1'938'900	-138'000
32 Intérêts passifs	-6'352.40	20'000	20'000	0
33 Amortissements	25'749.40	400	400	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	140'095.00	150'000	140'000	-10'000
36 Subventions accordées	7'498'966.40	7'872'700	7'818'100	-54'600
37 Subventions redistribuées	39'100.00	45'000	45'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'233'691.50	40'000	180'000	140'000
39 Imputations internes	243'913.82	247'900	219'400	-28'500
4 Revenus de fonctionnement	5'797'037.00	4'998'500	5'127'800	129'300
40 Impôts	124.00	100	100	0
42 Revenus des biens	24'118.75	51'000	51'000	0
43 Contributions	1'341'008.95	1'221'800	1'271'900	50'100
46 Subventions acquises	3'602'371.00	3'473'600	3'562'800	89'200
47 Subventions à redistribuer	39'100.00	45'000	45'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	628'735.35	37'000	37'000	0
49 Imputations internes	161'578.95	170'000	160'000	-10'000
Charges nettes de fonctionnement	9'339'894.69	9'906'700	9'644'300	-262'400
5 Dépenses d'investissement	38'996'895.50	42'510'000	36'300'000	-6'210'000
50 Investissements propres	0.00	40'000	100'000	60'000
52 Prêts et participations permanentes	722'000.00	1'000'000	1'240'000	240'000
56 Subventions accordées	38'273'923.50	41'470'000	34'960'000	-6'510'000
57 Subventions redistribuées	972.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	18'882'844.20	20'510'000	18'002'000	-2'508'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'192'440.80	1'240'000	1'240'000	0
66 Subventions acquises	17'689'431.40	19'270'000	16'762'000	-2'508'000
67 Subventions à redistribuer	972.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	20'114'051.30	22'000'000	18'298'000	-3'702'000
Insuffisance de financement	29'453'945.99	31'906'700	27'942'300	-3'964'400

Remarques

38: + 350% > Attribution au fonds forestier

52: + 24% > La disponibilité en crédit d'investissement sera augmentée.

56: - 15% > Diminution des crédits en faveur des sentiers pédestres, des forêts de protection et des ouvrages de protection contre les dangers naturels

66: - 13% > Diminution des subventions fédérales acquises liée à l'augmentation citée sous la rubrique 56.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	25.35	26.35	26.35

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Protéger, conserver et gérer la forêt		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaire et des incendies (GP12)	
2	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]	
3	Maîtriser et gérer l'extension naturelle des forêts (GP14) [Agenda 21]	
4	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]	
5	Encourager l'amélioration des structures de gestion des forêts, la formation professionnelle et l'utilisation du bois (GP13) [Agenda 21]	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien aux concepts régionaux de lutte contre les incendies selon les priorités du concept VS	31.12.2014
	2 Mandats de prestations avec les triages pour la surveillance des forêts	31.12.2014
<i>ad2</i>	3 Entretien des forêts de protection prioritaires selon la méthode NaiS (gestion durable des forêts de protection) [Agenda 21]	31.12.2014
	4 Elaboration du Plan forestier cantonal et mise à jour de la carte des fonctions forestières	31.12.2014
	5 Définition du mode de financement optimum pour la phase RPT 2016-2019 et répartition entre les triages selon les besoins sylvicoles	31.12.2014
<i>ad3</i>	6 Développement de l'étude pilote "Gérer l'extension naturelle des forêts" : mesures et financement, et mise à disposition des communes [Agenda 21]	31.12.2014
	7 Réalisation des compensations forestières sous forme de projets régionaux Nature et Paysage	31.12.2014
<i>ad4</i>	8 Soutien aux projets de réserves forestières naturelles (Bois Noir, Montorge, Arpille), aux mesures en faveur des espèces (tétras-lyre, engoulevent, gélinotte), à l'entretien des lisières, et au maintien de modes de gestion traditionnels (pâturages boisés, châtaigneraies)	31.12.2014
<i>ad5</i>	9 Elaboration et diffusion de rapports de synthèse concernant les études "Triages forestiers 2020" et "Filière bois Valais" avec recommandations	31.12.2014
	10 Mise en place et soutien du réseau d'entreprises pilote équipées du compte d'exploitation forestier (comptabilité analytique)	31.12.2014

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Surface forestière prioritaire traitée dans les concepts (total cumulé) : Ganter-Brig, Leukersonne, Finges, Martigny-Entremont	10%	40%	50%	10%
2 Mise à jour et renouvellement pour 2015-2018			31.12.14	
<i>ad2</i> 3 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection) [Agenda 21]	1'100	1'624	1'466	-158
4 Degré de réalisation du plan forestier cantonal	10%	75%	90%	15%
5 Période de retour moyenne en forêt de protection (ans) (optimum = env. 30 ans; réalisé 2011, 52.26 ; planifié 2012, 54.77)		50.59	56.04	5.45
6 Rapport avec propositions			31.12.14	
<i>ad3</i> 7 Degré de réalisation de l'étude pilote (phase 2) [Agenda 21]	50%	80%	100%	20%
8 Nombre de nouveaux projets de compensation approuvés par an	5	6	4	-2
<i>ad4</i> 9 Surface de biodiversité en forêt sous contrat (total ha)	2'087	1'800	2'400	600
10 Nombre de projets réalisés sur l'ensemble du canton (total cumulé)	47	24	26	2
<i>ad5</i> 11 Diffusion des rapports de synthèse			30.06.14	
12 Nombre minimum d'entreprises figurant au réseau			7	

OBJECTIF POLITIQUE 2**Protéger et mettre en valeur les espaces naturels****Sous-objectifs politiques**

- 1 Maintenir la diversité biologique et paysagère (GP22) [Agenda 21]
- 2 Accompagner la phase de gestion des parcs naturels régionaux d'importance nationale (Binntal, Finges) (GP21) [Agenda 21]
- 3 Coordonner et soutenir la lutte contre les plantes envahissantes [Agenda 21]
- 4 Elaboration des concepts régionaux d'évolution paysagère, notamment pour la plaine (GP21) [Agenda 21]
- 5 Former et informer dans le domaine Nature et Paysage (GP23) [Agenda 21]
- 6 Entretien et restaurer les voies de communication historiques (GP24)

Mesures prioritaires

Délai

<i>ad1</i> 1 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale	31.12.2014
2 Contrats d'exploitations pour les surfaces agricoles de valeur	31.12.2014
3 Mise sous protection de biotopes d'importance fédérale ou cantonale	31.12.2014
<i>ad2</i> 4 Suivi et contrôle de la mise en oeuvre des projets partiels planifiés dans les PNR	31.12.2014
<i>ad3</i> 5 Décision du CE pour interdire la diffusion et à inciter les propriétaires fonciers à intervenir	31.12.2014
<i>ad4</i> 6 Elaboration des cahiers de charges en collaboration avec le Service de l'agriculture [Agenda 21]	31.12.2014
7 Approbation des concepts élaborés	31.12.2014
<i>ad5</i> 8 Organisation de cours, excursions et communiqués aux médias	31.12.2014
<i>ad6</i> 9 Financement des projets d'importance nationale et cantonale	31.12.2014

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Total de la surface des objets de valeur sous contrat (total cumulé)	2'100	2'200	1'800	-400
2 Nombre de nouveaux projets au bénéfice d'une décision de financement (2010: 7, 2011: 5)	6	6	6	0
3 Nombre de procédures de mise sous protection achevées (total annuel)			5	
<i>ad2</i> 4 Degré de réalisation des conventions-programme 2012-2015	25%	50%	75%	25%
<i>ad3</i> 5 Décision du CE			30.04.14	
<i>ad4</i> 6 Nombre de régions d'étude avec cahiers des charges coordonnés (Sion, Martigny, Chablais)	2	2	3	1
7 Nombre de dossiers approuvés par le CE (Brig-Salgesch)			1	
<i>ad5</i> 8 Nombre d'actions par an toutes catégories confondues (2009: 3, 2010: 5)	6	5	6	1
<i>ad6</i> 9 Nombre de dossiers traités par an (2010: 2, 2011: 2)	3	5	2	-3

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)

Sous-objectifs politiques

- 1 Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrain et dans les torrents forestiers (GP32) [Agenda 21]
- 2 Soutenir, orienter et accompagner la recherche sur des thématiques propres au canton en matière de dangers naturels et de gestion des forêts de protection [Agenda 21]
- 3 Développer la coordination en matière d'observation et d'analyse des dangers, de planification, de financement et de réalisation des mesures de protection [Agenda 21]
- 4 Définir les objectifs de protection sur le plan cantonal, par type de danger et catégorie d'objets à protéger [Agenda 21]
- 5 Finaliser l'élaboration et assurer la mise à jour périodique des cartes de dangers pour l'ensemble du territoire [Agenda 21]
- 6 Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres

Mesures prioritaires

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Réalisation des mesures de protection contre les dangers naturels	31.12.2014
<i>ad2</i> 2 Renouvellement de la convention-cadre avec l'ENA Davos et l'élargir au WSL Birmensdorf	31.12.2014
<i>ad3</i> 3 Consolidation et réorientation du rôle des services d'observation régionaux (neige, eau, instabilités de terrain)	31.12.2014
<i>ad4</i> 4 Traitement du dossier en CCDN	31.12.2014
<i>ad5</i> 5 Attribution des mandats, homologation, intégration dans l'aménagement du territoire	31.12.2014
<i>ad6</i> 6 Elaboration d'une convention-cadre et d'un mandat de prestations avec Valrando	31.12.2014

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des zones à risque protégées	80%	79%	81%	2%
<i>ad2</i> 2 Signature de la convention-cadre			31.12.14	
<i>ad3</i> 3 Part des cahiers des charges et mode de financement mis à jour			50%	
<i>ad4</i> 4 Rapport à l'adresse de l'OFEV			31.12.14	
<i>ad5</i> 5 Pourcentage des zones à risque cartographiées	97%	98%	99%	1%
<i>ad6</i> 6 Mise en oeuvre de la convention et du mandat			31.12.14	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	25'955'008	12'939'581	13'015'427
GP11 Conservation des forêts	2'330'580	840'663	1'489'917
P1101 Procédures forestières	1'424'158	622'463	801'695
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	200'000		200'000
368 Contribution aux salaires des gardes	400'000		400'000
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	150'000		150'000
439 Fonds forestier VS		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	674'158	122'463	551'695
P1102 Planification et recherche forestières	611'212	207'625	403'587
318 Cartographie des forêts	100'000		100'000
318 Concept dessertes forestières	220'000		220'000
318 Planification forestière cantonale	100'000		100'000
460 Subventions acquises de la Conf. : cartographie des forêts		40'000	-40'000
460 Subventions acquises de la Conf.: concept dessertes forestières		88'000	-88'000
460 Subventions acquises de la Conf.: planif. for. cantonale		40'000	-40'000
Solde dépenses/recettes du produit	191'212	39'625	151'587
P1103 Préavis forêt	295'210	10'575	284'635
GP12 Forêt de protection	21'331'915	11'346'590	9'985'325
P1201 Gestion des forêts de protection	17'424'540	8'768'300	8'656'240
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	16'590'000		16'590'000
660 Subventions acquises de la Confédération		8'740'800	-8'740'800
Solde dépenses/recettes du produit	834'540	27'500	807'040
P1202 Infrastructure forestière	3'245'013	2'292'470	952'543
522 Prêts aux communes	100'000		100'000
528 Prêts aux bourgeoisies	1'140'000		1'140'000
562 Subventions acc. à des communes	1'200'000		1'200'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	150'000		150'000
565 Subventions acc. à des institutions privées	80'000		80'000
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	400'000		400'000
622 Remboursements de prêts acc. à des communes		140'000	-140'000
625 Remboursements de prêts acc. à des instit. privées		100'000	-100'000
628 Remboursements de prêts acc. à des bourgeoisies		1'000'000	-1'000'000
660 Subventions acquises de la Confédération		1'046'200	-1'046'200
Solde dépenses/recettes du produit	175'013	6'270	168'743
P1203 Dégâts aux forêts	662'362	285'820	376'542
GP13 Economie forestière	982'335	124'834	857'501
P1301 Gestion des forêts	230'127	77'870	152'257
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	110'369	1'584	108'785
P1303 Formation forestière	641'839	45'380	596'459
351 Ecole de gardes de Lyss	140'000		140'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation Forêt Valais	430'000		430'000
Solde dépenses/recettes du produit	71'839	45'380	26'459

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP14 Biodiversité en forêt	1'310'178	627'494	682'684
P1401 Biodiversité en forêt	1'310'178	627'494	682'684
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'225'000		1'225'000
460 Subventions acquises de la Confédération		625'000	-625'000
Solde dépenses/recettes du produit	85'178	2'494	82'684
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	6'031'378	2'116'705	3'914'673
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'146'570	812'628	1'333'942
P2101 Protection du paysage	84'344	3'023	81'321
P2102 Mise en valeur du paysage	515'771	175'511	340'260
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	363'600		363'600
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		119'000	-119'000
Solde dépenses/recettes du produit	152'171	56'511	95'660
P2103 Parcs naturels	1'546'455	634'094	912'361
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	2'970'006	1'229'669	1'740'337
P2201 Protection des biotopes	422'167	121'984	300'183
P2202 Mise en valeur des biotopes	714'935	277'990	436'945
P2203 Contrats d'exploitation	1'363'794	656'645	707'149
P2204 Gestion des espèces	469'110	173'050	296'060
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	846'363	55'404	790'959
P2301 Etudes, recherches et inventaires	403'755	16'004	387'751
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: Agenda 21	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	153'755	16'004	137'751
P2302 Formation et information	162'159	29'352	132'807
P2303 Préavis nature et paysage	280'449	10'048	270'401
GP24 Voies de communication historiques	68'439	19'004	49'435
P2401 Valorisation des voies de communication historique	68'439	19'004	49'435
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	19'085'714	8'073'514	11'012'200
GP31 Prévention dangers naturels	3'016'713	983'338	2'033'375
P3101 Cartes de dangers	921'236	362'395	558'841
P3102 Observations dangers naturels et prévention	1'306'950	478'165	828'785
314 Maintenance des stations	280'000		280'000
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	380'000		380'000
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		112'000	-112'000
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		190'000	-190'000
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	400'000		400'000
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		160'000	-160'000
Solde dépenses/recettes du produit	246'950	16'165	230'785
P3103 Etudes et recherches	484'886	131'900	352'986
P3104 Préavis dangers naturels	303'641	10'878	292'763

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP32 Ouvrages de protection	15'185'462	7'086'319	8'099'143
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	15'185'462	7'086'319	8'099'143
434 Prestations de service		700'000	-700'000
562 Subventions acc. à des communes	12'960'000		12'960'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	1'180'000		1'180'000
565 Subventions acc. à des instit. privées	590'000		590'000
660 Subventions acquises de la Confédération		6'370'000	-6'370'000
Solde dépenses/recettes du produit	455'462	16'319	439'143
GP33 Chemins pédestres	883'539	3'857	879'682
P3301 Construction et entretien des sentiers	883'539	3'857	879'682
365 Subventions acc. à des instit. privées: VALRANDO	170'000		170'000
562 Subventions acc. à des communes: sentiers pédestres	540'000		540'000
Solde dépenses/recettes du produit	173'539	3'857	169'682
Total	51'072'100	23'129'800	27'942'300

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 11'499'600 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'821'481 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols Fr. 1'092'356 net	GP 13 Protection des eaux Fr. 6'713'354 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 872'409 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	8'407'892.61	8'199'400	7'953'800	-245'600
30 Charges de personnel	5'505'574.80	5'714'300	5'669'400	-44'900
31 Biens, services et marchandises	2'192'229.39	1'797'000	1'707'400	-89'600
33 Amortissements	169'219.90	0	0	0
36 Subventions accordées	137'765.03	117'700	134'600	16'900
38 Attributions aux financements spéciaux	48'532.00	202'000	92'500	-109'500
39 Imputations internes	354'571.49	368'400	349'900	-18'500
4 Revenus de fonctionnement	1'508'854.10	1'566'300	1'454'200	-112'100
40 Impôts	5'903.00	8'700	4'600	-4'100
42 Revenus des biens	32.95	0	0	0
43 Contributions	944'922.20	1'169'600	1'041'600	-128'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	242'784.90	120'000	10'000	-110'000
46 Subventions acquises	236'946.50	248'000	388'000	140'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	72'346.55	0	0	0
49 Imputations internes	5'918.00	20'000	10'000	-10'000
Charges nettes de fonctionnement	6'899'038.51	6'633'100	6'499'600	-133'500
5 Dépenses d'investissement	5'424'538.40	7'129'000	6'980'600	-148'400
50 Investissements propres	313'740.30	480'000	530'000	50'000
56 Subventions accordées	4'292'596.10	4'849'000	4'750'600	-98'400
57 Subventions redistribuées	818'202.00	1'800'000	1'700'000	-100'000
6 Recettes d'investissement	885'571.90	2'029'000	1'980'600	-48'400
66 Subventions acquises	67'369.90	229'000	280'600	51'600
67 Subventions à redistribuer	818'202.00	1'800'000	1'700'000	-100'000
Dépenses nettes d'investissement	4'538'966.50	5'100'000	5'000'000	-100'000
Insuffisance de financement	11'438'005.01	11'733'100	11'499'600	-233'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	36.80	37.80	37.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

- 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- 4 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
- 5 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'œuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement [Agenda 21]
- 6 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
- 7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Renouveaulement du système de traitement des données du réseau de surveillance de la qualité de l'air RESIVAL afin de diminuer la fréquence des pannes	30.03.2015
2 Contrôle de la qualité des eaux de la Turtmanna et de la Liène et publication des rapports sur la qualité des eaux des Vièzes et de la Saaservispa ayant fait l'objet d'un suivi en 2013	31.12.2014
<i>ad2</i> 3 Etablissement d'un bilan de l'efficience des différents contrôles d'installations réalisés en 2012 et 2013 en matière de pollution atmosphérique	31.10.2014
4 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	31.12.2016
<i>ad3</i> 5 Soutien technique au SRTCE et aux communes pour l'assainissement d'ici au 31.03.2018 du bruit routier (principaux projets prévus en 2014 : T9 Martigny, Turtig, Brig; RC71 Fully, Saillon, Leytron; RC 302 ollombey-Muraz, Massongex; RC501 Riddes; RC30 Leuk; RC58 Grimisuat)	31.12.2014
6 Réalisation des mesures d'isolation acoustique des bâtiments le long des voies de chemin de fer, dans les deux ans suivant la décision de l'OFT (principaux projets prévus en 2014 : Naters, Chamoson, Evionnaz)	31.12.2014
7 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP soient approuvées dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux	01.09.2016
8 Appui au SEFH pour adapter le plan cantonal d'assainissement à la jurisprudence du TF et du TC afin de disposer des décisions d'assainissement des captages hydroélectriques d'ici fin 2014 et de garantir toute l'année un débit minimum sur les cours d'eau concernés	31.12.2014
9 Etablissement, en collaboration avec la nouvelle commission "Déchets et ressources minérales", de propositions à l'intention du Conseil d'Etat en matière de recyclage des déchets de chantier et de valorisation des matériaux d'excavation propres	31.12.2014
<i>ad4</i> 10 Versement des subventions aux communes pour les projets d'évacuation et d'épuration des eaux selon la liste figurant dans les "Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil"	31.12.2014
11 Suivi de l'assainissement des sites contaminés de l'industrie chimique à Monthey (principaux travaux prévus en 2014 : fin de l'excavation des déchets de la décharge du Pont-Rouge, assainissement du canal des Mangettes et démarrage de l'injection d'air dans le sous-sol de l'ancien étang de la STEP) et de la déconstruction des anciennes halles industrielles de Metallwerke Refonda SA à Chippis	31.12.2014
12 Suivi de la deuxième phase de l'investigation préalable des 100 ha de sols pollués par du mercure le long du Grossgrundkanal entre Viège et Niedergesteln	31.12.2014
<i>ad5</i> 13 Information à la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2014 : statistique sur les déchets, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité) [Agenda 21]	31.12.2014
14 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SPE	31.12.2016
<i>ad6</i> 15 Pour les préavis demandés au Service par l'autorité compétente, réduction de la fréquence des consultations internes au Service de manière à réduire la durée de traitement	31.12.2015
<i>ad7</i> 16 Adaptation, en collaboration avec le SAJ-DTEE, des différentes directives et arrêtés suite aux révisions totales des lois cantonales sur la protection de l'environnement (LcPE) et des eaux (LcEaux)	30.09.2014

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

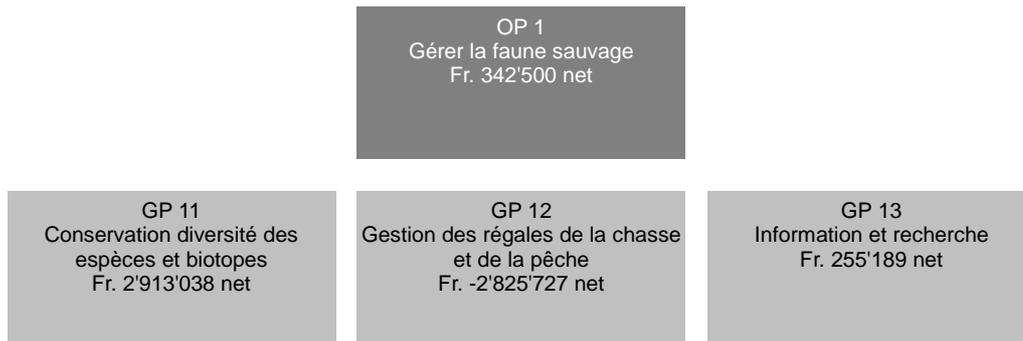
Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	40	40	32	-8
2  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)		3	3	0
3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	932	600	650	50
ad2 4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	321	340	340	0
5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	728	620	600	-20
6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	9'612	7'500	7'500	0
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	2	0	0	0
8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	652	550	500	-50
ad3 9 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	20.06.12	30.06.13	30.06.14	
10 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	25%	56%	65%	9%
11 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées.	64	39	27	-12
12 Nombre d'installations hydroélectriques ayant fait l'objet d'une décision d'assainissement selon l'art. 80 de la LEaux au 31.12.2014	0	19	19	0
13 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	38	0	0	0
ad4 14 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	98%	80%	80%	0%
15 Montant, en millions de francs, des travaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires (situation au 31.12.2012 : 1.3 mios)			3.5	
16 Nombre de communes dont le PGEE a été finalisé et approuvé par le SPE durant l'année	11	12	12	0
17 Nombre de prises de position du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	67	50	50	0

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
<i>ad4</i> 18 Nombre total de sites contaminés assainis ou en cours d'assainissement	60	70	70	0
19 Pourcentage des prises de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet	62%	80%	80%	0%
20 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	35	80	60	-20
<i>ad5</i> 21 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service [Agenda 21]	14	5	5	0
22 Nombre de visites de conseil auprès des commune:	88	55	50	-5
<i>ad6</i> 23 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	96%	80%	80%	0%
24 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	76%	80%	80%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'736'826	915'345	2'821'481
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'040'056	253'122	786'934
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'800'306	368'709	1'431'597
566 Subv. du filtre à particules sur les chauffages à bois	500'000		500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'300'306	368'709	931'597
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	896'464	293'514	602'950
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'105'365	1'013'009	1'092'356
P1201 Sites pollués	1'302'718	994'112	308'606
562 Subv. cant. sites pollués	150'600		150'600
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	752'118	594'112	158'006
P1202 Déchets	671'084	7'247	663'837
562 Subv. cant. traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	571'084	7'247	563'837
P1203 Sols et matériaux pierreux	131'563	11'650	119'913
GP13 Protection des eaux	8'187'472	1'474'118	6'713'354
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	494'774	10'323	484'451
P1302 Protection des eaux de surface	781'565	26'324	755'241
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	6'147'737	1'405'182	4'742'555
562 Collecteur BEP Vernayaz	200'000		200'000
562 Collecteur de raccordement sur Collombey	100'000		100'000
562 Collecteur Fouly-Orsières	100'000		100'000
562 Collecteur Salvan-Finhaut	100'000		100'000
562 Ensemble des PGEE et autres petits projets	180'000		180'000
562 Extension STEP de Bagnes	270'000		270'000
562 Extension STEP de Chandoline	1'200'000		1'200'000
562 Extension STEP de Martigny	400'000		400'000
562 Extension STEP de Vionnaz	250'000		250'000
562 Extension STEP Zermatt	1'000'000		1'000'000
562 Hérémente STEP Riod-Mâche	100'000		100'000
562 Raccordement Charrat	100'000		100'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - évacuation et traitement des eaux	1'300'000		1'300'000
670 Subv. féd. à redistrib. - évacuation et traitement des eaux		1'300'000	-1'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	847'737	105'182	742'555
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	763'396	32'289	731'107
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	904'737	32'328	872'409
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	252'087	13'430	238'657
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	535'053	7'370	527'683
P1403 Suivi des chantiers et conseil	117'597	11'528	106'069
Total	14'934'400	3'434'800	11'499'600

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	6'275'902.29	6'367'600	6'385'900	18'300
30 Charges de personnel	3'880'940.40	4'045'300	4'078'100	32'800
31 Biens, services et marchandises	1'423'225.46	1'547'700	1'465'500	-82'200
33 Amortissements	1'014.45	2'000	2'000	0
36 Subventions accordées	507'267.20	493'000	493'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	157'129.20	96'000	96'000	0
39 Imputations internes	306'325.58	183'600	251'300	67'700
4 Revenus de fonctionnement	5'764'333.65	5'944'800	6'043'400	98'600
40 Impôts	22'977.15	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	3'088'816.65	3'190'000	3'190'000	0
42 Revenus des biens	133'949.95	150'000	150'000	0
43 Contributions	1'783'730.15	2'072'800	2'023'400	-49'400
46 Subventions acquises	420'395.55	391'000	391'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	78'667.50	15'000	89'000	74'000
49 Imputations internes	235'796.70	111'000	185'000	74'000
Charges nettes de fonctionnement	511'568.64	422'800	342'500	-80'300
5 Dépenses d'investissement	25'128.00	0	0	0
50 Investissements propres	25'128.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	25'128.00	0	0	0
Insuffisance de financement	536'696.64	422'800	342'500	-80'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	32.00	32.00	32.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]	
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]	
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
Mesures prioritaires		Déla
<i>ad1</i>	1 Stabilisation de la population de l'espèce cerf et planification de réductions locales d'effectifs	31.12.2014
	2 Création de nouvelles zones de tranquillité recommandées, information et suivi, en collaboration avec l'OFEV	31.12.2017
	3 Création d'une zone de tranquillité pour la faune sauvage, renouvellement et ajustement des marquages et des panneaux d'information de trois zones de tranquillité existantes	31.12.2015
	4 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux [Agenda 21]	31.12.2017
	5 Réalisation d'un prélèvement d'une forte proportion d'éterles chétifs au travers de l'exercice de la chasse	31.12.2014
	6 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen des subventions fédérales attribuées en collaboration avec le Services des routes, transports et cours d'eau	31.12.2015
	7 Création de nouvelles zones de frai pour l'omble chevalier au lac Léman	31.12.2014
	8 Accompagnement du projet de revitalisation agricole (OQE) de 2 domaines autour de la réserve naturelle des Tourbières de Vionnaz. Mise en réseau sur une surface de 65 ha en collaboration avec la station ornithologique de Sempach, le Service de l'agriculture, le Service des forêts et du paysage et Pronatura	31.12.2015
	9 Elaboration du projet de concept cantonal "castor" en relation avec la future application de la nouvelle ordonnance sur la protection des cours d'eau	31.12.2014
	10 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.2017
<i>ad2</i>	11 Réalisation et contrôle du nouveau plan de repeuplement piscicole [Agenda 21]	31.12.2017
	12 Pilotage projet d'élevage d'écrevisses indigènes, de réintroduction dans cours et plans d'eau et de monitoring en collaboration avec Buweg, EnBAG, OFEV, FCVPA, Pro Natura	31.12.2015
<i>ad3</i>	13 Conduite du monitoring des grands prédateurs et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique périodique sur la situation des grands prédateurs dans le canton	31.12.2016
	14 Stabilisation des effectifs de sangliers	31.12.2015
<i>ad4</i>	15 Adaptation et développement des informations communiquées au travers du site Internet du service	31.12.2014
<i>ad5</i>	16 Réalisation du projet de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.2017

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14
ad1 1  Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	→	
2  Nombre de cerfs comptés au printemps (2012: 5406)		5'000	5'000	0
3  Nombre de permis de chasse délivrés	2'721	→	→	
4  Nombre de permis de pêche délivrés	2'741	→	→	
5 Nbre de zones de tranquillité recommandées créées			10	
6 Nombre de zones de tranquillité pour la faune sauvage créées	5	1	1	0
7 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	100%	0%
8 Pourcentage d'éterles chétifs prélevés à la chasse (2012: 55 %)	55%	45%	45%	0%
9 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	1	1	0
10 Nombre de zones de frai réalisées pour l'omble chevalier au lac Léman (2012: 1)		1	1	0
11 Pourcentage de réalisation du projet de revitalisation (Réseau OQE) des domaines agricoles aux Tourbières de Vionnaz (SCPF, SCA, SFP, Pronatura et Sempach)		100%	50%	-50%
12 Pourcentage de définition du contenu du concept castor			50%	
ad2 13 Pêches électriques de contrôle de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole	38	6	6	0
14 Nombre de tronçons de cours d'eau et/ou de plans d'eau ayant fait l'objet d'une réintroduction d'écrevisses indigènes			3	
ad3 15  Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	153'580.7	150'000	150'000	0
16 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
17 Nombre de publications annuelles d'information sur le loup			2	
18 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse			70	
ad4 19 Evolution et amélioration des informations et données mises en ligne sur le site Internet du SCPF		↗	↗	
ad5 20 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	10	6	5	-1
21 Pourcentage de réalisation du projet de marquage des truitelles lacustres		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	3'462'762	549'724	2'913'038
P1101 Etat de la faune sauvage	1'542'672	188'108	1'354'564
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'275'320	235'136	1'040'184
P1103 Sauvegarde des biotopes	220'247	37'078	183'169
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	424'523	89'402	335'121
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	394'523	89'402	305'121
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'637'509	5'463'236	-2'825'727
P1201 Formation des chasseurs	329'135	354'038	-24'903
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	110'000		110'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	123'000		123'000
Solde dépenses/recettes du produit	96'135	354'038	-257'903
P1202 Statistiques	107'752	13'139	94'613
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	757'478	3'668'512	-2'911'034
380 Dotation au fonds 50% des taxes et produits des amendes	96'000		96'000
410 Vente de permis de chasse		2'465'000	-2'465'000
Solde dépenses/recettes du produit	661'478	1'203'512	-542'034
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	467'752	1'312'139	-844'387
P1205 Repeuplements piscicoles	624'946	45'113	579'833
P1206 Infractions	350'446	70'295	280'151
GP13 Information et recherche	285'629	30'440	255'189
P1301 Information sur la faune et son milieu	175'222	20'147	155'075
P1302 Recherche sur la faune sauvage	110'407	10'293	100'114
Total	6'385'900	6'043'400	342'500

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 4'510'200 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 4'510'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
3 Charges de fonctionnement	9'210'240.19	9'348'300	9'265'900	-82'400
30 Charges de personnel	6'660'171.60	7'995'700	7'882'800	-112'900
31 Biens, services et marchandises	470'936.22	633'000	611'800	-21'200
33 Amortissements	11'167.67	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	17'595.32	70'000	70'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'250'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	800'369.38	649'600	701'300	51'700
4 Revenus de fonctionnement	8'153'253.61	10'809'500	10'755'700	-53'800
42 Revenus des biens	119'652.15	100'000	100'000	0
43 Contributions	120'025.00	109'500	108'900	-600
46 Subventions acquises	7'779'367.97	10'400'000	10'346'800	-53'200
49 Imputations internes	134'208.49	200'000	200'000	0
Revenus nets de fonctionnement	-1'056'986.58	1'461'200	1'489'800	28'600
5 Dépenses d'investissement	170'972'291.32	175'400'000	150'000'000	-25'400'000
50 Investissements propres	170'972'291.32	175'400'000	150'000'000	-25'400'000
6 Recettes d'investissement	163'936'274.82	168'000'000	144'000'000	-24'000'000
66 Subventions acquises	163'936'274.82	168'000'000	144'000'000	-24'000'000
Dépenses nettes d'investissement	7'036'016.50	7'400'000	6'000'000	-1'400'000
Insuffisance de financement	8'093'003.08	5'938'800	4'510'200	-1'428'600

Remarques

50: le budget cantonal s'écarte de la planification des coûts à long terme de l'OFROU

66: part de la Confédération en fonction de la rubrique 50

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014
Employés à durée indéterminée	57.60	57.70	57.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence de 0.1 EPT entre le budget 2013 et le budget 2014 provient d'un transfert de 0.1 EPT de l'Office de construction des routes nationales au Service administratif et juridique du DTEE.
En raison de la restructuration se déroulant au sein de l'OCRN, la répartition des employés et leur affectation pourront évoluer dans les années à venir.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OBJECTIF POLITIQUE						
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais						
Sous-objectifs politiques						
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-Est et Viège-Est au taux de subventionnement fédéral de 96%, dans le respect des objectifs du développement durable et dans le respect des devis estimatifs. Le délai pour la mise en service complète n'est pas encore fixé.					
2	Construire les quatre tronçons de l'autoroute A9 entre Sierre-Est, Leuk, Gampel et Viège Est en étapes, dans le respect de la planification financière à long terme de la Confédération pour l'achèvement du réseau des routes nationales					
Mesures prioritaires				Délai		
<i>ad1</i>	1	Mise en service du tronçon Loèche/La Souste Est - Steg/Gampel Ouest		31.12.2017		
	2	Début des travaux d'excavation du lot principal du tunnel de Viège (P1104 Viège Ouest - Viège Est)		01.02.2014		
	3	Fin des travaux de renforcement au portail Ouest du tunnel Riedberg (P1102 Loèche - Gampel)		31.12.2014		
	4	Relancement du creusement du tunnel Riedberg (P1102 Loèche - Gampel)		31.12.2014		
	5	Début des travaux des jonctions Staldbach & Grosshüs (P1104 Viège Ouest - Viège Est)		30.09.2014		
	6	Ouverture partielle du tronçon Viège Ouest - Viège Est (Contournement de Viège)		30.06.2019		
	7	Lancement de la procédure complémentaire pour approbation du projet de réalisation par le DETEC (P1103 Gampel - Viège Ouest)		01.02.2014		
	8	Réalisation de la mesure R&R "Passerelle sur le Rhône" à Salquenen		31.12.2014		
	9	Réalisation des mesures de compensation "Russenbrunnu" (P1101 Sierre Est – Loèche)		31.12.2014		
	10	Appel d'offres "GERA" (P1103 Gampel - Viège Ouest)		31.12.2014		
	11	Après l'approbation du dossier "Projet général de Finges" par le Conseil Fédéral, transmission à l'OFROU du projet définitif pour approbation (P1101 Sierre Est – Loèche)		01.07.2014		
	12	Approbation du complément du projet de réalisation 2005 (P1103 Gampel - Viège Ouest)		31.12.2014		
	13	Mise en service du tronçon Steg/Gampel Ouest - Viège Ouest		31.12.2019		
Indicateurs		Réalisé 2012	Planifié 2013	Planifié 2014	Ecart 13/14	
<i>ad1</i>	1	Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète	35.9%	47.4%	54.6%	7.2%
	2	Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Loèche - Gampel par rapport à la planification au 31.12.2017		0	0	0
	3	Etat d'avancement du tronçon Loèche - Gampel (2010: 46%)	58.6%	65.6%	75.4%	9.8%
	4	Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest par rapport à la planification au 31.12.2019	12	0	0	0
	5	Etat d'avancement du tronçon Gampel - Viège Ouest (2010: 8%)	7.5%	25.8%	19.8%	-6%
	6	Ecart en mois entre la date de mise en service Viège Ouest - Viège Est par rapport à la planification au 31.12.2018	6	0	6	6
	7	Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège	39.7%	51.7%	58%	6.3%
<i>ad2</i>	8	Ecart budgétaires annuels entre la planification financière de la Confédération et la planification intégrée pluriannuelle du Canton du Valais	18%	0%	5%	5%
	9	Taux d'utilisation du budget annuel	103%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2014
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	159'265'900	154'755'700	4'510'200
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	19'210'723	18'773'771	436'952
501 Ouvrages de génie civil	17'505'000		17'505'000
660 Subventions acquises de la Confédération		16'804'000	-16'804'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'705'723	1'969'771	-264'048
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	42'661'072	41'447'592	1'213'480
501 Ouvrages de génie civil	40'360'000		40'360'000
660 Subventions acquises de la Confédération		38'746'000	-38'746'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'301'072	2'701'592	-400'520
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	23'692'938	23'009'202	683'736
501 Ouvrages de génie civil	22'250'000		22'250'000
660 Subventions acquises de la Confédération		21'360'000	-21'360'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'442'938	1'649'202	-206'264
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	73'701'167	71'525'135	2'176'032
501 Ouvrages de génie civil	69'885'000		69'885'000
660 Subventions acquises de la Confédération		67'090'000	-67'090'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'816'167	4'435'135	-618'968
Total	159'265'900	154'755'700	4'510'200

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires:

Les échéances indiquées se basent sur le plan de gestion global. En raison de la modification respectivement de la présentation du Projet général au DETEC (OFROU) pour approbation par le Conseil fédéral, les impacts et influences qui en découlent ne sont pas encore à l'heure actuelle clairement définis.

Indicateurs 2, 4 et 6 :

Ecart en mois entre la date de mise en service probable et la date planifiée d'ouverture.

Indicateurs 3, 5 et 7:

La valeur des indicateurs indiquant l'état d'avancement en % des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et les dépenses totales finales prévisibles.

Charges et revenus comptables		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	142'715'472.02	147'838'800	170'186'100	22'347'300
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	38'159'998.90	23'725'900	12'999'900	-10'726'000
690	Report au bilan	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
	Total charges	180'875'470.92	171'564'700	183'186'000	11'621'300
	Total revenus	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
	Excédent de revenus	224'376.98	5'970'800	3'358'300	-2'612'500

Récapitulation générale

Compte 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Budget 2014
Fr.Ecart 13/14
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE FONCTIONNEMENT****CHARGES****Charges de personnel**

300	Traitements des autorités, commissions et juges	16'965'727.60	17'314'800	17'605'200	290'400
301	Personnel administratif et d'exploit.	347'484'524.43	356'704'900	361'818'200	5'113'300
302	Traitements du personnel enseignant	403'505'633.80	417'206'600	416'770'100	-436'500
303	Assurances sociales	73'819'032.97	76'523'100	77'032'300	509'200
304	Caisse de pensions et de prévoyance	90'344'701.20	96'024'700	97'053'800	1'029'100
305	Assurance-maladie et accidents	2'675'359.45	3'756'600	2'658'900	-1'097'700
306	Prestations en nature	276'059.40	423'000	419'000	-4'000
307	Prestations aux retraités	11'050'701.70	11'170'000	11'327'000	157'000
308	Personnel temporaire	1'415'224.50	1'070'400	1'377'900	307'500
309	Autres charges de personnel	2'556'533.31	3'709'700	3'610'200	-99'500
	Total	950'093'498.36	983'903'800	989'672'600	5'768'800

Biens, services et marchandises

310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	11'036'864.25	11'511'300	11'502'700	-8'600
311	Mobilier, machines et véhicules	9'964'977.67	10'976'700	9'602'700	-1'374'000
312	Eau, énergie et combustibles	9'280'071.89	9'888'000	9'554'000	-334'000
313	Autres marchandises	23'332'361.83	23'687'600	23'273'600	-414'000
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	67'745'712.23	53'994'800	50'512'500	-3'482'300
315	Prestations tiers entretien objets mob.	9'408'989.35	10'463'200	11'807'600	1'344'400
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	20'968'675.20	19'934'200	20'061'800	127'600
317	Dédommagements	9'091'119.34	10'036'900	10'145'600	108'700
318	Honoraires et prestations de service	67'700'851.83	73'942'900	74'135'500	192'600
319	Autres frais	3'344'789.22	2'671'000	3'185'300	514'300
	Total	231'874'412.81	227'106'600	223'781'300	-3'325'300

Intérêts passifs

320	Intérêts passifs sur les engagements courants	21'658.25	500	500	0
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	17'530.27	510'000	395'000	-115'000
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	32'166'137.00	31'524'000	30'454'300	-1'069'700
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	47'268.10	50'000	50'000	0
329	Autres intérêts passifs	4'165'946.00	3'500'000	4'200'000	700'000
	Total	36'418'539.62	35'584'500	35'099'800	-484'700

Amortissements

330	Amortissements du patrimoine financier	24'700'341.92	16'401'000	19'076'100	2'675'100
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	142'715'472.02	147'838'800	170'186'100	22'347'300
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	38'159'998.90	23'725'900	12'999'900	-10'726'000
	Total	205'575'812.84	187'965'700	202'262'100	14'296'400

Parts et contributions sans affectation

340	Parts de recettes destinées à des communes	42'966'116.05	41'062'000	39'062'000	-2'000'000
341	Contributions à des communes	58'266'395.10	59'613'000	62'829'000	3'216'000
	Total	101'232'511.15	100'675'000	101'891'000	1'216'000

Dédommagements à des collectivités publiques

350	Dédommagements à la Confédération	3'780'959.57	3'691'000	3'508'000	-183'000
351	Dédommagements à des cantons	87'851'802.03	91'983'300	92'269'600	286'300
352	Dédommagements à des communes	1'082'312.50	1'108'800	1'082'000	-26'800
	Total	92'715'074.10	96'783'100	96'859'600	76'500

Récapitulation générale		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	9'308'730.80	9'506'100	11'240'700	1'734'600
361	Subventions accordées à des cantons	6'233'230.87	5'290'600	5'154'100	-136'500
362	Subventions accordées à des communes	32'500'136.59	46'694'600	34'672'100	-12'022'500
363	Subventions accordées à de propres établissements	31'658'041.43	32'654'700	32'564'600	-90'100
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	474'858'787.71	493'398'600	500'065'000	6'666'400
365	Subventions accordées à des institutions privées	238'688'151.92	249'570'300	259'138'200	9'567'900
366	Subventions accordées à des personnes physiques	368'348'287.54	364'757'100	353'194'500	-11'562'600
367	Subventions accordées à l'étranger	506'351.96	458'200	440'600	-17'600
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	1'916'699.50	2'010'000	2'325'000	315'000
	Total	1'164'018'418.32	1'204'340'200	1'198'794'800	-5'545'400
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	2'375'042.55	1'151'000	813'000	-338'000
372	Subventions redistribuées à des communes	366'545.85	270'000	270'000	0
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'099'776.00	1'096'000	1'100'000	4'000
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	4'192'326.13	4'395'000	5'295'000	900'000
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	6'056'048.00	5'702'000	5'908'000	206'000
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	109'398'289.15	108'462'000	114'000'000	5'538'000
	Total	123'488'027.68	121'076'000	127'386'000	6'310'000
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	72'209'059.97	45'223'300	39'771'800	-5'451'500
	Total	72'209'059.97	45'223'300	39'771'800	-5'451'500
Imputations internes					
390	Imputations internes	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100
	Total	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100

Récapitulation générale

Compte 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Budget 2014
Fr.Ecart 13/14
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	772'439'002.75	816'010'000	806'591'700	-9'418'300
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	135'187'222.45	151'054'000	130'444'000	-20'610'000
402	Impôts fonciers	17'762'649.95	16'000'000	19'650'000	3'650'000
403	Impôts sur les gains en capital	50'399'728.05	45'000'000	44'000'000	-1'000'000
404	Droits de mutation et de timbre	72'193'607.45	71'213'900	61'217'700	-9'996'200
405	Impôts sur les successions et donations	12'403'278.90	15'000'000	13'000'000	-2'000'000
406	Impôts sur la propriété et la dépense	59'587'397.72	61'400'000	62'200'000	800'000
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	90'148'093.15	83'000'000	84'000'000	1'000'000
409	Amendes fiscales	594'748.80	500'000	500'000	0
	Total	1'210'715'729.22	1'259'177'900	1'221'603'400	-37'574'500

Patentes et concessions

410	Patentes et concessions	69'861'725.04	68'268'000	69'638'000	1'370'000
	Total	69'861'725.04	68'268'000	69'638'000	1'370'000

Revenus des biens

420	Banques	152'145.84	168'600	173'100	4'500
421	Revenus des créances	10'104'913.20	9'315'500	9'937'400	621'900
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	848'092.16	820'000	441'000	-379'000
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	546'535.40	533'500	533'500	0
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	4'206'361.93	505'000	97'000	-408'000
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'300'000.00	1'300'000	1'300'000	0
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	18'241'658.12	18'030'600	19'113'100	1'082'500
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	20'035'919.74	19'188'500	19'938'500	750'000
429	Autres revenus	3'078'486.43	3'232'000	3'289'500	57'500
	Total	58'514'112.82	53'093'700	54'823'100	1'729'400

Contributions

430	Contributions de remplacement	3'179'739.70	5'405'000	3'405'000	-2'000'000
431	Emoluments administratifs	81'593'788.64	79'465'300	83'411'800	3'946'500
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	1'565'154.39	1'739'300	1'795'700	56'400
433	Ecolages	8'770'993.35	8'950'300	8'740'600	-209'700
434	Autres redevances	22'453'338.58	21'385'100	22'830'800	1'445'700
435	Ventes	11'137'548.35	11'859'000	11'948'100	89'100
436	Dédommagements de tiers	44'462'276.11	42'151'500	44'684'300	2'532'800
437	Amendes	13'692'697.61	14'607'000	14'658'500	51'500
438	Prestations internes pour les investissements	5'099'452.21	6'032'900	5'831'800	-201'100
439	Autres contributions	7'888'127.93	8'568'500	8'080'100	-488'400
	Total	199'843'116.87	200'163'900	205'386'700	5'222'800

Parts à des recettes et à des contributions sans affectation

440	Part à des recettes fédérales	680'537'189.34	692'051'000	683'856'200	-8'194'800
	Total	680'537'189.34	692'051'000	683'856'200	-8'194'800

Dédommagements de collectivités publiques

450	Dédommagements de la Confédération	36'841'435.29	26'554'400	33'700'000	7'145'600
451	Dédommagements de cantons	61'590'664.70	60'402'500	60'621'500	219'000
452	Dédommagements de communes	29'260'177.39	25'042'900	25'638'900	596'000
	Total	127'692'277.38	111'999'800	119'960'400	7'960'600

Récapitulation générale		Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart 13/14
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	199'668'404.52	205'992'600	214'996'200	9'003'600
461	Subventions acquises de cantons	1'571'989.40	1'053'000	2'081'300	1'028'300
462	Subventions acquises de communes	232'555'338.10	235'241'800	239'903'200	4'661'400
463	Subventions acquises des propres établissements	9'582'787.85	8'905'600	9'001'800	96'200
469	Autres subventions acquises	6'827'782.98	10'088'900	11'672'900	1'584'000
	Total	450'206'302.85	461'281'900	477'655'400	16'373'500
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	116'959'759.00	115'575'000	121'323'000	5'748'000
471	Subventions de cantons à redistribuer	6'528'268.68	5'501'000	6'063'000	562'000
	Total	123'488'027.68	121'076'000	127'386'000	6'310'000
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	57'911'455.18	41'623'400	60'581'700	18'958'300
	Total	57'911'455.18	41'623'400	60'581'700	18'958'300
Imputations internes					
490	Imputations internes	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100
	Total	141'309'186.44	135'337'900	132'696'800	-2'641'100

Récapitulation générale

Compte 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Budget 2014
Fr.Ecart 13/14
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	222'508.41	375'000	85'000	-290'000
501	Ouvrages de génie civil	257'456'469.27	261'247'800	227'871'800	-33'376'000
503	Terrains bâtis	33'818'482.05	26'110'000	28'335'000	2'225'000
506	Mobilier, machines et véhicules	12'502'647.98	15'250'200	16'302'900	1'052'700
509	Autres biens	10'035'670.87	13'987'000	10'174'000	-3'813'000
	Total	314'035'778.58	316'970'000	282'768'700	-34'201'300

Prêts et participations permanentes

520	Prêts et participations permanentes à la Confédération			4'000'000	4'000'000
522	Prêts et participations permanentes aux communes	636'920.00	1'098'000	100'000	-998'000
523	Prêts et participations permanentes aux propres établissements				
524	Sociétés d'économie mixte	27'449'202.90	32'947'000	36'827'300	3'880'300
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	9'500'180.00	1'247'000	6'373'000	5'126'000
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	5'983'050.00	6'715'000	6'869'000	154'000
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'182'000.00	1'000'000	1'198'000	198'000
	Total	44'751'352.90	43'007'000	55'367'300	12'360'300

Subventions accordées

562	Subventions accordées à des communes	58'277'477.65	54'150'500	44'092'800	-10'057'700
563	Subventions accordées à de propres établissements	17'331.35			
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	19'792'263.32	16'592'100	31'138'900	14'546'800
565	Subventions accordées à des institutions privées	15'786'710.74	15'366'900	15'274'200	-92'700
566	Subventions accordées à des personnes physiques	7'708'169.21	10'638'700	10'441'100	-197'600
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	18'633'130.05	18'659'700	17'379'000	-1'280'700
	Total	120'215'082.32	115'407'900	118'326'000	2'918'100

Subventions redistribuées

572	Subventions redistribuées à des communes	15'175'390.55	15'170'900	16'747'500	1'576'600
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'714'584.00	2'290'200	2'704'100	413'900
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	6'233'490.00	4'451'000	3'991'400	-459'600
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	63'672.00	96'400	124'500	28'100
	Total	24'187'136.55	22'008'500	23'567'500	1'559'000

Récapitulation générale

Compte 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Budget 2014
Fr.Ecart 13/14
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	630'036.09			
	Total	630'036.09			

Remboursements de prêts et de participations permanentes

620	Remboursements de prêts et de participations permanentes de la Confédération				
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	7'144'719.00	386'800	389'000	2'200
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	2'749'483.00	22'095'000	22'345'000	250'000
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	13'943'753.25	2'606'500	2'926'400	319'900
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	16'046'612.19	15'729'600	14'645'000	-1'084'600
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'585'590.47	1'071'500	1'084'000	12'500
	Total	41'470'157.91	41'889'400	41'389'400	-500'000

Facturation à des tiers

633	Facturations à des tiers de terrains bâtis			1'950'000	1'950'000
	Total	.00		1'950'000	1'950'000

Remboursement de subventions accordées

645	Institutions privées	731'744.50			
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	-108'704.00	150'000	150'000	0
	Total	623'040.50	150'000	150'000	0

Subventions acquises

660	Subventions acquises de la Confédération	219'545'152.49	224'971'200	198'533'200	-26'438'000
662	Subventions acquises des communes	25'046'504.58	22'897'400	21'621'400	-1'276'000
669	Autres subventions acquises	10'587'474.33	7'941'400	6'273'700	-1'667'700
	Total	255'179'131.40	255'810'000	226'428'300	-29'381'700

Subventions à redistribuer

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	24'187'136.55	22'008'500	23'567'500	1'559'000
	Total	24'187'136.55	22'008'500	23'567'500	1'559'000

Report au bilan des dépenses

690	Report au bilan	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800
	Total	181'099'847.90	177'535'500	186'544'300	9'008'800

